
Travail de fin d'études / Projet de fin d'études : Concevoir des lieux de rencontres intergénérationnelles au sein de maisons de repos et de crèches : enjeux et recommandations

Auteur : Périlleux, Colline

Promoteur(s) : Elsen, Catherine

Faculté : Faculté des Sciences appliquées

Diplôme : Master en ingénieur civil architecte, à finalité spécialisée en ingénierie architecturale et urbaine

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/20412>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Concevoir des lieux de rencontres intergénérationnelles au sein de maisons de repos et de crèches : enjeux et recommandations

Travail de fin d'études réalisé en vue de l'obtention du grade de master
« Ingénieur Civil en Architecture » par **Colline Périlleux**

Promotrice: Catherine ELSEN

Membres du jury: Catherine ELSEN, Stéphane ADAM, Prudent DE WISPELAERE

Année académique 2023-2024

REMERCIEMENTS

Avant toute chose, je tenais à remercier l'ensemble des personnes ayant participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Tout d'abord ma promotrice, Catherine Elsen, pour son suivi sur l'ensemble de mon travail. Ses précieux conseils et son expérience m'ont permis d'offrir un travail de meilleure qualité et plus complet. Je tenais aussi à remercier les membres du jury, Prudent De Wispelaere et Stéphane Adam, pour leur relecture, leur disponibilité et leur expertise.

Ensuite l'ensemble des personnes ayant accepté de me consacrer du temps pour répondre à mes questions, me livrer une partie de leur histoire et me faire entrer dans leur lieu de vie. Leurs récits ont permis d'enrichir mon travail, ma réflexion et d'appuyer mes conclusions sur base de leurs ressentis. Sans eux, ce travail n'aurait tout simplement pas pu être réalisé.

Enfin, je remercie mes proches qui m'ont encouragée et soutenue tout au long de ce travail. Leurs encouragements et leur soutien m'ont permis de me surpasser et d'avancer sans rien lâcher. Merci !

RÉSUMÉ

La situation démographique évolue depuis plusieurs années et ce, à l'échelle mondiale. Le taux de natalité diminue, l'espérance de vie augmente ... Ces changements s'intensifient et modifient la structure de la société et nécessitent des ajustements pour son bon fonctionnement. Le vieillissement de la population induit également des problématiques spécifiques telles que l'âgisme et l'isolement social dont souffrent certaines personnes âgées.

Des solutions émergent en réponse à ces diverses problématiques. La création de programmes favorisant la rencontre et la solidarité intergénérationnelles est parfois sollicitée à ces égards, on associe en effet beaucoup de bienfaits à la mise en relation de différentes générations.

L'instauration d'activités intergénérationnelles -associant les personnes âgées aux enfants- et la création de programmes intergénérationnels -couplant des maisons de repos à des crèches dans un même bâtiment ou sur un même site- commencent à se multiplier. Placer les générations l'une près de l'autre permet d'organiser des rencontres et d'encourager la création de liens intergénérationnels.

Dans ce travail, nous analysons trois programmes intergénérationnels réunissant une maison de repos et une structure accueillant des enfants. Le socle commun des trois cas étudiés est l'accueil d'enfants en bas âge, il oriente donc notre discussion. Il s'agit de lieux dans lesquels des rencontres intergénérationnelles sont d'ores et déjà mises en place.

Ce mémoire vise à en analyser le fonctionnement et l'organisation afin de comprendre comment le vivre ensemble de ces générations a priori si opposées -car situées aux deux extrêmes de la vie- s'y déroule. Pour cela, nous sommes allés à la rencontre des architectes, mais aussi des résidents et des membres du personnel afin d'observer les différentes stratégies de conception mises en place et la manière dont elles sont perçues par les utilisateurs des lieux. L'objectif est ici de confronter les volontés architecturales initiales à la manière dont les lieux sont effectivement vécus. Une quinzaine d'entretiens menés auprès de vingt et une personnes au total ont été effectués afin d'avoir un maximum de retours d'expériences et de ressentis sur la conception et l'usage de ces lieux.

Cette recherche met en évidence que la réalisation de tels programmes nécessite une gestion intelligente des différentes relations spatiales et visuelles afin de garantir intimité et confort dans l'espace pour chacune des générations. Apprendre à connaître l'autre et ses habitudes permet de favoriser des interactions de qualité. Ce travail montre aussi que la création de lieux propices à la rencontre a beaucoup d'importance. Permettre les rencontres spontanées et fortuites dans le bâtiment au travers de circulations ou d'espaces extérieurs communs est certes l'une des solutions pour permettre la création de liens, mais il apparaît qu'en plus de cela, créer un espace de rencontres à l'intérieur du bâtiment et prévu spécifiquement dans le but d'y organiser des rencontres intergénérationnelles semble indispensable pour que l'ensemble des utilisateurs s'y sentent bien et en sécurité. Ce travail offre donc des recommandations notamment sur la répartition des fonctions et la conception des lieux de rencontres, mais aussi sur la gestion des différentes relations spatiales et visuelles au sein de tels programmes.

ABSTRACT

On a global scale, the demographic situation has been evolving for years. While the birth rate is decreasing, the life expectancy is increasing... These changes modify the society's structure, and adjustments in the way the society currently works are thus required. Additionally, the ageing of the population leads to specific issues such as ageism and the social isolation some elderly people suffer from.

Therefore, solutions are emerging to tackle those problematics. The creation of programmes which support the intergenerational meeting and solidarity is sometimes used as a means of response. Indeed, lots of benefits are associated with bringing different generations together.

The establishment of intergenerational activities connecting the elderly with young children, and the creation of intergenerational programs coupling rest homes with nurseries located in the same building or on the same site, begin to multiply. Placing the generations next to each other allows to organise meetings and to promote the creation of intergenerational links.

In this work, three intergenerational programmes grouping together a rest home and a structure for young children will be analysed. The common core of our three cases is the care for young children so it orients our discussion. Intergenerational meetings take place in each of those places.

This thesis aims to evaluate the functioning of those cases, apprehend their organisation, and understand how two generations established at the two extremes of life get along with each other. To do so, the architects of these buildings were interviewed, as well as the residents and the staff members of these institutions to observe the different design strategies and how they are perceived by the users. The aim is to compare the initial architectural intentions to the way the building is actually lived. About fifteen interviews conducted with twenty-one persons have been conducted to obtain as much feedback as possible on experiences and feelings about the design and usage of these places.

This research highlights that setting up such programme requires a clever management of the different spatial and visual relations to guarantee privacy and comfort in space for each generation. Getting to know each other and everyone's habits allows to support quality interactions. This work also shows that the creation of meeting places is very important in such programmes. Allowing spontaneous meetings in the building thanks to shared circulations or exterior spaces is one of the solutions to create links. Additionally, the creation of a space specifically designed for intergenerational meetings inside the building seems essential to ensure that all users feel safe and comfortable. This thesis offers design suggestions on the functions' distribution and on the design of such meeting places, but also on the management of the different spatial and visual relations within such programmes.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	3
RÉSUMÉ.....	5
ABSTRACT.....	6
TABLE DES FIGURES.....	10
TABLE DES TABLEAUX.....	12
INTRODUCTION.....	13
Choix personnel.....	13
Contexte sociétal.....	13
Objet de la recherche.....	13
Structure du travail.....	14
ÉTAT DE L'ART.....	15
1. Situation démographique.....	16
1.1. Le vieillissement de la population et la diminution de la natalité.....	16
1.2. L'évolution des structures familiales.....	18
2. Les conséquences du vieillissement de la population.....	20
2.1. Isolement social.....	20
2.2. L'âgisme.....	21
2.3. L'injonction du « bien vieillir ».....	22
2.4. Quel impact du vieillissement sur l'architecture ?.....	23
3. Programme intergénérationnel.....	25
3.1. Qu'est-ce que c'est ?.....	25
3.2. Les programmes intergénérationnels comme solution contre l'âgisme ?.....	26
3.3. Les programmes intergénérationnels : que du positif ? Challenges et limites des programmes intergénérationnels.....	29
4. La notion du chez-soi.....	31
5. La définition des limites en architecture.....	32
6. L'architecture des crèches.....	33
6.1. Généralités.....	33
6.2. Aménagement des différents espaces.....	34
7. Conception des maisons de repos.....	37
7.1. État des lieux et réforme des maisons de repos en Wallonie.....	37
7.2. L'architecture « alternative » aux maisons de repos.....	43

8.	Les crèches et maisons de repos intergénérationnelles : l'émergence d'un concept	44
9.	L'architecture de programme intergénérationnel.....	45
9.1.	Quatre facteurs influents	47
9.2.	Zoom sur les lieux de rencontres	48
9.3.	Zoom sur les habitats intergénérationnels.....	53
10.	La triplicité de l'espace	53
11.	Schéma synthétique de l'état de l'art.....	56
12.	Formulation de la question de recherche	57
13.	Conclusion et perspectives de l'état de l'art.....	58
MÉTHODOLOGIE.....		59
1.	L'approche qualitative comme méthodologie générale	60
2.	Méthodologie des visites de sites : un éventail de choix.....	61
2.1.	L'observation participante.....	61
2.2.	Les parcours commentés	62
2.3.	Le relevé habité.....	63
3.	Étude de cas	64
4.	Les entretiens semi-directifs comme méthode de recueil de données.....	64
4.1.	Élaboration des guides d'entretiens.....	66
5.	Mise en pratique	67
5.1.	Méthodologie de sélection des cas.....	67
5.2.	Présentation des cas d'étude sélectionnés	68
6.	Élaboration de la grille d'analyse	73
7.	Schéma synthétique de la méthodologie	76
RÉSULTATS.....		77
1.	Traitement des données récoltées	78
2.	Les espaces intergénérationnels conçus, vécus et perçus.....	82
2.1.	« Dans la tête » de l'architecte.....	82
2.2.	« Dans la peau » du personnel.....	102
2.3.	« Dans les yeux » des résidents.....	116
DISCUSSION.....		123
1.	Analyse des espaces conçus, perçus et vécus	124
2.	Réponse à la question de recherche	126
CONCLUSION.....		133
1.	Apports et conclusion générale.....	134
2.	Limites	135

3. Perspectives.....	136
BIBLIOGRAPHIE	137
ANNEXES	147
1. Guides d'entretiens	148
1.1. Introduction	148
1.2. Guide d'entretiens des architectes rencontrés	148
1.3. Guides d'entretiens des participants aux programmes intergénérationnels.....	151
1.4. Guide d'entretiens des membres du personnel	153
2. Formulaire de consentement	156

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Estimation de l'espérance de vie de la population belge (United Nations, DESA, Population Division., 2022, consulté le 21 octobre 2023).....	16
Figure 2 : Population belge par groupes d'âges (United Nations, DESA, Population Division., 2022, consulté le 21 octobre 2023).	17
Figure 3 : Évolution du nombre d'enfants par femme (Statbel, 2024, consulté le 27 mars 2024). .	18
Figure 4 : Pyramide des âges de 2023 et prévision de 2071 (Iweps, 2023, consulté le 8 mars 2024).	18
Figure 5 : Évolution du taux de familles monoparentales en Belgique (Statbel, 2023a, consulté le 14 octobre 2023).	19
Figure 6 : Taux de couverture du nombre de places en crèches par commune (La ligue des familles, s. d., consulté le 31 mars 2024).	19
Figure 7 : Réponse à la question : « Comment vivriez-vous le fait de devoir quitter votre habitation ? » (Fondation Roi Baudouin, 2022, p.71).....	24
Figure 8 : Répartition des différentes finalités en fonction du nombre de projets et de leur faisabilité. (Loriaux et Remy, 2013, p.33).	26
Figure 9 : Exemple de réaménagement permettant une utilisation complète de l'espace (Pereira, 2017a, p.8).....	35
Figure 10 : Répartition par âge et sexe des personnes de plus de soixante ans selon leur lieu de résidence (Salle et al., 2021, p.19).	38
Figure 11 : Image de la maison de repos chez les personnes interrogées par la Fondation Roi Baudouin (Fondation Roi Baudouin, 2022, p.59).	39
Figure 12 : Réponses des personnes interrogées à l'idée de devoir séjourner en maison de repos un jour (Fondation Roi Baudouin, 2022, p.60).	39
Figure 13 : Plan d'une chambre classique en maison de repos de l'EHPAD « La Cité verte » à Sucy-en-Brie par AD QUATIO, architectes (CAUE28, 2014, p.23).....	41
Figure 14 : Schéma du modèle domestique de Didier Salon (Salon, 2006, p.32).	42
Figure 15 : Comparaison des modèles sous forme de pyramides (Tubbe, s. d., consulté le 6 mars 2024).....	43
Figure 16 : Exemple d'un dessin réalisé lors de cette étude, enfant jouant au bowling dans l'espace extérieur (Norouzi et al., 2023, p.179).....	49

Figure 17: Représentation imagée des espaces extérieurs comme lieu de rencontres (Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.11).....	49
Figure 18: Exemple des différents niveaux d’interactions (Norouzi, Jarrott, et Chaudhury, 2019, p.39).....	50
Figure 19 : Exemple d’un dessin réalisé lors de cette étude, enfant partageant un repas avec des personnes âgées (Norouzi et al., 2023, p.180).....	50
Figure 20: Exemple d’une salle modulable et multifonctions (Norouzi et Angel, 2023, p.8).	51
Figure 21 : Exemple de « mauvaise conception », (Norouzi, Jarrott, et Chaudhury, 2019, p.40)....	52
Figure 22 : Schéma synthétique de l’état de l’art.....	56
Figure 23 : Tableau synthétique des caractéristiques des trois types d’entretiens (Imbert, 2010, p.24).....	65
Figure 24 : Schéma synthétique de la méthodologie employée.	76
Figure 25 : Zonage des fonctions et relations spatiales dans le projet du Balloir.	84
Figure 26 : Zonage des fonctions et relations spatiales dans le projet du Bois du Manil.	85
Figure 27: Zonage des fonctions et relations spatiales dans le projet de l’Auberge du Vivier.	87
Figure 28 : Cour centrale de l’Auberge du Vivier (à gauche) et patio central au Bois du Manil (à droite).	88
Figure 29: Couloir avec les portes en quinconce à l’Auberge du Vivier (à gauche) et espace de vie et couloir des unités de vie au Bois du Manil (à droite).	90
Figure 30 : Lieu de vie d’une unité familiale au Bois du Manil.	93
Figure 31 : Cheminements et zonage de l’espace extérieur de l’Auberge du Vivier.	95
Figure 32 : Représentation 3D de l’Auberge du Vivier.	95
Figure 33 : Cheminements et zonage de l’espace extérieur du Bois du Manil.....	96
Figure 34 : Photos du jardin partagé du Bois du Manil.	96
Figure 35 : Fresques et couleurs pour chacun des étages au Bois du Manil.....	98
Figure 36 : Fresque murale rappelant l’univers de la bande dessinée au Bois du Manil.....	100
Figure 37 : Lieux de rencontres intergénérationnelles de l’Auberge du Vivier : la salle d’activité située sous les combles (en haut à gauche), la salle commune de la maison des enfants (en haut à droite), la bibliothèque (en bas à gauche) et le restaurant de la maison de repos (en bas à droite).	109
Figure 38 : Lieu de rencontre actuel au Bois du Manil, l’espace dédié à la section des grands à la crèche.	110

Figure 39 : Ancien lieu de rencontre de la Résidence du Bois du Manil, le grand restaurant (à gauche) et le hall d'entrée avec ses machines à boissons (à droite).	112
Figure 40 : Pièce de snoezelen intergénérationnel adaptée.	114
Figure 41 : Position approximative des résidentes.	120

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Exemples de mises en forme spatiales des lieux intergénérationnels, extrait de (Norouzi, Jarrott, et Chaudhury, 2019, p.43).	48
Tableau 2 : Stratégies de conception architecturale dans des programmes intergénérationnels, (Norouzi et al., 2023, p.183, traduit par l'auteur).	52
Tableau 3 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées en fonction des personnes interviewées.....	66
Tableau 4 : Tableau récapitulatif des personnes interrogées.	68
Tableau 5 : Grille d'analyse initiale.	75
Tableau 6 : Évolution des sous-thématiques.....	80
Tableau 7 : Profil des différents membres du personnel.....	102
Tableau 8 : Tableau synthétique des stratégies de conception.	132

INTRODUCTION

Pour entamer ce travail, nous allons commencer par présenter brièvement le contexte dans lequel s'inscrit notre recherche et quel est l'objectif souhaité. Nous expliquerons également quelle est la raison qui a orienté notre choix de travailler sur un tel sujet.

Choix personnel

Sensible depuis toujours au bien-être des usagers, j'ai rapidement su qu'il s'agissait d'un sujet que j'aimerais traiter dans mon travail de fin d'études. Ce sujet de recherche avait déjà été largement traité dans la littérature existante, mais de façon très globale, j'ai donc décidé de préciser et d'orienter mon sujet vers les enfants et les personnes âgées. Trouver des solutions pour améliorer le confort et le bien-être de ces générations m'a semblé une bonne façon de conclure mes cinq années d'études et m'a ainsi permis de joindre au côté architectural un aspect social et psychologique. Ce choix de sujets permettait en conséquence d'avoir un travail basé sur des rencontres et des discussions avec des personnes provenant du domaine de la construction, mais pas seulement. Cela me semblait être une bonne première entrée en matière avant d'arriver dans le monde du travail.

Contexte sociétal

Depuis plusieurs années, on assiste à l'émergence de nouveaux projets qui visent à valoriser les rencontres et la création de liens entre des personnes issues de différentes générations au travers de programmes intergénérationnels. De nombreuses études prouvent que de tels programmes peuvent avoir des bénéfices et des avantages sur l'ensemble des générations, à savoir les enfants, les étudiants, les adultes et les seniors. En effet, au vu des nombreux changements démographiques auxquels notre société fait et devra faire face dans les prochaines décennies, des réflexions émergent quant à la création de nouveaux modèles architecturaux. Cependant, les programmes liant crèches et maison de repos restent encore rares, même si leur nombre tend à augmenter depuis quelque temps. Si ces programmes sont encore peu nombreux, les recherches sur leur architecture le sont encore plus. C'est pour cette raison que nous avons choisi de travailler sur ce genre de programmes et d'en analyser l'architecture.

Objet de la recherche

Ce travail s'intéresse donc plus particulièrement aux générations des personnes âgées et des jeunes enfants en bas âge. Il analyse des cas existants de maisons de repos couplées à des crèches, cas dans lesquels des rencontres intergénérationnelles sont mises en place entre les deux structures.

Pour analyser et comprendre l'architecture de ces programmes, notre travail a pour objectif de comparer les volontés de l'architecte aux ressentis et à la perception qu'ont les membres du personnel et les résidents de ces lieux. Nous pensons qu'avoir un retour des utilisateurs permet de mieux saisir les besoins associés à de tels programmes et de définir un socle commun entre les différents cas étudiés qui servira à la conception de projets similaires. Pour cela, nous sommes allés à la rencontre de l'ensemble des utilisateurs dans le but d'obtenir

leurs retours d'expériences et de comprendre comment s'opère la gestion des deux générations (et quels en sont les bénéfices et difficultés associés). Nous avons suivi trois cas, situés dans différentes communes en Région wallonne, que nous avons étudiés et analysés pour en déterminer les forces et les faiblesses, et proposer des pistes de conception répondant aux besoins de chacun, tout en favorisant la rencontre.

L'objectif est donc de proposer des pistes de conception et de comprendre ce qui est important à prendre en compte pour la réalisation de ces programmes. Notre objectif n'est pas de proposer un projet « parfait » pour réunir une maison de repos et une crèche, mais plutôt de donner des conseils et des méthodes qui pourraient servir à des architectes voulant créer de telles structures.

Structure du travail

Notre travail s'organise autour de cinq parties principales :

- **L'état de l'art** dans lequel nous effectuons une revue de la littérature existante autour de sujets liés à l'objectif de notre recherche, et au terme de laquelle nous formulons la question de recherche associée à ce mémoire.
- **La méthodologie** dans laquelle nous détaillons comment ce travail s'est organisé et quelles méthodes ont été employées pour répondre à notre question de recherche.
- **Les résultats** dans lesquels nous analysons les différents entretiens menés et les cas étudiés.
- **La discussion** dans laquelle nous approfondissons les résultats obtenus et tentons de les traduire spatialement en proposant des pistes de conception.
- **La conclusion** qui permet de résumer le travail effectué, ainsi que les apports de notre recherche, les limites rencontrées et les éventuelles perspectives sur lesquelles elle pourrait déboucher.

ÉTAT DE L'ART

État de l'art

1. Situation démographique

Pour l'entrée en matière de ce travail de fin d'études, nous avons choisi de commencer par présenter la situation démographique actuelle en s'intéressant plus particulièrement aux phénomènes qui font écho à notre sujet de recherche, à savoir le vieillissement de la population et la diminution de la natalité.

1.1. Le vieillissement de la population et la diminution de la natalité

Le vieillissement de la population est un phénomène mondial auquel tous les pays du monde sont confrontés. En effet, « d'ici à 2030, une personne sur six dans le monde aura soixante ans ou plus...[...]...le nombre de personnes âgées de soixante ans et plus a dépassé celui des enfants de moins de cinq ans », cite un rapport de l'OMS (OMS, 2022, consulté le 20 octobre 2023). Ce vieillissement de la population est notamment dû à l'augmentation de l'espérance de vie et à la diminution du taux de natalité dans le monde.

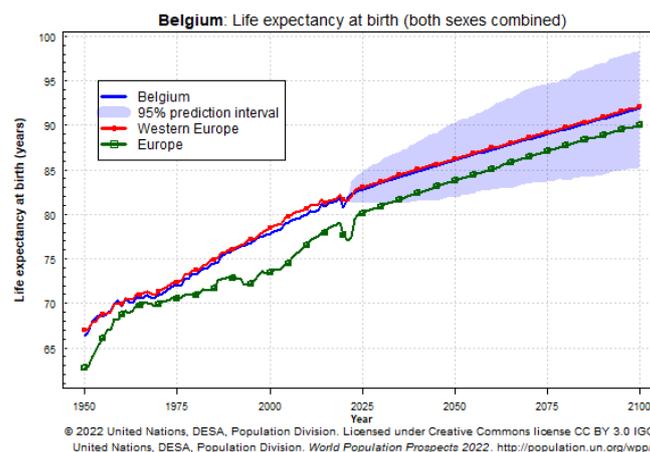


Figure 1 : Estimation de l'espérance de vie de la population belge (United Nations, DESA, Population Division., 2022, consulté le 21 octobre 2023).

La Belgique n'échappe pas à ce phénomène, l'espérance de vie de la population augmentant de manière significative depuis les années 1950 (Figure 1). La tranche d'âge des soixante-cinq ans et plus a, depuis environ dix ans, dépassé celle des enfants et des adolescents, et les prévisions annoncent un renforcement de ce phénomène compte tenu de la diminution du taux de la natalité (Figure 2).

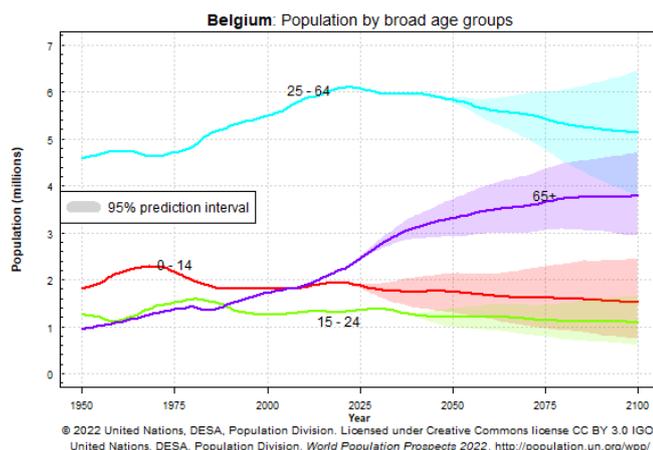


Figure 2 : Population belge par groupes d'âges (United Nations, DESA, Population Division., 2022, consulté le 21 octobre 2023).

Effectivement, selon un rapport de l'Iweps, en considérant janvier 2024 comme base de données, le pourcentage de personnes âgées de 80 ans, en Wallonie, passerait de 5% en 2023 à 11,6% en 2071. La tranche d'âge des 65 ans et plus pourrait atteindre 28,3% de la population wallonne en 2071, alors qu'elle est à 19,5% en 2023 (Iweps, 2024).

Cette modification mondiale de la structure de la population va nécessiter, à différents égards, une adaptation de la société tout entière. De nouveaux modèles de société et de vivre ensemble vont dès lors devoir être mis en place afin de répondre aux nouveaux besoins (Chapon, Werner, et Olivry, 2011).

Ces nouveaux besoins prennent d'ores et déjà des formes diverses et variées. Si l'on s'intéresse par exemple aux conceptions des maisons de repos, le vieillissement de la population y induit une augmentation des demandes en places disponibles. En Wallonie par exemple, douze mille places supplémentaires seront créées d'ici 2030 pour répondre à la demande grandissante (Wallonie, 2019). Cette situation est qualifiée de préoccupante par les professionnels du domaine, tel Jean Hermesse, l'ancien patron des mutualités chrétiennes, qui déclare : « *On va devoir se battre pour avoir une place en maison de repos dont le coût sera plus élevé que la pension. Et si on continue à promouvoir le modèle des maisons de repos, les projections montrent qu'il faudrait construire une maison de repos de 90 lits toutes les deux semaines jusqu'en 2050. Et trouver du personnel. Là on est complètement dans le lac* » (Jean Hermesse, dans Ernens Catherine, 2022, consulté le 10 octobre 2023).

Il est donc nécessaire d'intégrer le plus rapidement possible ces changements dans nos manières de concevoir et d'adopter une « véritable politique de la longévité » (Salle et al., 2021, p.5).

Il est également intéressant de se pencher sur les tendances en matière de natalité en Belgique. En effet, comme dit précédemment, le taux de natalité en Belgique est en décroissance depuis les années 2010 (Statbel, 2023b). Selon les prévisions, le nombre de naissances, ou plutôt le nombre d'enfants (vivants) par femme, ne devrait plus augmenter et deviendrait relativement stable d'ici 2071 (voir Figure 3).

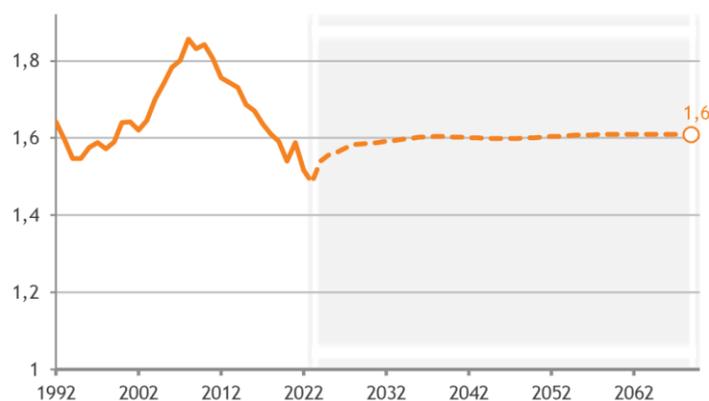


Figure 3 : Évolution du nombre d'enfants par femme (Statbel, 2024, consulté le 27 mars 2024).

Si l'on s'intéresse à la pyramide des âges de 2023 comparée à celle de 2071 (voir Figure 4), celle-ci nous permet de visualiser les deux phénomènes évoqués. En effet, on y voit que les tranches d'âges des personnes de moins de 65 ans diminuent, alors que les tranches au-dessus de 65 ans augmentent de manière significative, accélérant ainsi un vieillissement global de la population. L'Iweps prévoit d'ailleurs une augmentation de 4,2 ans de l'âge moyen de la population belge d'ici 2071 (Iweps, 2023).

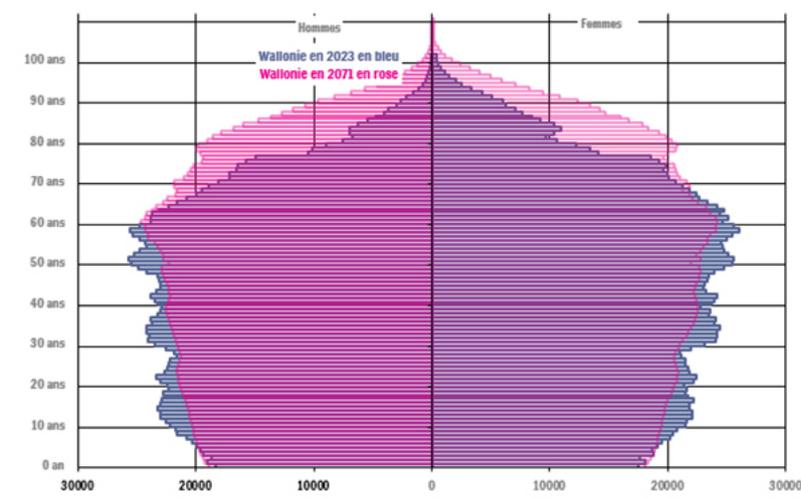


Figure 4 : Pyramide des âges de 2023 et prévision de 2071 (Iweps, 2023, consulté le 8 mars 2024).

1.2. L'évolution des structures familiales

Un autre changement sociétal que nous avons jugé utile d'aborder concerne l'évolution des structures familiales. Effectivement, ces dernières changent aussi beaucoup depuis plusieurs années. Par exemple, le taux de familles monoparentales augmente de manière caractéristique depuis une trentaine d'années, comme le montre la Figure 5 (Statbel, 2023a). Le nombre de familles monoparentales représente 9,9% de l'ensemble des ménages belges en 2023 (Statbel, 2023a).

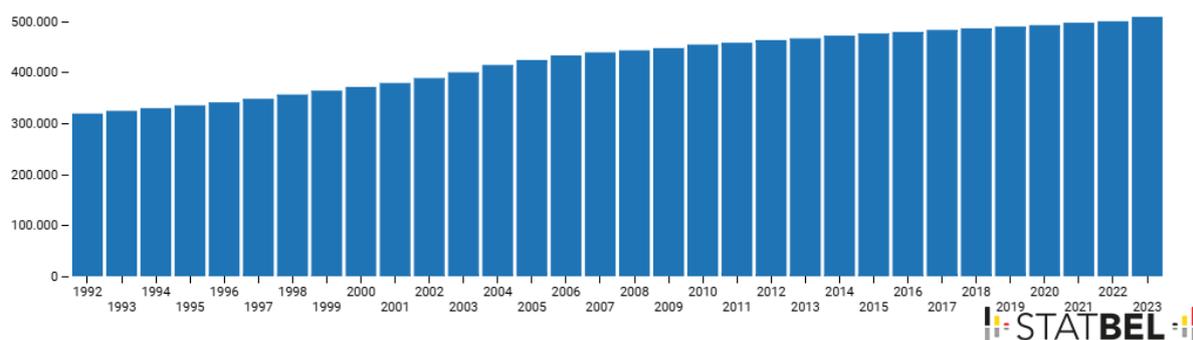


Figure 5 : Évolution du taux de familles monoparentales en Belgique (Statbel, 2023a, consulté le 14 octobre 2023).

Cette augmentation des familles monoparentales conduit également à des changements de modes de vie et de fonctionnement de la société. Par exemple, le nombre de demandes de places en crèches est impacté par ce phénomène, car beaucoup de parents seuls rencontrent des difficultés à concilier vie professionnelle et vie privée et à assurer la garde de leurs enfants. «Compte tenu de l'évolution de la société, où le mode de vie de la classe moyenne exige deux revenus et où les parents isolés doivent travailler pour survivre, personne n'est à la maison pendant la journée pour s'occuper des parents dépendants. [...] Ces derniers sont souvent des parents qui s'occupent également des besoins de leurs propres enfants » (Norouzi et Angel, 2023, p. 1, traduit par l'auteur).

En effet, le nombre de places en crèches est également un sujet de préoccupation en Wallonie. Beaucoup de familles se plaignent des difficultés et des délais liés à ces demandes. Une carte réalisée par la Ligue des familles et basée sur les sources de l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) de 2021 indique le taux de couverture en nombre de places en crèches dans chacune des communes de Wallonie. L'image suivante illustre l'exemple de la commune de Liège. Comme on peut le constater, la commune de Liège est assez mal desservie en termes de places en crèches (Figure 6). Seuls quarante enfants sur cent ont une place assurée. Malheureusement, le cas de Liège n'est pas isolé et de nombreuses communes wallonnes font face aux mêmes difficultés. En plus de la problématique liée au nombre de places, 80% des crèches devraient faire l'objet d'une rénovation énergétique. Le secteur des crèches est donc en pleine crise (NEXT GEN BELGIUM, s. d.).

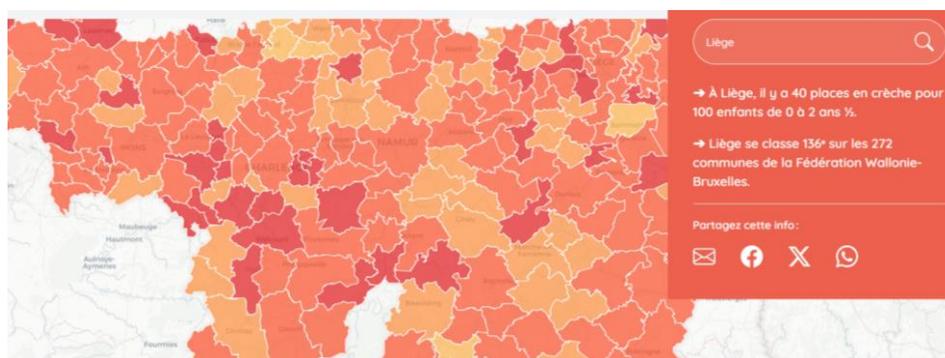


Figure 6 : Taux de couverture du nombre de places en crèches par commune (La ligue des familles, s. d., consulté le 31 mars 2024).

Un plan « Cigogne 5200 » a d'ailleurs été mis en œuvre pour créer 5200 nouvelles places en crèches de 2021 à 2026 afin de faciliter l'accès aux crèches pour les parents ayant du mal à

concilier vie privée et vie professionnelle. La création de ces nouvelles places passera par la construction de nouvelles infrastructures. Celles-ci seront implantées dans des communes « présentant cumulativement un faible taux d'emploi des femmes, un pourcentage élevé de familles monoparentales, un faible revenu par habitant et un faible taux de couverture » (NEXT GEN BELGIUM, s. d., consulté le 31 octobre 2023). En plus de ces nouvelles constructions, des infrastructures déjà existantes font devoir faire l'objet d'une rénovation (NEXT GEN BELGIUM, s. d.).

Cette rapide analyse de la situation démographique permet de situer notre sujet de recherche en fonction des besoins actuels. Comme nous l'avons dit, les maisons de repos et les crèches restent bien inscrites dans nos réalités sociétales et réfléchir à leur architecture semble essentiel.

2. Les conséquences du vieillissement de la population

Le vieillissement de la population n'a pas uniquement des conséquences liées à l'organisation de notre société et à sa structure, il a également des conséquences sociales et peut mener à l'apparition de nouvelles problématiques sociétales. Cette section vise donc à définir les majeures problématiques observables à la suite du vieillissement de la population.

2.1. Isolement social

La première conséquence que le vieillissement de la population peut avoir, et que nous allons développer, est l'augmentation de l'isolement social de nos aînés. En effet, les facteurs démographiques cités précédemment, tels que l'augmentation de l'espérance de vie et l'évolution des structures familiales, engendrent des risques d'isolement à la suite d'une diminution des relations sociales. Le nombre de personnes âgées vivant seules augmente de manière significative et l'on voit dès lors apparaître le risque d'un « désert relationnel » (Couturier et Audy, 2016, p.128). « En 2021, 530 000 personnes de 60 ans et plus ne rencontrent jamais ou quasiment jamais d'autres personnes » (Petits Frères des Pauvres, 2021, p.24). Il est important de préciser ici que nous traitons du phénomène de l'isolement social et non pas de la solitude. En effet, la solitude est un sentiment qui peut découler d'un état d'isolement. Toutefois, elle peut très bien être volontaire ou subie pour la personne concernée (Petits Frères des Pauvres, 2019). La solitude se définit comme suit : « État de quelqu'un qui est seul momentanément ou habituellement » (Larousse, s. d., consulté le 21 mai 2024). Solitude et isolement social n'ont donc les mêmes conséquences et se doivent d'être distingués dans le présent travail.

« L'isolement social est la situation dans laquelle se trouve la personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger » (Serres, 2017, p.8). L'isolement social peut être défini en fonction des relations sociales, et surtout en regard de leur qualité. Ce phénomène ne touche donc pas uniquement la tranche d'âge des seniors, bien que ceux-ci soient les principaux concernés, mais bien l'ensemble des générations.

L'isolement social est un phénomène important que de nombreuses études ont déjà analysé au vu des conséquences néfastes qu'il peut entraîner sur les personnes qui en souffrent. On distingue d'ailleurs deux types d'isolement : l'isolement horizontal et l'isolement vertical. « Le premier découle du fait de ne pas avoir d'enfant, alors que le second résulte plutôt du fait de ne

pas avoir de conjoint. L'isolement total se forme de l'addition des isolements vertical et horizontal » (Couturier et Audy, 2016, p. 129).

Au point de vue des conséquences de ce phénomène, on en distingue également deux types : les conséquences physiques et les conséquences mentales. Les conséquences physiques, principalement observées chez les personnes âgées, vont être liées à une dégradation de l'état de santé global de la personne. Les personnes seules auront aussi tendance à ne plus prendre soin d'elles, à ne plus correctement ou suffisamment s'alimenter (Serres, 2017). Au point de vue mental, il s'agira plutôt d'un sentiment de mal-être, de dépression, de solitude par exemple. En réalité, on observe même une « mortalité supérieure, avec un facteur risque de 1,26 » (Serres, 2017, p.83) chez les personnes souffrant de l'isolement.

De nombreux facteurs jouent sur l'isolement social des personnes âgées. La solitude, ainsi que le fait de vivre seul, peuvent en être à l'origine. Un autre facteur est la perte d'autonomie. « Présenté comme un facteur indéniable de la perte d'autonomie ou, tout au moins, comme un « accélérateur » des effets du vieillissement [...], l'isolement social des personnes « âgées » en serait réduit à des représentations sociales d'infirmité » (Lalivie d'Épinay, 1992 dans Le Goff et Poupart, 2021, p.234). D'autres facteurs d'ordre territorial peuvent aussi jouer un rôle sur l'isolement de la personne âgée. En effet, nombre de personnes âgées vivent dans des milieux péri-urbains. Ces milieux ne sont pas toujours les mieux équipés, que cela soit en termes de services de proximité, de transports en commun ou d'infrastructures dédiées à la mobilité douce. Ces facteurs renforcent cet isolement, puisque la personne peut se retrouver « bloquée » chez elle (Chapon, 2013).

Si l'on insiste ici sur la sensibilisation et la lutte contre l'isolement social des personnes âgées, c'est parce que les effets développés précédemment peuvent s'accumuler à d'autres problèmes de santé existants, voire les aggraver. « Réduire ces risques, c'est donner à chacun la possibilité d'avancer en âge dans de bonnes conditions » (Ministère chargé de l'Autonomie, 2021, p.2).

Bien que les résidents ne soient pas seuls à proprement parler dans leur maison de repos, il est facile d'imaginer l'isolement qu'ils peuvent ressentir. Séparés de leur famille et de leur environnement quotidien pour se retrouver dans une « maison » totalement nouvelle -et qui est parfois loin d'en avoir l'apparence (Amnesty International Belgique, 2022)-, les personnes âgées perdent ainsi leurs repères et leur cercle social. Il est donc logique de se dire que cette acclimatation à leur nouveau « chez-soi » peut être difficile.

2.2. L'âgisme

La deuxième conséquence liée au vieillissement de la population, et que nous allons aborder, est celle de l'âgisme.

« L'âgisme regroupe les stéréotypes (la façon d'envisager l'âge), les préjugés (ce qu'inspire l'âge) et la discrimination (la façon de se comporter), dont on est soi-même victime ou dont autrui est victime en raison de l'âge » (OMS, 2021b, consulté le 20 octobre 2023).

La première apparition de ce terme remonte à 1969 dans un article du gérontologue Robert Butler. À cette époque, le terme « âgisme » décrivait essentiellement les stéréotypes touchant la génération des personnes âgées. Aujourd'hui, ce terme s'est élargi et s'applique à toutes les générations (Plan et al., 2022).

Dans un rapport de l'OMS datant de 2021, l'âgisme est décrit comme un fléau qu'il est important de combattre, car il s'agit d'un phénomène « qui a des effets négatifs sur l'état de santé, est source d'isolement social et de décès précoces et coûte des milliards de dollars aux pays » (OMS, 2021a, consulté le 9 octobre 2023). « On estime que 6,3 millions de cas de dépression dans le monde sont dus à l'âgisme » (OMS, 2021a, consulté le 9 octobre 2023). En effet, on associe à l'âgisme divers effets néfastes sur la santé, principalement des personnes âgées, tels qu'une diminution de l'espérance de vie, une augmentation du niveau de stress, des problèmes d'ordre psychologique comme la dépression, le mal-être, la solitude, ...

Le vieillissement de la population contribue à renforcer ce type de discriminations. Dans une société axée sur le paraître et sur l'image -et dans laquelle la jeunesse est idéalisée-, il n'est pas étonnant que ce phénomène soit renforcé (Bizzini, 2007).

Une autre conséquence de l'âgisme est une diminution de l'intérêt porté à nos aînés. Perçus comme des fardeaux inutiles et coûtant cher à notre société, l'expérience, les apprentissages et les connaissances dont nous pourrions tirer profit se voient relégués à l'arrière-plan (Bizzini, 2007). Cela est d'autant plus préoccupant que, selon certaines croyances religieuses, les personnes âgées devraient être vénérées. « Détentrice de l'histoire familiale, elle apporte la sagesse et le savoir. Mais la modification des rapports intra-familiaux et la modification du mode de transmission des connaissances ont fondamentalement changé la situation des «vieux » » (Bizzini, 2007, p.270).

La pandémie du Covid-19 que l'ensemble de la population a traversé n'a fait que mettre en exergue cette problématique de l'âgisme. Le traitement des personnes âgées n'a pas été le même que celui des plus jeunes. « Amnesty International a publié un rapport pour dénoncer la manière dont les droits des résidents de maisons de repos et de soins ont été bafoués pendant la crise sanitaire » (Plan et al., 2022, p.65).

Ces stéréotypes et préjugés se manifestent de diverses manières. On observe notamment des comportements différents chez les individus en fonction de la génération devant laquelle la personne se trouve. Par exemple, certains jeunes peuvent ressentir un certain malaise ou être irrespectueux lorsqu'ils s'adressent à des personnes âgées.

L'âgisme est donc devenu depuis quelques années une préoccupation des organismes de santé qui incitent à lutter contre ce problème grandissant. Le rapport de l'OMS datant de 2021 se conclut en proposant trois pistes de solutions : « les politiques et les lois qui traitent du problème de l'âgisme, les activités éducatives qui renforcent l'empathie et dissipent les idées fausses, ainsi que les activités intergénérationnelles qui réduisent les préjugés, contribuent toutes à faire reculer ce phénomène » (OMS, 2021a, consulté le 9 octobre 2023).

2.3. L'injonction du « bien vieillir »

La troisième problématique dont nous allons parler ici est celle de l'injonction du « bien vieillir ». En effet, il est possible dans notre travail que nous rencontrions des personnes qui émettent des réserves quant au fait de participer aux activités intergénérationnelles pour l'une ou l'autre raison, bien qu'on les incite à y participer afin d'augmenter leur sentiment de bien-être. C'est la raison pour laquelle nous avons jugé utile de parler succinctement de cette injonction du « bien vieillir ».

Depuis les années soixante, de nouvelles manières d'envisager le vieillissement émergent à la suite des changements démographiques observés. L'image d'un vieillissement actif, dans laquelle l'individu s'épanouit au travers d'activités diverses et variées, prend le pas sur la vision des vieux dépendants (Collinet et Delalandre, 2014). Dès lors, toute une série de recommandations, de conseils et d'outils ont commencé à émerger pour que les seniors puissent « réussir leur vieillissement » (Collinet et Delalandre, 2014), incitant la personne âgée « à une prise en charge par l'individu de son propre bien-être » (Collinet et Delalandre, 2014, p.453). Ces recommandations couvrent des domaines divers tels que : « la promotion d'une alimentation saine, d'activités physiques et sportives et d'un lien social intergénérationnel » (Caradec, Mallon, et Hummel, 2014, p.64). Cependant, l'ensemble de ces recommandations sous-entend également que, si ses conseils ne sont pas suivis, il existe alors le risque de « mal vieillir » (Caradec, Mallon, et Hummel, 2014, p.61). En effet, « le bien-être personnel y devient un objectif, et la capacité à rester actif est présentée comme la condition de ce bien-être » (Collinet et Delalandre, 2014, p. 445).

Par conséquent, des voix commencent à s'élever dans la communauté scientifique et la littérature afin de nuancer cette injonction au « bien vieillir ». En effet, une pression pèse sur les personnes âgées. Ne pas suivre ces consignes pourrait vouloir dire que les seniors risquent de rater leur vieillissement. De plus, avoir un vieillissement actif n'est pas uniquement bénéfique pour l'individu, il l'est également pour la collectivité et pour le bon fonctionnement économique : « Le vieillissement, ça va coûter cher ! » (Caradec, Mallon, et Hummel, 2014, p.68). Qui plus est, ces conseils proposent « un vieillissement réussi standard » qui ne tient pas compte du parcours individuel de chacun. Nombre d'articles vantant les bienfaits de ces conseils se basent sur des analyses statistiques et quantitatives « en ignorant la complexité des parcours de vie, ce qui est inévitable dans ce type d'approche » (Collinet et Delalandre, 2014, p. 460). Cette injonction au bien vieillir est donc à prendre avec recul et rappelle qu'il nous sera important de tenir compte du parcours de vie individuel de chacun des résidents que nous rencontrerons.

2.4. Quel impact du vieillissement sur l'architecture ?

Enfin, une dernière problématique que nous souhaitons aborder concerne l'impact du vieillissement de la population sur l'architecture. Les logements privés, les bâtiments publics et les transports en commun ne sont bien souvent pas adaptés aux personnes âgées qui occupent pourtant, nous l'avons dit, une place de plus en plus importante dans notre société.

Tout d'abord au point de vue du logement : grand nombre de personnes âgées souhaitent rester à leur domicile le plus longtemps possible car elles y sont attachées. Elles préfèrent dès lors adapter leur logement à de nouveaux besoins spécifiques plutôt que de déménager dans un lieu plus adapté. La Figure 7, réalisée dans une étude menée par la Fondation Roi Baudouin¹ sur un échantillon de personnes âgées de 60 à 84 ans, illustre ces deux phénomènes que sont l'attachement au logement et la volonté de rester chez soi. Le sujet de l'adaptation des logements est très large et ne pourra être abordé de manière complète dans ce travail, mais soulignons tout de même que quelques adaptations assez simples -comme modifier le revêtement de sol ou déplacer le mobilier pour éviter le risque de chute- peuvent être mises en

¹ La Fondation Roi Baudouin est une association qui, depuis plus de 45 ans, « agit en faveur de l'intérêt général, en collaboration avec de nombreux partenaires, experts et donateurs» (Fondation Roi Baudouin, s. d., consulté le 29 mars 2024).

place. Réaménager la salle de bain ou prévoir des volets électriques, cela peut aussi faciliter le quotidien des personnes âgées, de la même manière que recourir à divers services d'aides à domicile peut leur permettre de rester chez elles (HCLPD, 2012).

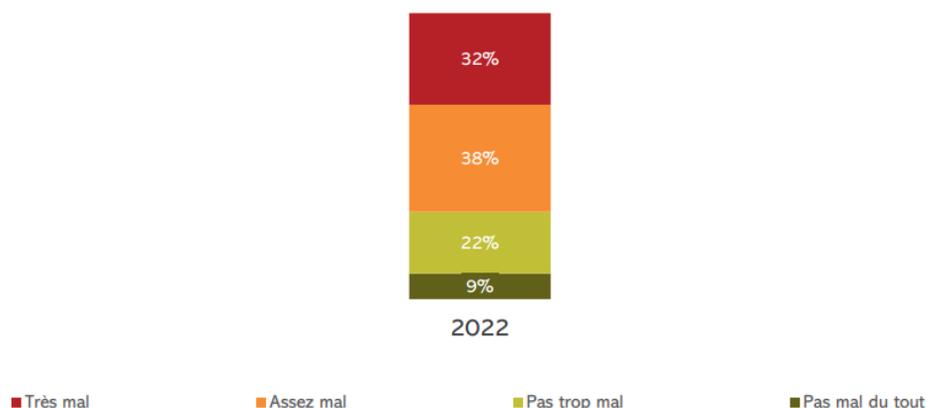


Figure 7 : Réponse à la question : « Comment vivriez-vous le fait de devoir quitter votre habitation ? » (Fondation Roi Baudouin, 2022, p.71).

Ensuite, bien vieillir chez soi ne signifie pas uniquement bénéficier d'un logement adapté : l'espace public doit également faire l'objet d'une réflexion pour répondre aux nouveaux besoins de nos seniors. En effet, « l'espace public est donc par définition public, c'est-à-dire ouvert à tous. Il est le lieu de l'inclusion et de l'exercice de la citoyenneté par essence et il paraît essentiel que son traitement et son aménagement permettent à toutes les catégories de la population d'y accéder et de s'y installer, indépendamment de l'âge ou du handicap » (Cérèse dans Les Cahiers de la Silver Economy et Faure, 2023, consulté le 23 mai 2024). Par exemple, les espaces publics ne sont pas tous bien équipés de bancs pour que les personnes âgées s'y reposent, ils manquent aussi de signalétiques et d'éclairages pour que les personnes âgées puissent se repérer facilement dans l'espace (Les Cahiers de la Silver Economy et Faure, 2023). Les transports publics se doivent aussi d'être adaptés pour que les personnes âgées soient en mesure de les utiliser. En effet, sans ceux-ci, les seniors « peuvent tomber plus rapidement dans la dépendance pour assurer leurs besoins de mobilité » (FNAU, 2021, p.23).

Ce que nous retiendrons de cette deuxième section est que le vieillissement de la population impacte de nombreux domaines : la santé, la psychologie et l'architecture, ... Elle nous a également permis de saisir que le chemin à parcourir pour créer une société adaptée et respectueuse de tous était encore long. Enfin, la solidarité intergénérationnelle est souvent citée comme l'une des solutions aux problèmes abordés, et c'est avec le sujet de l'intergénérationnel que nous allons poursuivre cet état de l'art.

3. Programme intergénérationnel

Nous continuons cette revue de la littérature avec une analyse des programmes intergénérationnels. En quoi consistent-ils ? Quels sont leurs avantages ? Quelles sont leurs limites ? La section suivante va tenter de répondre à ces questions.

3.1. Qu'est-ce que c'est ?

Le mot intergénérationnel peut être défini comme suit : « Qui concerne les relations entre les générations » (Larousse, s. d., consulté le 20 octobre 2023).

Un programme intergénérationnel vise donc à réunir différentes générations et à leur faire prendre part à une activité commune. Ces activités peuvent prendre des formes diverses et variées. Une multitude d'ASBL belges proposent des activités permettant la rencontre et la mise en relation de différentes générations. On retrouve par exemple :

- Des ateliers créatifs ou des jeux pendant lesquels enfants et seniors réalisent quelque chose ensemble ou font des jeux de société.
- Des espaces partagés autour desquels les générations peuvent se rencontrer, tel qu'un potager partagé.
- Des logements intergénérationnels dans lesquels jeunes couples, étudiants et seniors se côtoient.
- Des ateliers « Passeurs d'histoires » durant lesquels les personnes âgées racontent des histoires vécues aux plus jeunes.
- Des systèmes de parrainage qui permettent de mettre en relation des personnes de différents horizons et d'échanger des moments « privilégiés » en échangeant un repas ou en venant aider les enfants pour les devoirs, ...

La majeure partie de ces programmes réunit de jeunes enfants et des personnes âgées. Ils permettent aux enfants d'apprendre de leurs aînés, de tisser de nouveaux liens, et aux aînés de pallier leur isolement social en partageant des moments de joie avec les enfants. « À travers la multiplicité et la diversité des projets intergénérationnels, c'est un besoin nouveau impératif de nos sociétés vieillissantes qui apparaît » (Loriaux et Remy, 2013, p.22).

Une étude réalisée en 2012 à partir de la base de données de la Fondation Roi Baudouin a permis d'analyser de manière quantitative les finalités des programmes intergénérationnels existants. Les cinq principales finalités retenues sont :

- « La rencontre conviviale ;
- La transmission d'expériences, de savoir-faire et de mémoire ;
- Les réalisations communes (artistiques, culturelles ou autres) ;
- La solidarité active en direction des publics en difficulté ;
- Le « vivre ensemble ». » (Loriaux et Remy, 2013, p.32).

Ces cinq finalités ne sont pas toutes représentées avec la même intensité dans le grand nombre de programmes intergénérationnels existants. Comme le montre le graphique suivant (Figure 8), ce sont les réalisations communes qui sont le plus fréquemment organisées, alors que la solidarité active est la plus rare. Cela s'explique notamment par la facilité de mise en œuvre de

certaines activités. La solidarité active nécessite « le plus souvent des ressources humaines et financières et des compétences et des disponibilités de la part des bénévoles qui ne sont pas tous motivés par un souci avéré d'échanges entre les générations» (Loriaux et Remy, 2013, p.33). Dans ce graphique, le terme « acceptés » concerne les projets ayant reçu un financement de la part de la Fondation Roi Baudouin à la suite d'un appel à projets. Les projets refusés désignent donc les projets qui avaient répondu à l'appel d'offres, mais qui n'ont pas été retenus pour ce financement.

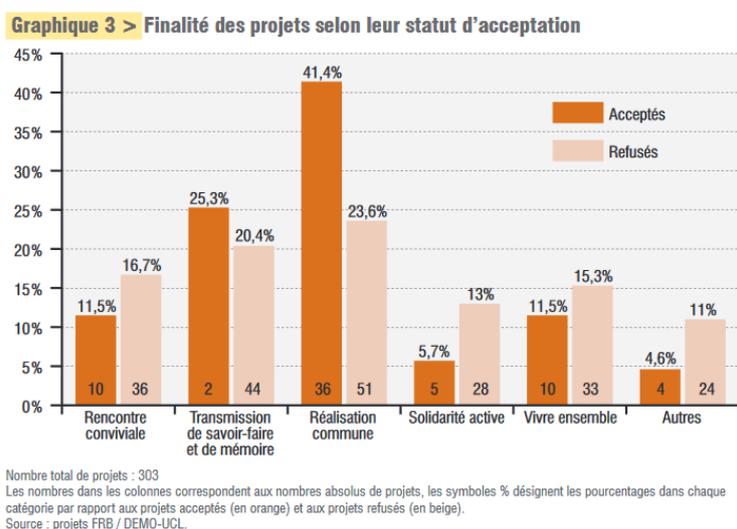


Figure 8 : Répartition des différentes finalités en fonction du nombre de projets et de leur faisabilité. (Loriaux et Remy, 2013, p.33).

3.2. Les programmes intergénérationnels comme solution contre l'âgisme ?

Comme évoqué précédemment, les activités intergénérationnelles sont citées comme solution pour combattre l'âgisme ou l'isolement social.

En effet, à la suite de diverses études, des chercheurs se sont rendu compte que les enfants ayant des contacts plus réguliers avec des personnes âgées étaient moins sujets à avoir des préjugés que les enfants ayant moins, voire pas du tout, de contacts avec nos seniors (Adam, 2011).

Les programmes intergénérationnels sont aussi désignés comme solution contre l'isolement social ressenti par un grand nombre de nos seniors. Nombreux donc sont les articles, études et recherches qui mettent en avant les avantages et les bienfaits que les programmes intergénérationnels ont sur les participants. Cette section vise à les synthétiser.

3.2.1. Les avantages des programmes intergénérationnels d'un point de vue sociétal

Les stéréotypes âgistes touchent toutes les générations, que cela soit par les personnes qui en souffrent ou par les personnes qui les créent.

Les enfants peuvent aussi être à l'origine de ces stéréotypes, ils peuvent avoir des préjugés sur nos aînés. Plusieurs études réalisées prouvent que ces stéréotypes sont d'autant plus forts quand les enfants ne sont pas souvent en contact avec des personnes âgées. L'intérêt de renforcer les contacts intergénérationnels, et cela notamment grâce à des programmes permettant les rencontres, prend donc du sens.

Une étude réalisée par le Professeur Sheree Kwong See met en évidence ce phénomène grâce à la réalisation d'une expérience. Cette expérience met en contact un enfant et une enseignante qui va venir lui apprendre un nouveau mot. « En fait, l'enseignant(e) va chaque fois présenter à l'enfant deux objets : un objet très connu pour l'enfant comme par exemple « une balle » et un objet nouveau (ou moins connu à cet âge) comme par exemple « une agrafeuse » » (Adam, 2011, p.1). Par déduction, l'enfant désigne l'agrafeuse quand il entend ce mot, car il sait au contraire ce qu'est une balle et à quoi elle ressemble. La suite de l'expérience consiste à donner un mot qui n'existe pas, « Matupodi » (Adam, 2011, p.1) dans cet exemple pour désigner l'agrafeuse. Dans ce cas-ci, le résultat diffère en fonction de l'âge de l'enseignante. Si celle-ci est jeune, l'enfant aura plus facilement tendance à désigner l'agrafeuse en entendant le « faux-mot », alors que si la personne est âgée, il ne désignera aucun des deux objets, pensant que l'enseignante âgée se trompe. Ce résultat montre que les enfants peuvent aussi être à l'origine de stéréotypes. Par ailleurs, cette expérience a été réalisée une première fois avec des enfants ne fréquentant que très peu de personnes âgées et une deuxième fois avec des enfants côtoyant des seniors plus régulièrement. Dans ce deuxième groupe, aucune différence de comportement en fonction de l'âge de l'enseignante n'a été observée. Cela montre l'importance de permettre les interactions intergénérationnelles.

Les rencontres intergénérationnelles pourraient donc être bénéfiques à la société, car elles « ont des implications culturelles significatives pour les sociétés grâce au partage, à la transformation et à la réinterprétation des significations entre les générations » (Lee et al., 2021 dans Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.5, traduit par l'auteur). Les activités favorisent la transmission « par le biais d'activités telles que la musique, la danse, les contes, l'art et la cuisine » (Norouzi, 2016 dans Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.5, traduit par l'auteur) , et « favorisent l'apprentissage interculturel et reconnaissent les préjugés et le pouvoir des relations entre tous les acteurs impliqués » (Unesco, 2009 dans Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.5, traduit par l'auteur).

En conclusion, créer du lien intergénérationnel permettrait de « renforcer la cohésion entre générations et la citoyenneté active dans la société » (Baie, 2022, p.7). Cela permettrait ainsi de rompre en partie avec l'isolement social et diminuerait la ségrégation sociale que l'on observe actuellement, avec des générations vivant dans des structures séparées et souvent sans liens les unes avec les autres.

3.2.2. Les avantages des programmes intergénérationnels chez les individus

3.2.2.1. Chez les personnes âgées

Les rencontres intergénérationnelles et les rencontres avec des jeunes ont de nombreux bénéfices sur les personnes âgées, et notamment sur leur santé. Effectivement, les personnes âgées réalisent des activités plus stimulantes (physiquement et cognitivement) en augmentant « le niveau d'activités physiques des personnes âgées » (Canedo-García et al., 2017 ; Doll & Bolender, 2010 dans Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.4, traduit par l'auteur) « et en ayant des effets positifs sur les composantes cardiovasculaires, musculosquelettiques et psychosociales de la santé » (Flora & Faulkner, 2007 dans Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.4, traduit par l'auteur). On remarque aussi un plus grand investissement cognitif chez les personnes âgées participant à des programmes intergénérationnels. Par exemple : « Ces programmes ont un impact positif sur les personnes âgées atteintes de démence en augmentant leurs capacités

fonctionnelles et cognitives (Day et al., 2000), leurs comportements sociaux positifs tels que le sourire et le rire, les possibilités d'encadrer de jeunes enfants (Camp & Lee, 2011) et de jouer avec eux (Skropeta et al., 2014), et en diminuant leur niveau d'agitation (Galbraith et al., 2015)» (Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.4, traduit par l'auteur).

En conditions intergénérationnelles, les personnes âgées se sentent plus apaisées, plus entourées. Elles développent également plus d'interactions sociales et se sentent moins seules. Les symptômes de stress et d'anxiété diminuent également, et le bien-être des résidents augmente (Wendland et Parizet, 2023). Dans une expérience menée par Jarrott et Bruno en 2007, composée de septante enfants et nonante personnes âgées, « presque toutes les personnes âgées (97 %) ont déclaré avoir bénéficié du programme de l'IG, en termes d'émotions positives liées à l'interaction avec les enfants et aux soins qui leur sont prodigués, à l'observation des enfants et à l'énergie stimulante et à la gentillesse de ces derniers. La plupart des participants ont déclaré se sentir heureux (97 %), intéressés (90 %), aimés (89 %), utiles (86 %) et plus jeunes (65 %)» (Wendland et Parizet, 2023, p.493, traduit par l'auteur).

Les rencontres intergénérationnelles permettent aussi aux seniors de se sentir plus utiles, plus confiants et de redonner du sens à leurs activités quotidiennes. Les personnes âgées « ne demandent qu'à échanger, rencontrer, donner, partager leurs expériences et leurs passés » (Baie, 2022, p.7).

3.2.2.2. Chez les enfants

L'effet des programmes intergénérationnels sur les enfants peut à la fois être « physique, socio-émotionnel et cognitif » (Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.3, traduit par l'auteur). L'effet physique peut consister en une meilleure activité physique dans le cadre d'une activité comme de la danse, une meilleure alimentation, une meilleure santé générale. Par exemple, « les enfants peuvent se familiariser avec la qualité et la sécurité des aliments dans le cadre des programmes intergénérationnels » (Norouzi, 2016 dans Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.3, traduit par l'auteur).

D'un point de vue socio-émotionnel, le développement d'une plus grande empathie et d'une plus grande attention prêtée aux personnes âgées est l'un des avantages que l'on retrouve le plus souvent dans les articles traitant des programmes intergénérationnels. Effectivement, un contact régulier avec des personnes âgées permet aux enfants de mieux comprendre les forces et faiblesses de nos seniors et de développer une attitude plus positive à leur égard. Ils sont ainsi plus sensibilisés aux apprentissages à tirer de nos aînés (Wendland et Parizet, 2023).

Les enfants sont aussi des humains en pleine découverte du monde qui les entoure, ils sont en soif d'apprendre. En effets, « les enfants ne demandent qu'à créer, inventer, rencontrer, échanger, donner, apprendre » (Baie, 2022, p.7).

L'influence de ces rencontres ne se manifeste pas uniquement vis-à-vis du comportement envers les aînés, mais on remarque également des changements dans le comportement des enfants. Ils régulent plus facilement leurs sentiments et leurs comportements (Wendland et Parizet, 2023). Ils gagnent également en confiance, en capacité d'écoute et s'expriment plus facilement sur ce qu'ils veulent.

Enfin, au point de vue cognitif, certains « indicateurs de performance académique montrent que les enfants qui ont participé à un programme intergénérationnel ont obtenu de meilleurs résultats aux tests standardisés et aux tests de lecture (Fried et al., 2013), ainsi que de meilleures compétences en matière d'alphabétisation et de communication (Norouzi, 2016)» (Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.4, traduit par l'auteur).

3.3. Les programmes intergénérationnels : que du positif ? Challenges et limites des programmes intergénérationnels

« Une crèche à côté d'un home, tout le monde y gagne ! » (RTBF, 2023, consulté le 4 novembre 2023), peut-on lire dans la presse.

En parallèle des nombreux avantages cités dans la section précédente, il est aussi intéressant de se pencher sur les éventuelles limites de ce genre de programmes et les défis auxquels les concepteurs, le staff et les différentes parties prenantes peuvent être confrontés. Un article synthétisant les différents avantages des programmes intergénérationnels s'est aussi intéressé aux limites et aux défis de ce type de programmes.

Le premier challenge concerne l'importance de prévoir des activités organisées et planifiées correctement à l'avance (Wendland et Parizet, 2023). Lors de la mise en place de rencontres intergénérationnelles, il est essentiel de respecter les besoins de deux générations. Dès lors, il est nécessaire de faire appel à du personnel qualifié qui fournit aux personnes âgées des instructions claires sur la manière de s'y prendre avec les enfants. Improviser ce genre d'activités peut par conséquent être compliqué, car elles nécessitent une préparation assez rigoureuse qui pourrait être un frein à l'organisation. En outre, si ces activités ne sont pas suffisamment bien préparées en amont, il y a un risque d'obtenir un effet totalement inverse. Il s'agit en effet du deuxième risque pointé par Wendland et Parizet, qui expliquent qu'en cas de mauvaise préparation, les stéréotypes et les attitudes négatives envers les seniors peuvent se voir renforcés (Wendland et Parizet, 2023). Le troisième risque évoqué par les mêmes auteurs concerne toujours cette idée d'une préparation insuffisante de l'activité. En effet, si l'activité proposée est trop axée sur les enfants ou si les personnes âgées y sont mal considérées, voire infantilisées, il y a un risque de sentiment de dévalorisation chez les seniors (Wendland et Parizet, 2023).

Pour compléter cette analyse, nous avons réalisé un entretien avec le psychologue spécialiste du vieillissement, Stéphane Adam, qui a pu nous partager son expertise sur les éventuels risques, inconvénients et limites de tels programmes. Cet entretien fut très riche et a pu nous donner de nouvelles pistes sur le sujet des rencontres intergénérationnelles. La retranscription de cet entretien est disponible en Annexes-2. En effet, selon Stéphane Adam, « la formule magique de l'intergénérationnel » est à prendre avec des pincettes, tout comme une partie des bénéfices cités dans la littérature existante.

La première limite citée par Stéphane Adam est la suivante : la manière dont on perçoit le vieillissement influence directement la manière dont nous vieillissons nous-mêmes. Si nous percevons mal le fait de vieillir, nous vieillirons moins bien. Par exemple, notre mémoire déclinera plus vite et les risques de développer des problèmes cardiaques seront plus importants. En moyenne, une personne ayant une vision négative de la vieillesse vivra sept ans et demi de moins qu'une personne avec une vision positive de la vieillesse. Or il a été démontré que les personnes ayant la vision la plus négative de la vieillesse ne sont autres que les soignants. En effet, ces

professionnels de la santé côtoient des personnes âgées malades, dépendantes. De cela découle une généralisation de la vision qu'ils ont de la vieillesse.

À la lumière de ces éléments, Stéphane Adam conclut en disant qu'amener des enfants dans des maisons de repos n'est pas spécialement une bonne idée. Les enfants y sont confrontés au spectre le plus négatif du vieillissement. En effet, il est possible que le lieu dans lequel ils sont accueillis contienne des indicateurs de l'état de dépendance des personnes âgées. Cela influence la vision du vieillissement que peuvent avoir les bambins, et donc la manière dont ils vieilliront plus tard.

En ce qui concerne les bienfaits pour les personnes âgées, Stéphane Adam émet une nouvelle fois certains doutes. Les groupes d'enfants -que cela soit dans une maison de repos ou ailleurs- sont une source de bruit. Or le bruit est l'une des « pires pollutions » pour les personnes âgées en maison de repos, ce qui signifie que les visites des enfants peuvent être source de fatigue pour les seniors. Affirmer que toute initiative intergénérationnelle est positive est donc à ses yeux « caricatural et réducteur ». Cependant, qu'un jeune enfant y rencontre ses grands-parents est quelque chose de très positif ; en conséquence, il ne faut pas entrer dans l'extrême inverse et bannir toute forme de visite intergénérationnelle en maison de repos. Les rencontres extra-familiales peuvent également avoir du bon, mais, comme Stéphane Adam l'indique, il faut alors veiller à ce que cela soit le même enfant qui voit la même personne âgée pour créer ainsi une véritable relation au travers de rencontres régulières. Selon lui, les rencontres en grands groupes ne permettent pas de créer de véritables liens. Pour conclure, un programme intergénérationnel ne consiste pas seulement à faire cohabiter deux générations, il faut créer un véritable lien entre les deux structures. L'organisation est cruciale.

Comme nous l'avons mentionné dans la section 3.2.2.2 de notre état de l'art, les enfants qui ont des contacts réguliers avec des seniors ont une vision plus positive du vieillissement. Cependant, c'est bien la qualité des échanges qui compte, et non la quantité. L'important est que ces moments soient synonymes de plaisir. Selon Stéphane Adam, il faut donner envie de rendre visite à nos seniors, et c'est là que l'architecture peut avoir un rôle à jouer.

Nous avons également questionné Stéphane Adam sur l'idée d'un autre modèle mixte dans lequel crèche et maison de repos seraient davantage liées afin de permettre des rencontres plus spontanées. À cette question, Stéphane Adam répond que les espaces collectifs sont une source de problèmes dans ce genre de structures, car ils occasionnent beaucoup de bruit. Amener un nombre plus important d'individus dans les espaces partagés ne ferait que renforcer ce problème et augmenterait le bruit ressenti qui, rappelons-le, est « une des plus grandes pollutions pour les personnes âgées en maison de repos », comme l'indique Monsieur Adam. Une solution pourrait être de créer des unités de vie « réduites », à savoir des unités contenant moins de personnes et dans lesquelles le contrôle de l'intimité pourrait être plus facilement gérable. Des espaces communs à toutes les unités seraient aussi disponibles, mais s'y rendre résulterait d'un choix et non d'une obligation. Si, par exemple, on sait que des enfants s'y trouvent à telle heure, alors la personne âgée pourrait choisir de s'y rendre, mais ne subirait pas « une intrusion » forcée dans son espace de vie. À la question de créer des modèles plus mixtes, Stéphane Adam reste donc assez dubitatif.

Enfin, lorsque l'on interroge Stéphane Adam sur l'impact que peut avoir l'architecture dans ce type de projets, celui-ci répond que l'architecture doit donner envie de venir y passer du temps.

Plus l'endroit est agréable, plus la personne âgée aura des possibilités de visites ; c'est donc là que l'architecture et l'aménagement de l'espace peuvent être déterminants. Mais tout programme intergénérationnel se doit d'être réfléchi, organisé et préparé afin de permettre l'obtention d'un quelconque bénéfice.

4. La notion du chez-soi

Cette quatrième section introduit la partie architecturale de notre état de l'art. En effet, l'ensemble des points évoqués précédemment étaient plutôt liés au caractère sociologique des programmes intergénérationnels. Nous allons maintenant tenter de traduire cela en termes d'architecture et nous allons commencer cette partie par des notions générales qui, nous le pensons, sont assez importantes dans le design de maisons de repos et de crèches. Nous continuerons ensuite avec une section dédiée à l'aménagement de chacune des structures.

Il existe presque autant de « chez-soi » que d'individus sur la terre. Pourtant, le « chez-soi » n'est pas une notion aisément définissable. Cette difficulté est d'autant plus grande dans des espaces tels que des maisons de repos dans lesquelles la frontière entre lieu de vie et lieu de soins est parfois mince. De plus, les personnes âgées se retrouvent parfois sans autre choix que de quitter leur domicile et se voient « arrachées » à leurs habitudes et à leur lieu de vie pour venir vivre en maison de repos. Un nouveau processus d'appropriation, qui peut parfois s'avérer difficile, se met donc en route. Ce sentiment du « chez-soi » est également important dans les crèches où les enfants passent des nombreuses heures tous les jours, peut-être même plus d'heures que dans leur propre maison. Nous allons donc tenter de définir cette notion du « chez-soi » de manière succincte dans la présente section.

La notion du « chez-soi » « traduit certainement la relation à l'espace la plus riche et aussi la plus intime, la plus affective et symbolique dont l'homme puisse faire quotidiennement l'expérience » (Vassart, 2006, p. 10). « Le chez-soi représente en effet à la fois une propriété, une personnalité et un mode de vie spécifiques » (Amphoux et Mondada, 1989, p. 139). Pour comprendre ce qu'est le sentiment du « chez-soi », il faut comprendre qu'habiter un espace ne se réduit pas à être abrité par ce dernier, mais il s'agit également d'un sentiment d'identification, de signification d'un lieu (Vassart, 2006). Il s'agit en fait « d'une mise en relation spécifique du sujet à l'espace, où reconnaissance et créativité vont de pair, où la structuration du sens spatial se fonde à la fois sur un repérage familial et un balisage inconnu » (Amphoux et Mondada, 1989, p.138). Perla Serfaty- Garzon s'est largement penchée sur la question du « chez-soi ». Elle « définit les caractéristiques fondamentales de l'habiter selon trois principaux aspects : l'instauration d'un dedans et d'un dehors, la question de la visibilité et du secret et le processus d'appropriation » (Serfaty-Garzon, 1999 dans Vassart, 2006, p. 11). Cette frontière entre le dedans et le dehors peut être symbolisée par une porte, une fenêtre, ... qu'il faut franchir afin de rentrer dans l'espace du « chez-soi ». Cependant, ces différents éléments sont aussi synonymes d'ouverture sur le dehors. « L'habiter devient le lieu d'où on regarde le monde » (Serfaty- Garzon, 1999 dans Vassart, 2006, p. 12).

Le « chez-soi » constitue aussi un lieu dans lequel l'utilisateur peut être lui sans devoir faire bonne figure (Vassart, 2006). « Il fait figure d'un abri, d'un refuge au sein duquel plus qu'ailleurs il nous est donné l'occasion de goûter à ce sentiment de liberté, d'être à l'aise, pleinement soi-même » (Vassart, 2006, p.14 -15).

La notion du « chez-soi » ne peut être définie sans aborder celle de l'appropriation de l'espace. L'appropriation de l'espace est aussi un concept que beaucoup de chercheurs ont tenté de définir. En s'appropriant l'espace, les individus exercent une sorte de contrôle sur celui-ci : « installation de frontières physiques ou symboliques, présence de règles qui régissent par exemple la perméabilité des lieux » (Vassart, 2006, p.13). Le marquage et la personnalisation de l'espace sont synonymes d'appropriation de ce dernier (Vassart, 2006).

5. La définition des limites en architecture

La deuxième notion fondamentale que nous avons choisie d'aborder est celle de la définition de limites et de seuils en architecture. L'analyse d'espaces impliquant plusieurs générations ne peut se faire sans une étude des limites définissant ces espaces. En effet, on peut imaginer qu'au sein de ces bâtiments, on retrouvera des espaces communs, des espaces privés, des espaces réservés au personnel, ... Dès lors, une analyse précise de la gestion des différentes limites semble être nécessaire lors de l'analyse du fonctionnement des différents bâtiments. C'est pourquoi nous avons jugé utile de nous intéresser à cette notion dans ce présent état de l'art.

Qui dit espace, dit limites. Lors de la création d'un lieu, l'une des premières actions de l'architecte sera d'en définir les limites. En effet, tout espace, en partant d'une chambre à un pays, est délimité. « En matière d'architecture de ville et de jardins, les limites sont partout et à toutes les échelles » (Picon, 2005, p.506). Une limite peut être définie de la sorte : « Ligne qui circonscrit un espace, marque le début et/ou la fin d'une étendue. Une marque qui montre le passage d'un endroit à un autre. À partir de cette marque, on pénètre dans un autre espace, c'est la charnière entre deux espaces » (Hertzberger, s. d., p.4). Quatre murs, une rivière, une barrière, de la végétation, l'ensemble de ces éléments permettent de définir les limites d'un espace. On parle alors de limites « matérielles, [...] géographiques, administratives » (Picon, 2005, p.506). Bien évidemment, lors de la création des limites, un objectif est poursuivi : « La limite première définit d'abord un attachement, elle interdit l'accès, sépare et enferme, sécurise. [...] elle interdit cet accès corporel, ou la vue, ou l'ouïe, [...] C'est là toute la grammaire des dispositifs architecturaux, des parois et paravents, des cloisons et claustras, des murs et des murets, des vues et des vitres, des écrans et rideaux, des voiles et voilages, [...] » (Zanini et Bonnin, 2007, p.104). Par leur définition, les limites ont une signification également. Appartenance territoriale, usage et fonction de l'espace sont par exemple autant de symboles qui peuvent y être associés.

Les seuils permettent quant à eux de franchir ces limites et de pénétrer ainsi dans différents niveaux d'intimité. Les seuils sont « ce qui constitue l'accès à un lieu, le début de ce lieu » (Hertzberger, s. d., p.4). « Ils contrôlent la perméabilité d'une limite, confirmant la discontinuité spatiale tout en offrant la possibilité de la franchir, physiquement ou par le regard. C'est le seuil qui révèle la nature de la limite. C'est la porte ou la fenêtre qui révèle le mur, [...] » (Von Meiss, 1993, p.160). Un seuil offre la possibilité de rentrer dans un espace. Les exemples de seuils sont variés, la porte d'entrée en est évidemment le plus évident. Les concepts de limites et de seuils sont donc indissociables et fonctionnent de pair.

Les seuils et limites permettent également de franchir différents niveaux d'intimité. La chambre par exemple, lieu d'intimité par excellence, est atteinte après avoir traversé les différents niveaux d'intimité que sont le couloir, l'espace de vie, l'entrée de la maison... La préservation de l'intimité est également l'un des objectifs associés à la définition de limites et de seuils.

Le concept de seuil est lié également aux notions du « chez-soi » et de l'appropriation de l'espace que nous avons développées précédemment. Seuils et limites induisent un certain usage et un certain niveau d'intimité. Offrir un « chez-soi », un lieu intime, est l'un des buts sous-tendant la définition de seuils et de limites en architecture. Si l'on en revient à notre sujet d'étude, il pourra être intéressant de comprendre comment les différentes fonctions et les différents niveaux de privatisation de l'espace se distinguent et interagissent les uns par rapport aux autres, notamment via l'intermédiaire des seuils et des limites.

6. L'architecture des crèches

Comme l'intitulé de notre travail l'indique, nous allons nous intéresser à la conception d'espaces intergénérationnels dans les maisons de repos et de crèches. Pour cela, nous avons également dû faire un rapide état des lieux des principes de conception de maisons de repos et de crèches séparément, afin d'en comprendre les différents tenants et aboutissants.

6.1. Généralités

L'architecture des crèches se distingue de l'architecture des espaces dédiés aux adultes. En effet, par leur petite taille, leur fragilité, les poupons nécessitent un traitement particulier de l'espace. Bien évidemment, les espaces de crèches doivent être adaptés aux besoins des enfants, mais doivent également être facilement praticables pour les membres du personnel et les parents.

L'architecture et la conception des crèches traversent une période de profonde réflexion. Tout d'abord, comme nous l'avons évoqué auparavant, de nouvelles places doivent être créées afin de pouvoir répondre à la demande actuelle. En outre, les milieux de l'accueil évoluent avec les nouvelles mentalités de la société. Des nouveaux facteurs à prendre en compte émergent, tels que : « le regard posé sur les enfants, la collaboration avec les parents, les besoins en types et modes d'accueil, les pratiques professionnelles, l'accueil de la diversité, l'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques » (Pereira et al., 2016, p.3). De plus, les premières années de la vie sont primordiales pour le développement des enfants. C'est durant ces dernières que l'on « acquiert nos capacités de communication, de compréhension et d'affection » (Quintilla-Castán, 2023, p.142, traduit par l'auteur). L'environnement doit donc être conçu avec le plus grand soin, car il joue un rôle formateur pour l'enfant (Quintilla-Castán, 2023). Dans une étude réalisée par Marta Quintilla-Castán, elle aborde la notion de « curriculums cachés » (Quintilla-Castán, 2023, p.142, traduit par l'auteur) qui sont en réalité en réalité des « formes silencieuses d'enseignement » (Mesmin, 1967 dans Quintilla-Castán, 2023, p.142, traduit par l'auteur) que suscite par exemple l'environnement par son aménagement. La crèche « est un milieu de vie quotidien dans lequel l'enfant apprend, développe sa future personnalité adulte et s'épanouit. [...] Il importe alors de considérer l'architecture de ces lieux comme un facteur contribuant au développement global du tout-petit » (Lemieux, 2009, p.2).

C'est de ce constat que s'inspirent différentes méthodes telles que Montessori, Steiner ou Fröbel qui « ont valorisé l'environnement, les jeux et la relation avec les espaces extérieurs en tant qu'éléments éducatifs dans les premières années de l'enfance » (Quintilla-Castán, 2023, p.142, traduit par l'auteur). On retrouve à travers les grandes lignes de ces méthodes la création d'espaces à l'échelle des petits, favorisant ainsi leur appropriation de ces espaces, ou encore l'importance de proposer des espaces extérieurs de qualité (Quintilla-Castán, 2023). Toutefois, l'étude approfondie de ces méthodes sortent du cadre de ce travail.

La crèche est également hautement symbolique pour un enfant : elle agit comme une articulation entre maison et monde extérieur. Cette jonction symbolise protection et sécurité vis-à-vis de l'environnement extérieur également (Quintilla-Castán, 2023). Toutefois, il est important de « maintenir un dialogue qui relie l'intérieur à l'extérieur par des gestes qui lui donnent une continuité, grâce à un traitement approprié des limites physiques entre l'école et la ville » (Eslava, 2014 dans Quintilla-Castán, 2023, p.144, traduit par l'auteur). L'aménagement de l'espace extérieur a donc également tout son sens dans la création de crèches (Quintilla-Castán, 2023).

Les espaces de crèches sont également soumis à de nombreuses normes et réglementations, notamment pour garantir la sécurité des tout-petits. Mobiliers arrondis, portes « anti-pince-doigts », poignées de portes plus hautes que la normale..., voici quelques stratégies permettant de garantir cette sécurité. Le défi dans la conception d'un espace dédié à la petite enfance est de parvenir à concilier l'ensemble de ces différentes normes avec les besoins des enfants, ceux du personnel et le projet pédagogique mis en place. L'architecture a bel et bien un rôle à jouer dans de tels établissements, en proposant des espaces qui vont stimuler l'enfant et contribuer au bien-être de toutes les parties prenantes.

6.2. Aménagement des différents espaces

Une crèche se compose souvent des espaces suivants : un espace repos, un espace jeu (intérieur et extérieur), une cuisine, un espace repas, un espace de soins, ... L'ensemble de ces espaces doivent être conçus à la fois pour le personnel et pour les enfants. Nous allons tenter dans cette section d'analyser la conception de ces espaces selon certains facteurs, pensés pour garantir un confort optimal pour l'ensemble des utilisateurs.

6.2.1. La lumière et l'acoustique dans l'espace

Offrir des espaces lumineux dialoguant avec l'extérieur, mais également des espaces plus calmes avec de la lumière indirecte, permet de concilier les différents besoins des enfants aux différents moments de la journée. Il est également important de réfléchir à une disposition judicieuse des espaces afin d'offrir des espaces calmes pour les moments de sieste, à l'écart des lieux de jeu, et ainsi respecter le rythme de chacun.

6.2.2. La délimitation de l'espace

L'aménagement des espaces doit offrir aux enfants l'opportunité d'être autonomes et de se mouvoir en toute liberté et toute sécurité (Pereira, 2017b). Dès lors, il est possible par exemple « de délimiter sans trop de barrières, d'aménager des « coins », en utilisant de petits meubles à la hauteur des enfants : des espaces de repos, un « coin doux », un coin dînette, un espace pour la sieste, tout en maintenant des espaces de jeux pour ceux qui ne sont pas fatigués » (Pereira, 2017b, p.4). Dans certaines crèches, les enfants sont séparés en différentes sections correspondant à leurs tranches d'âges, un peu à la manière des classes de maternelles. Dans d'autres, les différentes sections partagent le même espace. Il faut donc également veiller à créer des espaces propices aux besoins de chacun : des espaces pour bébés dans lesquels ils peuvent ramper librement, des espaces avec différents types de jouets pour les plus grands, des espaces libres pour courir, sauter et grimper, ... L'organisation de différents coins permet aussi une utilisation plus judicieuse de l'espace : « des « coins » de jeux permettent aux enfants de se

répartir dans l'espace, d'être moins nombreux au même endroit et en conséquence, d'être plus au calme... » (Pereira, 2017b, p.7).

6.2.3. La visibilité dans l'espace

Il a été prouvé que le rôle des adultes est primordial dans l'occupation de l'espace par les enfants. En effet, les adultes représentent des points de repères, « des phares » (Pereira, 2017a, p.3) pour les enfants. La conception a un rôle à jouer à cet égard. L'architecte A. Legendre s'est intéressé à l'aménagement des crèches. Il aborde l'espace comme « l'écologie développementale » (Pereira, 2017a, p.3) en définissant « les lieux de vie des enfants comme des sites écologiques dont les différentes composantes physiques et sociales (cadre architectural, aménagement spatial, matériels de jeu, adultes et enfants présents) sont liées » (Pereira, 2017a, p.3). Lors de ces recherches, il s'est rendu compte que la manière dont l'espace était délimité influençait directement la manière dont il était utilisé (Pereira, 2017a). Il a constaté que placer du mobilier trop haut, par exemple, empêchait les enfants de voir les adultes et menait à un désintérêt de l'espace, comme le montre la Figure 9 (Pereira, 2017a). Ce constat peut se traduire par la création d'espaces ouverts aux formes les plus simples et les moins cloisonnées possibles. Les pièces en L par exemple compliquent cette visibilité de l'espace (Pereira, 2017a).

Évidemment, une vision globale de l'espace est importante aussi pour les membres du personnel afin de surveiller et d'éviter des accidents.

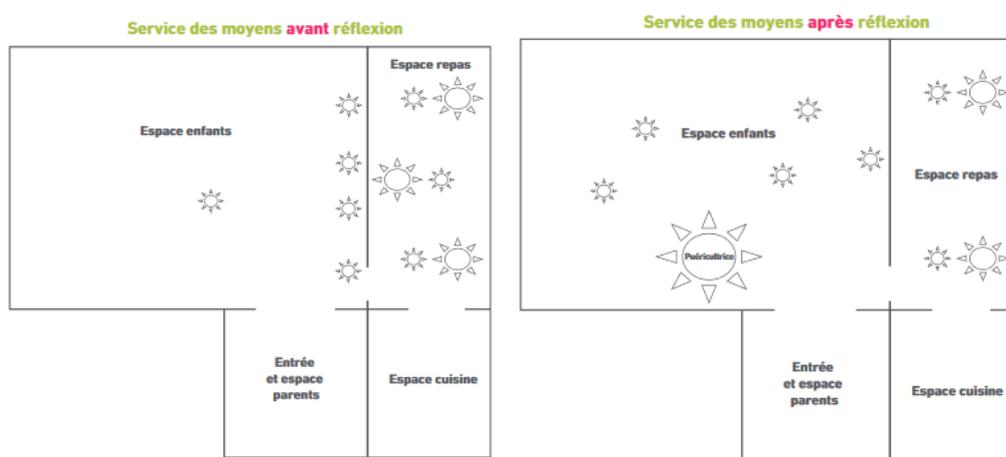


Figure 9 : Exemple de réaménagement permettant une utilisation complète de l'espace (Pereira, 2017a, p.8)

6.2.4. Les espaces extérieurs

Comme nous l'avons dit précédemment, l'aménagement des espaces extérieurs a toute son importance. « La conception du paysage crée une atmosphère intégrée dans l'architecture de l'école » (Quintilla-Castán, 2023, p.152, traduit par l'auteur). Investir l'espace extérieur comme lieu pédagogique offre de nombreux bénéfices pour le développement de l'enfant, et cela dans un environnement sécurisé. Cet espace permet à celui-ci de s'ouvrir et de « comprendre le monde qui l'entoure. À travers la découverte des éléments [...] et le monde du vivant [...], l'enfant appréhende son environnement » (Goossens, 2018, p.2). Sortir offre aussi à l'enfant la possibilité de « stimuler sa motricité [...] (courir, sauter, grimper, rouler à vélo) » (Goossens, 2018, p.2).

Un facteur important lors de la conception d'un espace extérieur est tout d'abord son accès. Celui-ci doit bien évidemment être sécurisé, mais les espaces intérieurs donnant sur celui-ci doivent aussi susciter l'envie de se rendre à l'extérieur (Goossens, 2018).

L'espace extérieur doit susciter l'intérêt en offrant des aménagements qualitatifs. « Le beau se traduira notamment à travers le choix des plantes, arbustes, du choix des matériaux mis à disposition des enfants, de l'agencement de ceux-ci » (Goossens, 2018, p.5). On peut, par exemple, mettre en place différents revêtements de sol afin de créer un zonage des différentes activités possibles (Goossens, 2018). Jouer également avec le terrain et les équipements permet diverses activités et stimulations. « La conception des espaces de jeu ou la création de grottes, de collines ou de rampes sont des moyens créatifs d'agir sur le terrain pour promouvoir des scénarios contrôlés d'émancipation et d'exploration » (Quintilla-Castán, 2023, p.152, traduit par l'auteur).

Enfin, proposer des aménagements permettant de stimuler les cinq sens constitue une autre piste pour la conception : « Le toucher pourra par exemple être valorisé en proposant un sentier pieds nus ; l'ouïe à travers le chant des oiseaux ou le bruit du vent, la vue avec des formes tondues dans l'herbe ; l'odorat avec un jardin de plantes aromatiques ; le goût avec ce qui vient du potager » (Goossens, 2018, p.9).

6.2.5. La modularité des espaces

Créer des espaces flexibles, adaptables et modulables, capables d'évoluer avec le projet pédagogique mis en place, est également une considération récurrente dans la littérature lorsque l'on parle de l'architecture des crèches. « Les espaces doivent être capables de s'adapter aux besoins changeants des environnements pour favoriser la création de lieux dynamiques qui se transforment selon les activités des enfants et des groupes » (Quintilla-Castán, 2023, p.147, traduit par l'auteur). En effet, dans de nombreux articles que nous avons lus, des espaces étaient par exemple séparés par des portes coulissantes afin que, le cas échéant, des espaces plus grands et réunissant plusieurs groupes d'enfants puissent être disponibles. Cela a bien évidemment une influence sur la manière dont les espaces vont être disposés dans la crèche.

6.2.6. Les circulations

Les accès vers l'extérieur sont importants, la circulation au sein de la crèche l'est également. En effet, « la limitation des déplacements des adultes est un facteur déterminant pour favoriser l'ambiance sereine du milieu d'accueil » (Pereira, 2017b, p.2). Dès lors, l'espace doit être pensé afin d'optimiser au maximum les circulations et les déplacements des membres du personnel. Les circulations doivent également se trouver de préférence en dehors des espaces de jeu des enfants. « Si le jeu de l'enfant est constamment interrompu par le passage des adultes, l'enfant va probablement se désinvestir de son jeu, abandonner parfois sa création, son imaginaire, devenir plus irritable, ... » (Pereira, 2017b, p.2).

Pour conclure cette section, l'architecture d'une crèche se doit avant tout d'être au service de l'enfant en proposant des espaces sécurisés et sécurisants, mais également pratiques pour l'ensemble des utilisateurs.

7. Conception des maisons de repos

L'objectif de cette section est d'analyser, comme nous l'avons fait pour les crèches, les considérations conventionnellement intégrées en conception, mais également d'interroger les possibilités d'évolutions de l'architecture des maisons de repos.

7.1. État des lieux et réforme des maisons de repos en Wallonie

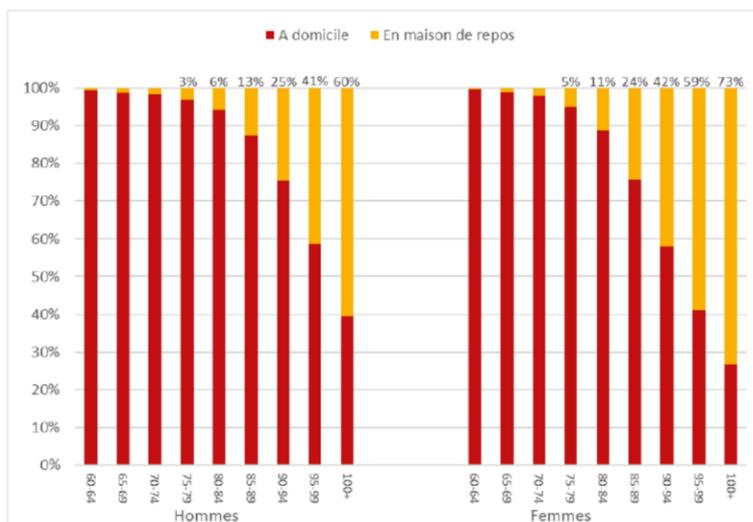
Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, l'augmentation de l'espérance de vie induit une demande de plus en plus importante de places en maisons de repos. Nous allons faire un rapide état de lieux des maisons de repos -en termes de chiffres- avant de s'intéresser à leur architecture.

7.1.1. *Les maisons de repos en quelques chiffres*

En Belgique, les modèles les plus communs sont ceux de la maison de repos (MR) et de la maison de repos et de soins (MRS). Par définition, « une MR est un établissement destiné à l'hébergement de seniors où ils peuvent bénéficier de services adaptés à la perte progressive d'autonomie » (Salle et al., 2021, p.16), tandis qu'une « MRS est un établissement à caractère hospitalier à destination de personnes nécessitant des soins, sans qu'une hospitalisation ne puisse améliorer leur situation » (Salle et al., 2021, p.16).

Ces deux modèles servent de nouveaux domiciles aux personnes âgées lorsque celles-ci ne sont plus capables de vivre seules. Une maison de repos est « ouverte à toute personne de plus de septante ans, autonome ou en perte d'autonomie, afin qu'elle puisse au mieux devenir un lieu de vie, offrant une aide quotidienne et un encadrement médical et social ad hoc. Il s'avère toutefois que la grande majorité des résidents en maison de repos (+ de 75%) ont plus de 80 ans » (Salle et al., 2021, p.16). La Figure 10 représente de manière claire que plus l'âge des personnes est avancé plus le pourcentage de celles vivant en maison de repos augmente.

Du point de vue des chiffres, en 2020, on compte 9,4 % des personnes âgées en Wallonie qui résident en maison de repos. Ce chiffre relativement bas vient du fait qu'une personne est considérée comme âgée à partir de septante ans. Si l'on s'intéresse à la tranche d'âge de quatre-vingt-cinq à nonante-quatre ans, environ 18,4% des personnes concernées résident en maison de repos en Wallonie (Salle et al., 2021). Les résidents ont en moyenne 80,9 ans pour les hommes et 85,5 ans pour les femmes (Salle et al., 2021). Enfin, la durée moyenne d'un séjour en maison de repos (et de soins) est de 2,8 ans, avec une moyenne de 3,2 ans pour les femmes et 1,8 pour les hommes (Salle et al., 2021).



Source des données : Enquête 2018, AViQ, Direction des aînés

Figure 10 : Répartition par âge et sexe des personnes de plus de soixante ans selon leur lieu de résidence (Salle et al., 2021, p.19).

Il existe aussi d'autres modèles tels que les résidences-services, les centres d'accueil de jour ou encore celui des centres de court séjour :

- Une résidence-services se trouve sur un site réunissant un ou plusieurs bâtiment(s) où sont implantés des unités de logements individuels, mais également divers services tels que des soins à domicile, des équipements collectifs, ... (Salle et al., 2021). Une résidence-services doit être liée à une maison de repos ou une maison de repos et de soins (SeniorieWeb, s. d.). Ce modèle permet donc aux personnes âgées de garder une forme d'indépendance et d'intimité tout en profitant d'aides supplémentaires. En Région wallonne, on compte environ 3600 logements en résidences-services en 2019 (Salle et al., 2021).
- Les centres d'accueil de jour permettent aux personnes âgées de rester vivre à leur domicile, mais aussi de venir recevoir les soins nécessaires qu'elles ne reçoivent pas à domicile. On en recense 44 en Wallonie en 2019 (Salle et al., 2021).
- Les centres de courts séjours se trouvent en réalité dans des maisons de repos et de soins. Les personnes s'y rendent pour une durée de 90 jours maximum et retournent ensuite à leur domicile (AViQ, s. d.). L'objectif est de fournir les soins nécessaires à la personne âgée pendant une période de convalescence par exemple, et de soulager ainsi les proches durant la période concernée (Salle et al., 2021). Les centres de courts séjours se distinguent des maisons de convalescence ou des centres de revalidation ; ces derniers servent aussi à recevoir des soins sur une période limitée, mais ils ne sont pas liés à une maison de repos.

Pour en revenir aux maisons de repos et maisons de repos et de soins, on en compte environ 600 pour un total d'environ 50 000 lits en Wallonie sur les 150 000 places disponibles en Belgique en 2020 (Salle et al., 2021).

Malheureusement, la demande en MRS est actuellement trop importante par rapport à l'offre disponible. Nombre de résidents se retrouvent en maison de repos sans recevoir les soins nécessaires ; dès lors, certaines MR devraient devenir des MRS (Salle et al., 2021).

7.1.2. La vision de la maison de repos

En ce qui concerne la vision des maisons de repos par les personnes âgées, celle-ci est bien souvent négative ou, en tout cas, peu positive. En effet, la Fondation Roi Baudouin a publié un sondage dans lequel elle interrogeait des personnes âgées entre 60 et 84 ans sur l'image qu'elles avaient de la maison de repos. Comme l'indique la Figure 11, seuls 24% des personnes interrogées en ont une vision positive.

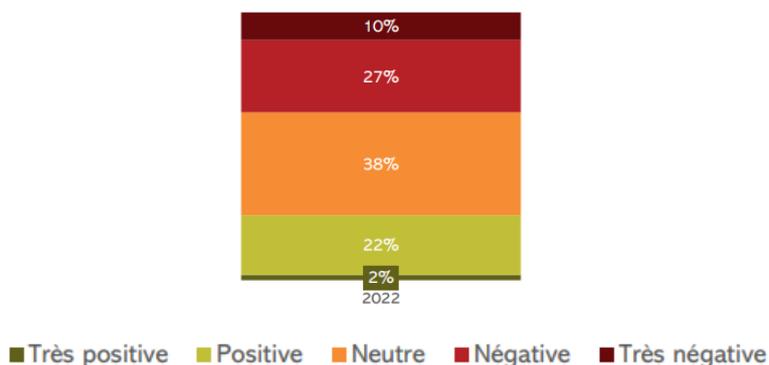


Figure 11 : Image de la maison de repos chez les personnes interrogées par la Fondation Roi Baudouin (Fondation Roi Baudouin, 2022, p.59).

Cette vision négative de la maison de repos se traduit d'ailleurs par une très faible envie chez les personnes âgées de devoir y séjourner, elles espèrent -pour plus de la moitié d'entre elles- ne jamais devoir y aller, comme l'illustre très bien la Figure 12.



Figure 12 : Réponses des personnes interrogées à l'idée de devoir séjourner en maison de repos un jour (Fondation Roi Baudouin, 2022, p.60).

Enfin, toujours dans cette même enquête, les deux attentes principales des personnes interrogées vis-à-vis de la maison de repos sont : « Pouvoir conserver leur indépendance » (Fondation Roi Baudouin, 2022, p.63) et « Me sentir chez moi » (Fondation Roi Baudouin, 2022, p.63). Cela semble logique au vu du changement de vie qu'impose la vie en maison de repos. Cette deuxième attente -concernant le fait de se sentir chez soi- est directement liée à notre section 4 sur la notion du « chez-soi ». En effet, le déménagement en maison de repos peut être traumatisant pour certaines personnes âgées. Tout d'abord, le déménagement constitue en soi une épreuve et ce, pour plusieurs raisons : épreuve car il « marque ainsi toujours un passage qui oblige au mouvement, à une reprise en main de l'habitation dans l'action du départ, l'expérience de la transition et celle de l'installation. [...], épreuve parce qu'il est rupture, discontinuité dans une habitation qui voudrait se vivre dans la stabilité et la sécurité [...], il est également épreuve en ce qu'il exige de trouver en soi-même le recours pour aller vivre ailleurs et de disposer de l'énergie [...] pour voir dans un nouvel espace un futur chez-soi » (Serfaty-Garzon, 2003, p.213). Un

déménagement demande donc de se mobiliser, de faire des efforts d'adaptation, efforts que toute personne âgée n'a peut-être pas spécialement le choix, ni l'envie de faire (Serfaty-Garzon, 2003).

Dans les institutions, bien que l'ambition soit de créer dans les maisons de repos « un milieu accueillant, familial, chaleureux, confortable, toutes qualités attendues du chez-soi » (Serfaty-Garzon, 2003, p.242), cette qualité d'un espace « comme chez soi » n'est pas toujours atteinte. De plus, dans une institution, les résidents n'ont pas le total contrôle de leur espace privé, car celui-ci est « régulièrement inspecté par le personnel » (Serfaty-Garzon, 2003, p.244).

7.1.3. L'architecture des maisons de repos

D'un point de vue architectural à présent, les maisons de repos et de soins sont souvent composées :

- D'espaces collectifs tels qu'une cafétéria, des espaces de détente, des zones d'activités, une terrasse et un espace extérieur, ...
- D'un espace privatif souvent composé d'une chambre individuelle et d'une salle de bain privative, et éventuellement d'un espace extérieur privatif.

Bien évidemment, ces espaces doivent être adaptés à l'état de dépendance et de santé des personnes âgées qui les occupent. En effet, si ces espaces ne sont pas correctement adaptés à leurs besoins, ils peuvent devenir source de stress chez les personnes âgées (CAUE28, 2014). Pour cette raison, une réflexion sur la qualité des espaces, les vues, les matériaux employés, ...doit être effectuée (CAUE28, 2014).

7.1.3.1. L'espace extérieur

Qu'il soit privatif ou partagé, cet espace extérieur est primordial pour le bien-être des personnes âgées. Il permet à ces dernières de stimuler leurs sens, de favoriser les interactions avec les autres résidents et de pouvoir garder une certaine activité physique (CAUE28, 2014). Cet espace peut faire l'objet d'aménagements particuliers tels que des « parcours de motricité » (CAUE28, 2014, p.17), mais aussi « être le support d'aménagements et d'activités à vertu thérapeutique, bénéfiques en particulier aux personnes souffrant de déficiences cognitives [...] : jardins des parfums, jardins sonores, activité de jardinage, de cueillette... » (CAUE28, 2014, p.17).

7.1.3.2. Les espaces partagés

Espaces de circulations et de distributions des pièces, espaces de détente, cafétéria, ... l'ensemble de ces espaces partagés doit faire l'objet d'une réflexion architecturale. Ils doivent tout d'abord répondre aux besoins d'usage et d'accessibilité -que cela soit en termes de largeur des couloirs, des aires de demi-tours des chaises roulantes ..., - mais ils doivent aussi donner envie de s'y rendre, car il s'agit de lieux dans lesquels les résidents se croisent et se rencontrent (CAUE28, 2014). « Les halls sans vue sur l'extérieur, les longs couloirs uniformes et aveugles favorisent l'anxiété. Au contraire, un espace de circulation sans grands linéaires rectilignes, bénéficiant d'un apport d'éclairage naturel et d'échappées visuelles sur la rue ou un jardin invitera à le parcourir » (CAUE28, 2014, p.18).

Par exemple, l'entrée de l'immeuble est souvent aménagée comme un lieu de vie dans lequel les résidents aiment se rendre afin d'avoir une vue sur le monde extérieur et dans lequel aussi un grand nombre d'utilisateurs des lieux se croisent (CAUE28, 2014).

Les couloirs ensuite ne doivent pas être vus comme de simples espaces de distribution, ils « doivent pouvoir offrir des parcours, des itinéraires agréables et sécurisants permettant aux résidents de faire un peu d'exercice en marchant, ou de déambuler » (CAUE28, 2014, p.20). Ils peuvent aussi être conçus de manière suffisamment large pour y accueillir du mobilier tels que des fauteuils, ... permettant ainsi de créer des petites poches de vie dans les couloirs (CAUE28, 2014).

Enfin, les espaces de vie partagés à proprement parler doivent être rendus accueillants, ouverts sur le reste du bâtiment et lumineux, de manière à créer un cadre dans lequel les résidents auront envie de se rendre pour créer du lien les uns avec les autres (CAUE28, 2014).

7.1.3.3. Les espaces privés

Les espaces privés que constituent souvent chambre et salle de bains des résidents deviennent une véritable bulle d'intimité pour ces derniers. Bien que leur aménagement doive répondre à toute une série de normes (les aires de demi-tours d'une chaise roulante par exemple...), ces espaces doivent pouvoir devenir un lieu de vie pour le résident (CAUE28, 2014). En plus des espaces liés à la toilette et au sommeil, une petite kitchenette et un petit coin salon peuvent être aménagés dans l'espace (voir Figure 13). L'espace se doit de permettre différents aménagements et de prévoir la place pour d'éventuels éléments de mobilier personnel.

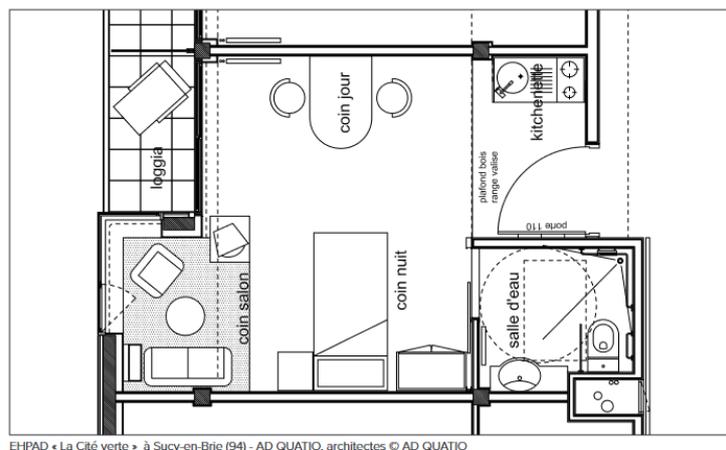


Figure 13 : Plan d'une chambre classique en maison de repos de l'EHPAD « La Cité verte » à Sucy-en-Brie par AD QUATIO, architectes (CAUE28, 2014, p.23).

7.1.3.4. Les connexions entre espaces privés et collectifs

La relation entre espaces collectifs et privés est parfois tout aussi importante que la gestion des espaces privés en eux-mêmes. Il est important de marquer cette privatisation de l'espace et de la considérer comme véritable lieu de vie pour le résident, et non pas comme une annexe spatiale à l'espace de distribution. En effet, actuellement, l'espace privé est parfois considéré comme « une sorte de « dépendance » d'un espace qui serait plus vaste et dominant. [...] L'espace privé tend à n'occuper que les places annexes d'un espace plus étendu, qui aurait une « centralité » propre et supérieure s'imposant à l'ensemble. Habiter et se loger disparaissent sous la fonction d'être hébergé » (Salon, 2006, p. 26). Tendre vers une standardisation des espaces peut mener à un risque de perte de qualité de ces derniers. Créer un modèle « fonctionnaliste », comme le décrit Didier Salon, dans lequel « circulation » est égale à « distribution » (Salon, 2006, p. 27), sans y créer de la vie et dans lequel les chambres évoquent

« l'image d'un casier dans lequel des éléments indépendants viennent occuper des emplacements libres prévus » (Salon, 2006, p. 27), en est un exemple.

Nombre des maisons de repos actuelles sont conçues comme des espaces très médicalisés dans lesquels la « vie biologique » (Salle et al., 2021, p.6) prédomine sur la « vie sociale » (Salle et al., 2021, p.6). « Une manière de parler est hautement indicative de cet état d'esprit de médicalisation outrancière : on évoque toujours le nombre de « lits ». Il faut se faire violence et éradiquer cette habitude de parler (et donc de penser) qui est véritablement déshumanisante. Il faut parler du nombre de « personnes » »(Salle et al., 2021, p.6).

Dès lors, une « réforme » relative à l'architecture des maisons de repos est en cours afin de promouvoir l'aspect relationnel, et non pas uniquement le fonctionnel. L'architecture des maisons de repos devrait ainsi être repensée afin de permettre plus d'autonomie, de sociabilité, ... Selon certains spécialistes, réduire le nombre de résidents pourrait résoudre le problème en partie. « *S'il y a 150 résidents et 100 professionnels, ça tue les relations. Personne ne connaît personne. Avec des unités de vie de 15 résidents, on forme une petite famille, ce qui permet de s'adapter à chacun* » (Stéphane Adam dans Ernens Catherine, 2022, consulté le 10 octobre 2023). L'architecture a donc un rôle à jouer afin de permettre à nos seniors de bénéficier d'un cadre agréable pour leur fin de vie.

Le modèle domestique, par exemple, permet de se rapprocher d'un lieu de vie. Dans ce type de modèle, on crée des unités de vie, c'est-à-dire des unités d'une quinzaine de lits maximum. Les espaces créés sont donc plus petits, plus familiers et plus à l'échelle d'un véritable domicile (Salon, 2006). Ce mode de fonctionnement est souvent utilisé dans des « cantous », à savoir des unités plus petites accueillant des personnes ayant des troubles cognitifs importants et qui sont souvent désorientées (Salon, 2006). Dans ce modèle, décrit par la Figure 14, on « introduit dans l'espace collectif de l'unité les attributs du logement : séjour, salle à manger, coin repas, kitchenette... » (Salon, 2006, p.32) et on « consolide l'espace privé de la chambre comme un sanctuaire du respect de l'intimité » (Salon, 2006, p.32). Dans ce genre de modèle, « la fonction, la place et le statut des différents espaces – privés, collectifs, publics – se transforment, leurs limites étant plus floues car plus imbriquées » (Salon, 2006, p.33). Dès lors la gestion des limites spatiales est d'autant plus importante pour garantir l'intimité des utilisateurs.

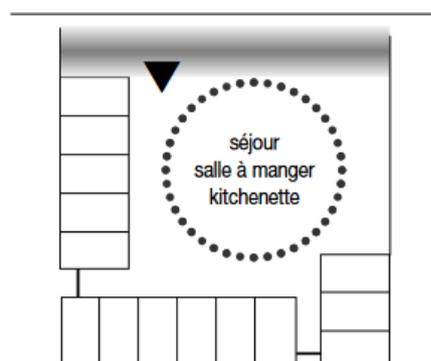


Figure 14 : Schéma du modèle domestique de Didier Salon (Salon, 2006, p.32).

Certains modèles d'architecture et d'organisation alternative au modèle classique, comme ceux de type TUBBE, Montessori ou Abbey Field, ont été développés et pourraient être des pistes à approfondir (Salle et al., 2021).

7.2. L'architecture « alternative » aux maisons de repos

7.2.1. Le modèle TUBBE

Dans ce modèle d'origine suédoise, la relation personnel-résidents est mise en avant, ces derniers étant invités à prendre part activement à la gestion de l'établissement, que cela soit dans le choix des activités, des repas, ... L'objectif de ce modèle est de « ressembler au domicile du senior pour lui permettre de vivre pleinement sa vie » (Salle et al., 2021, p.22), mais aussi de créer un meilleur cadre de travail plus agréable pour le personnel. « L'ambition consiste à valoriser les capacités des uns et des autres afin que chacun trouve réellement sa place au sein de ce foyer reconstitué » (Salle et al., 2021, p.22). Renforcer la relation personnel-résidents permettrait aussi de garantir une meilleure qualité de soins (Tubbe, s. d.). « Cette approche de co-construction crée une dynamique de soins axée sur le relationnel : les résidents nouent des liens avec le personnel, les autres résidents, leur lieu de vie ainsi que la famille et le voisinage » (Tubbe, s. d., consulté le 6 mars 2024). En Belgique, on compte environ 80 structures ayant adopté le modèle Tubbe.

En plaçant le résident sur un piédestal, le modèle Tubbe est à l'inverse de celui des maisons de repos plus traditionnelles, comme l'exprime la Figure 15 :

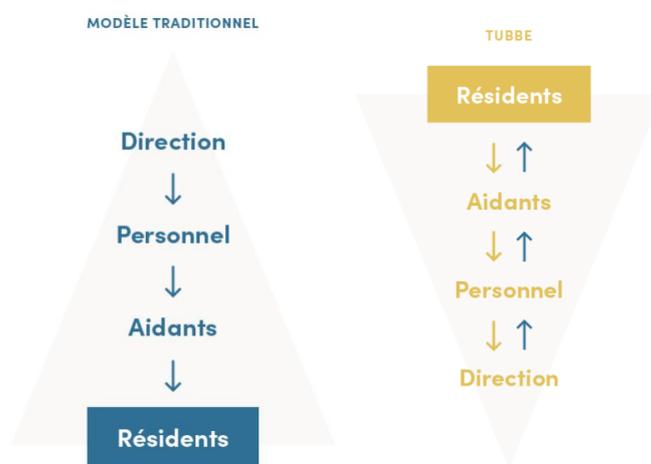


Figure 15 : Comparaison des modèles sous forme de pyramides (Tubbe, s. d., consulté le 6 mars 2024).

7.2.2. Le modèle Montessori

Bien que créé au départ pour les enfants, le modèle Montessori a ensuite été adapté à l'échelle des seniors. « Aidez-moi à faire seul » résume l'idée de ce modèle. Basé sur douze principes, le modèle peut être synthétisé par trois concepts clés : « être centré sur la personne, aider à faire seul, avoir une attitude de guide et non de « prof » » (Laura-Montessori, 2022, consulté le 9 mars 2024). On travaille donc ici sur le développement et l'accompagnement des capacités de chacun.

En pratique, l'objectif de ce modèle est de définir un « but quotidien à chaque résident » (Salle et al., 2021, p.22). Ce but peut très bien être la réalisation d'un repas, la gestion du ménage, la

préparation d'événements, ... (Salle et al., 2021). En étant plus proactif, le résident regagne en autonomie. Dans ce type de modèle, une implication des proches des résidents, ainsi que du personnel et de la hiérarchie, est bien évidemment nécessaire afin d'en garantir la réussite. Cette méthode a déjà fait ses preuves : « Elle apporte du bien-être aux seniors qui se retrouvent comme à la maison » (Salle et al., 2021, p.22).

D'autres modèles -tels que le modèle Abbey Field et les maisons kangourous- existent, mais il s'agit d'habitats groupés que nous développerons plus loin.

Pour conclure cette section, il n'existe pas de recettes miracles pour l'architecture des maisons de repos. L'architecte doit jongler avec de nombreuses contraintes. Il doit répondre aux besoins du personnel soignant et créer un cadre de vie dans lequel le résident finira ses jours.

8. Les crèches et maisons de repos intergénérationnelles : l'émergence d'un concept

Maintenant que nous avons approfondi l'architecture des maisons de repos et des crèches indépendamment l'une de l'autre, nous allons nous intéresser à l'architecture des lieux intergénérationnels qui permettent la rencontre des deux générations.

Le concept des maisons de repos et crèches intergénérationnelles qui constituent la base de ce travail de recherche est en réalité assez récent. Effectivement, nombre de projets voient le jour actuellement et sont en cours de développement. Pour la plupart, ces projets naissent du constat du besoin de places en crèches et du sentiment de solitude ressenti par nos aînés, soit deux problématiques que nous avons développées précédemment.

Au cours de nos recherches, nous avons découvert le projet Tom & Josette. Tom & Josette est le premier réseau de micro-crèches intergénérationnelles créé en France et qui a vu le jour en 2020. Afin d'avoir plus d'informations à ce sujet et de mieux comprendre la genèse de ce projet, nous nous sommes entretenus avec l'une des employées de chez Tom & Josette.

L'histoire de Tom et Josette commence par la rencontre de deux étudiantes françaises en école de commerce qui, pour leur projet de fin d'études, ont décidé de se lancer dans la création d'un réseau de micro-crèches intergénérationnelles. Touchées depuis toujours par les questions du grand âge, elles ont souhaité créer une entreprise qui pouvait avoir un impact sociétal et participer au bien-être des aînés. C'est en constatant le manque de places en crèches et l'isolement social dont souffrent les résidents en maisons de repos qu'elles ont eu l'idée de ce projet. Le principe est relativement simple : les micro-crèches Tom & Josette viennent s'implanter dans des EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) déjà existants et s'inscrivent dans une pédagogie de rencontres intergénérationnelles.

D'un point de vue architectural, le choix d'implanter des micro-crèches n'est pas infondé. Cela permet de limiter le nombre de mètres carrés nécessaires (120 environ) pour y installer l'ensemble des équipements nécessaires. De cette manière, il est plus facile de trouver des espaces inoccupés dans les EHPAD existants, comme des logements de fonction par exemple, des lieux de stockage, ... La seule contrainte imposée par Tom & Josette est que la structure soit située au rez-de-chaussée et qu'il y ait un accès vers un espace extérieur. En effet, le rez-de-chaussée permet un accès plus simple et l'espace extérieur favoriserait la création de liens. Par

exemple, l'une des premières micro-crèches installée se trouvait dans un ancien parking au sous-sol, sans accès vers l'extérieur. Cette difficulté d'accès rendait la création de liens plus difficile.

Certains établissements en construction incluent maintenant le projet Tom et Josette dès le départ. Cela facilite ainsi l'implantation du projet et permet de mutualiser certains espaces comme celui de l'entrée. Il est important de préciser que les plans des micro-crèches suivent les plans classiques d'une crèche, et que c'est la pédagogie mise en place qui diffère dans ce cas-ci.

D'un point de vue organisationnel, les rencontres intergénérationnelles se font dans des lieux déjà existants comme la salle à manger, les salles d'activités prévues dans l'EHPAD ou dans la micro-crèche en elle-même dans laquelle des salles de rencontres modulaires ont été aménagées. Les rencontres s'organisent sur une durée d'une heure lors d'ateliers organisés et encadrés. Les activités proposées sont par exemple : des lectures de contes, du dessin, du bricolage, prise de goûters, ... Lors de goûters par exemple, ils amènent des petites chaises et installent les enfants dans la salle à manger, tandis que d'autres sont installés à la grande table sur des chaises hautes. Les enfants mangent donc parmi les seniors. Selon l'employée, les enfants s'adaptent très bien à leur environnement et les rencontres doivent se faire dans les lieux où il y a de la vie, car c'est cela qui marche. Les retours des différentes parties prenantes sont pour la plupart assez positifs :

- Les parents disent que leurs enfants développent plus d'empathie. Les professionnels étant également plus avenants avec les personnes âgées, les enfants le deviennent aussi les uns avec les autres. Les parents remarquent également que les enfants développent une plus grande aisance devant les résidents.
- Les résidents quant à eux disent ressentir des grands moments de joie grâce à la présence des enfants.

« Ces rendez-vous intergénérationnels sont "une bouffée de vie" », cite un résident d'un EHPAD à Bordeaux (Dion, 2021, consulté le 20 octobre 2023).

Un exemple cité est celui d'une vieille dame étant affectée d'un syndrome du glissement². Une fois la micro-crèche installée, cette dame a commencé à reprendre soin d'elle et se rendait chaque matin à l'ouverture de la micro-crèche. L'ouverture de l'établissement lui a donné le sentiment de revivre. Bien évidemment, les liens mettent du temps à se construire et le projet demande de la flexibilité et de l'adaptabilité face aux résidents. Ces premières informations au sujet de l'implantation des micro-crèches nous ont permis de mettre en lumière certains éléments, tels que la création d'espaces modulaires, par exemple, que nous étudierons dans la suite de cet état de l'art.

9. L'architecture de programme intergénérationnel

Bien que de plus en plus nombreux, rares sont les espaces intergénérationnels à avoir été conçus dans ce but. On remarque que la plupart des rencontres intergénérationnelles se font dans des espaces conçus à l'origine pour une seule des deux générations présentes (Norouzi et al.,

² Décompensation rapide de l'état général, faisant suite à une affection aiguë qui est en voie de guérison et qui paraît guérir. La personne semble refuser inconsciemment de vivre (Vulgaris-medical, 2006).

2023), tandis que l'autre génération peut se sentir inconfortable. Le manque d'espaces confortables à plusieurs générations mène à une ségrégation des générations, et donc à moins de rencontres intergénérationnelles. Cette ségrégation générationnelle renforce aussi les phénomènes d'âgisme et d'isolement social que nous avons évoqués précédemment (Norouzi et al., 2023) et produit ainsi l'inverse de l'effet recherché.

Le défi de l'architecture de ce genre de programmes est donc de proposer des espaces qualitatifs dans lesquels les rencontres pourraient se faire, mais également de respecter les besoins des deux générations afin que chacun puisse s'approprier l'espace. Quelques premiers éléments auxquels prêter attention sont par exemple « de prévoir des ouvertures de portes suffisantes au passage d'une chaise roulante, espaces de jeu sécurisés pour tous, mobilier de différentes tailles, étagères et fenêtres à la taille des enfants, »(Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022,p.9).

L'équipe de recherche de Neda Norouzi³ s'intéresse à la conception des espaces intergénérationnels et a déjà publié plusieurs articles à ce sujet. En effet, la qualité des espaces influence directement la qualité des échanges, que cela soit positivement ou négativement (Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022). Dès lors, l'architecture est selon elle -et son équipe - très importante pour permettre une bonne qualité d'échanges. Son équipe de recherche s'est donc intéressée à la conception de ces programmes sous différents angles : en abordant la place que peuvent prendre les enfants dans le design de ces espaces, ou encore aux théories sur le développement humain qui pourraient être appliquées lors de la conception. Ces articles nous ont été d'un grand apport dans le cadre de la réalisation de ce travail.

Tout d'abord, l'architecture « typique » des programmes intergénérationnels se compose de la sorte :

- Un espace réservé aux personnes âgées dans lequel se retrouvent leur zone privative et les espaces partagés ;
- Un espace réservé aux enfants dans lequel se retrouvent leur zone privative et les espaces partagés ;
- Un espace commun dans lequel s'effectuent les rencontres.

Toutefois, les rencontres ne se font pas toujours dans un lieu dédié, mais peuvent s'organiser dans un espace dédié à l'une des deux générations.

On peut également distinguer plusieurs types de rencontres : les rencontres spontanées et les rencontres organisées. En effet, en fonction de l'architecture des lieux, il est possible d'imaginer que des rencontres puissent se faire de manière plus fortuite, au détour d'un couloir par exemple. D'ailleurs, ces deux formes de rencontres doivent être intégrées dans la conception afin de permettre de créer des liens, de varier les interactions et créer ainsi un programme intergénérationnel réussi (Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022). Les rencontres organisées, quant à elles, permettent aux participants de ces programmes de « développer des relations les uns avec

³ Neda Norouzi est un professeur d'architecture à l'Université du Texas de San Antonio aux États-Unis, notamment spécialisée dans l'architecture de programmes intergénérationnels.

les autres dans des environnements sécurisés et contrôlés » (Larkin & Kaplan, 2010 dans Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.2, traduit par l'auteur).

Les rencontres varient également en fonction de l'activité prévue. Celles-ci peuvent être synthétisées dans trois grandes catégories : « activités artistiques, activités liées à la nourriture, activités de plein air partagées. Les participants ont décrit l'écriture de scripts, l'interprétation d'histoires personnelles, la pratique d'instruments de musique, la danse, la création de marionnettes, la couture d'un édredon et l'apprentissage de programmes informatiques » (Norouzi et Angel, 2023, p. 5, traduit par l'auteur).

9.1. Quatre facteurs influents

Dans une étude menée par Neda Norouzi, Shannon Jarrott et Habib Chaudhury, étude dans laquelle les chercheurs ont effectué des interviews avec différentes parties prenantes de programmes intergénérationnels, quelques facteurs facilitant les rencontres ont été épinglés : il s'agit de l'accessibilité, l'ambiance, l'acoustique et les limites (Norouzi, Jarrott, et Chaudhury, 2019).

Le premier facteur concerne l'accessibilité aux lieux de rencontres. Concevoir des espaces est une chose, mais le cheminement et l'accès jusqu'à ceux-ci sont tout aussi importants. Selon certains participants, l'accès était parfois difficile et compliquait la participation aux activités (Norouzi, Jarrott, et Chaudhury, 2019).

Le deuxième facteur concerne l'acoustique des lieux et l'importance d'en tenir compte dans la conception. La gestion du bruit est importante dans ce genre d'espace. Enfants et personnes âgées n'ont pas la même sensibilité aux nuisances sonores, ni le même rythme. Une bonne isolation est dès lors nécessaire entre les différents espaces, mais aussi dans les lieux où se déroulent les activités afin de garantir confort et intimité (Norouzi, Jarrott, et Chaudhury, 2019).

Le troisième facteur fait écho à notre section 5, il concerne la définition et la gestion de limites au sein de tels programmes. Une limite, qu'elle soit spatiale ou sociale, sert à déterminer l'usage d'un espace. Une limite permet également d'indiquer le niveau d'interaction possible dans l'espace et d'encourager ou non une personne à s'y rendre (Norouzi, Jarrott, et Chaudhury, 2019).

Enfin, le quatrième et dernier facteur s'intéresse à la création d'une ambiance. Concevoir des espaces à l'ambiance conviviale, cosy, bénéficiant de lumière naturelle et multifonctions, par exemple, facilite l'organisation de rencontres et permet aux participants de bien s'y sentir (Norouzi, Jarrott, et Chaudhury, 2019).

Ces quatre facteurs peuvent être traduits spatialement par différents aménagements (cf. Tableau 1). Nous en avons repris certains pour illustrer les propos développés précédemment dans le tableau ci-dessous :

« Accessibilité	Gestion de la pente de la rampe ; taille des espaces adéquats à la taille du groupe ; distance à parcourir adaptée aux personnes âgées ; sécurité dans l'espace
Acoustique	Mise en place d'isolation acoustique afin de permettre des interactions confortables et adaptées à chacun
Ambiance	Gestion de la lumière naturelle ; du mobilier et de la décoration

	conviviaux ; des espaces modulables
Limites	Indicateurs spatiaux de l'usage de l'espace, limites permettant des interactions variées »

Tableau 1 : Exemples de mises en forme spatiales des lieux intergénérationnels, extrait de (Norouzi, Jarrott, et Chaudhury, 2019, p.43).

9.2. Zoom sur les lieux de rencontres

Une étude sur l'architecture de programmes intergénérationnels (Norouzi et al., 2023) visait à étudier trois cas de programmes intergénérationnels dans lesquels on retrouve soit des résidences pour personnes âgées, soit des centres d'accueil pour jeunes enfants, ou encore des centres de jour pour adultes. Les deux générations pouvaient se rencontrer lors d'activités organisées (repas par exemple) ou de manière plus spontanée (au détour d'un couloir par exemple). L'objectif de cette étude était d'analyser l'architecture des lieux en commençant par observer le bâtiment, en étudiant son fonctionnement, ses espaces (dessins, observations). Les chercheurs procédaient ensuite à des interviews avec les enfants afin de connaître leur ressenti, leur rapport avec l'espace afin de pouvoir leur donner une place dans le processus de conception.

Lors des entretiens menés avec les enfants, ceux-ci étaient amenés à dessiner l'activité intergénérationnelle qu'ils préféraient (en plus de répondre à une série de questions). Les résultats obtenus étaient les suivants :

- « Les espaces extérieurs offrent de nombreuses possibilités de programmes intergénérationnels partagés.
- Les enfants apprécient de partager des repas et des collations avec des partenaires intergénérationnels.
- Les enfants reconnaissent les caractéristiques de l'environnement qui facilitent ou limitent les interactions intergénérationnelles.
- Des espaces variés favorisent les interactions intergénérationnelles informelles et brèves» (Norouzi et al., 2023, p. 178, traduit par l'auteur).

9.2.1. Les espaces extérieurs

En effet, dans les dessins des enfants, les espaces extérieurs seraient synonymes de moments de joie (Figure 16). La dimension de l'espace permettrait de mener divers types d'activités et donc d'interactions avec les personnes âgées, créant ainsi un éventail de possibilités d'échanges (Norouzi et al., 2023).



Figure 1. Intergenerational bowling.

Figure 16 : Exemple d'un dessin réalisé lors de cette étude, enfant jouant au bowling dans l'espace extérieur (Norouzi et al., 2023, p.179).

Les espaces extérieurs offrent la possibilité de pouvoir y trouver des rencontres spontanées et organisées. « Une aire de jeu, les sentiers de promenade adjacents aux aires de jeu pour enfants [...], les jardins intérieurs et extérieurs comprenant des plates-bandes surélevées et accessibles à la fois aux enfants et aux adultes plus âgés[...] et les zones de sièges » (Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.11) permettent une spontanéité des échanges (voir Figure 17).



Figure 17: Représentation imagée des espaces extérieurs comme lieu de rencontres (Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.11).

Ils permettent aussi « différents niveaux d'interactions : visuelle, visuelle et auditive et être ensemble dans le même espace » (Norouzi et Angel, 2023, p. 8). Dans l'un des cas étudiés dans une autre étude menée par Norouzi, Jarrott et Chaudhury, un porche extérieur situé entre l'espace de jeu des enfants et le bâtiment des personnes âgées permettait de créer ces différents niveaux d'interactions (passifs ou interactifs), tout en laissant l'opportunité à chacun de choisir d'interagir ou pas, comme le montre la Figure 18.



Figure 18: Exemple des différents niveaux d'interactions (Norouzi, Jarrott, et Chaudhury, 2019, p.39).

9.2.2. Les salles de repas

Les moments de repas rencontrent également un franc succès ; il s'agirait en effet d'un moment convivial, presque familial, dans lequel enfants et personnes âgées pourraient discuter autour d'une même table (Figure 19). Proposer différents espaces (en termes de dimensions et de « formalité ») pour les partages de repas permet de créer des échanges différents en termes de durée, mais aussi de mener des discussions informelles au coin d'un couloir (exemple d'un corner à glace aménagé dans un couloir central de la résidence). Proposer également du mobilier adapté aux deux générations autour de la table facilite ces moments de repas.

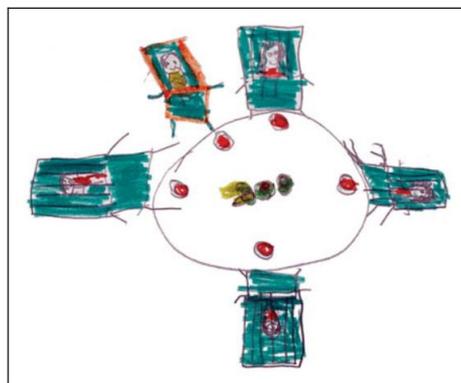


Figure 3. Family-style intergenerational dining.

Figure 19 : Exemple d'un dessin réalisé lors de cette étude, enfant partageant un repas avec des personnes âgées (Norouzi et al., 2023, p.180).

9.2.3. Les salles d'activités

Les salles dans lesquelles se déroulent les activités intergénérationnelles peuvent avoir été conçues dans ce but ou non.

Pour commencer, la localisation de ces espaces dans le bâtiment revêt une certaine importance. Une position au centre des deux pôles est idéale et permet de diminuer la hiérarchie entre les âges (Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022). Dans l'article axé sur la conception vue par les enfants, des suggestions sur la position des lieux de rencontres ont aussi été faites :

« l'aménagement d'espaces séparés pour les différents groupes d'âge, le positionnement des espaces pour les interactions intergénérationnelles en fonction des besoins de développement (par exemple, à proximité de ceux dont la mobilité est la plus limitée), et la mise en place d'une signalisation suffisante pour faciliter l'orientation » (Norouzi et al., 2023, p.181, traduit par l'auteur).

En ce qui concerne l'aménagement, prévoir un mobilier adapté à chacune des générations dans les lieux de rencontres est primordial afin que tout le monde y trouve son confort. « Les architectes doivent concevoir cet espace en tenant compte de la sensibilité sociale afin d'assurer le confort et le sentiment de familiarité, de promouvoir l'indépendance et l'affirmation du désir ou de la volonté, d'assurer un statut de groupe égal sûr et sécurisé et de favoriser les relations » (Brookfield et al., 2020 dans Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.9, traduit par l'auteur). En effet, comme les activités peuvent aussi se dérouler dans un espace conçu de manière « mono-générationnelle », il est important de le rendre agréable pour tous afin d'éviter un sentiment de prise de possession des lieux de la part de la génération pour laquelle l'espace a été conçu, et donc un inconfort pour l'autre génération (Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022). Il est d'ailleurs suggéré d'éviter de créer des « marqueurs d'âge spatiaux » (Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.8, traduit par l'auteur), à savoir des éléments qui marquent l'appartenance d'un espace à une génération bien définie.

Les salles d'activités peuvent être diverses et variées pour permettre différentes activités : cuisine, lecture, jeu, ... Toutefois, certains espaces sont plus propices que d'autres pour effectuer une activité intergénérationnelle, cela peut se traduire soit en termes de tailles soit en termes d'aménagements. Les espaces induisent également un certain comportement et parfois un certain type d'activités (Norouzi et al., 2023). La création d'espaces modulables et polyvalents par exemple permet de varier le type d'activités : activité calme, activité plus animée, activité en grands groupes ou en petits groupes, deux exemples de salles de ce genre sont visibles sur la Figure 20 ... Un espace modulable permet aussi de varier les interactions en créant par exemple des sous-espaces plus petits dédiés à la lecture, au repos, à la cuisine, ... (Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022). Par exemple, une salle plus petite dans laquelle les personnes âgées se rendent pour regarder la télévision servira pour des activités plus calmes (Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022).

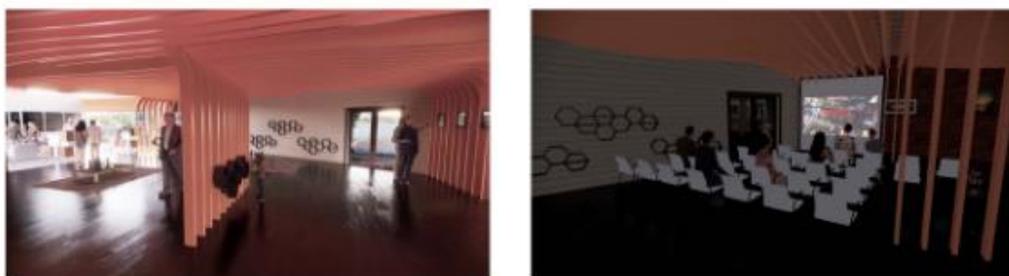


Figure 20: Exemple d'une salle modulable et multifonctions (Norouzi et Angel, 2023, p.8).

9.2.4. Des interactions variées

Comme nous l'avons dit précédemment, les programmes intergénérationnels doivent permettre de varier les interactions et cela peut se traduire également par une architecture et une définition des limites des différents espaces. « Les limites sont des "indicateurs physiques ou

sociaux des expériences prévues ou perçues d'un espace" » (Norouzi et al., 2019 dans, Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022, p.9, traduit par l'auteur). Ces interactions peuvent se faire de manière directe en échangeant durant une discussion par exemple, ou de manière indirecte en laissant la possibilité d'observer, de se faire coucou par la fenêtre, ... (Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022). Les espaces doivent donc être réfléchis également en tenant compte de ces différents niveaux d'interactions. Dans l'un des cas étudiés, des fenêtres avaient été placées autour des espaces dédiés aux enfants pour que les personnes âgées puissent venir les observer, voire discuter avec eux. Cependant les hauteurs d'allège étant trop hautes comme le représente la Figure 21, cette interaction visuelle n'était possible que pour des personnes debout ce qui n'est pas toujours possible pour des personnes âgées (Norouzi, Jarrott, et Chaudhury, 2019).

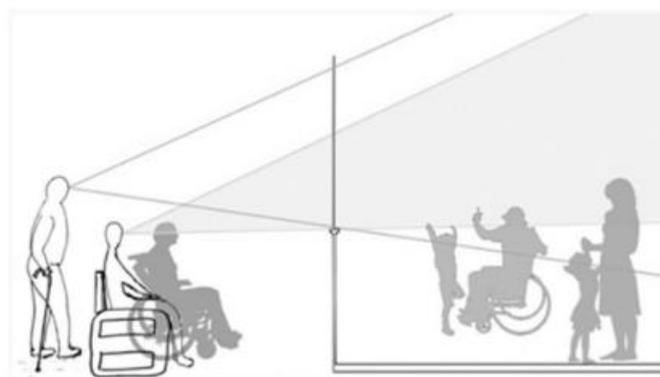


Figure 21 : Exemple de « mauvaise conception », (Norouzi, Jarrott, et Chaudhury, 2019, p.40)

En conclusion à cette section, nous avons décidé de synthétiser un tableau (Tableau 2) au départ de l'un des articles consacrés à l'architecture de programmes intergénérationnels. Dans cet article, différentes pistes de conception pour les différents lieux de rencontres évoqués sont proposées. Ce tableau pourra nous être utile au moment de l'analyse de nos résultats.

Lieux de rencontres	Stratégie de conception
« Les espaces extérieurs offrent de nombreuses possibilités de programmes intergénérationnels partagés.	Jardins accessibles et clôturés, mobilier amovible, mobiliers adultes dans l'espace enfants, chemins de promenade, espaces ouverts, ...
Les enfants apprécient de partager des repas et des collations avec des partenaires intergénérationnels.	Espaces conçus à l'image d'un foyer, mobilier adapté, lumière naturelle, ...
Les enfants reconnaissent les caractéristiques de l'environnement qui facilitent ou limitent les interactions intergénérationnelles.	Espaces modulables à l'aide d'éléments amovibles (paravents, ...), espaces ergonomiques et sécurisés.
Des espaces variés favorisent les interactions intergénérationnelles informelles et brèves.	Proximité, partage de zones telles que l'entrée, ... »

Tableau 2 : Stratégies de conception architecturale dans des programmes intergénérationnels, (Norouzi et al., 2023, p.183, traduit par l'auteur).

La création d'espaces intergénérationnels au sein de crèches et de maisons de repos permet aussi de mutualiser des espaces et des ressources pour les deux institutions, tels que

l'espace cafétéria, l'espace de livraisons, ainsi que certains locaux techniques ou dédiés aux services comme le nettoyage (Norouzi, Swenson, et Harvey, 2022).

9.3. Zoom sur les habitats intergénérationnels

Bien que ce sujet s'éloigne légèrement de notre travail, nous avons trouvé utile d'aborder brièvement la question des habitats intergénérationnels. En effet, comme les maisons de repos sont des lieux de vie, nous pensons que certaines similitudes peuvent être observées avec des programmes d'habitats intergénérationnels.

Un habitat intergénérationnel peut être défini comme suit : « immeuble comprenant au moins deux logements dont l'un est occupé par une personne âgée de plus de soixante-cinq ans et dont les ménages se procurent des services mutuels, organisés dans un engagement écrit, une convention, un règlement d'ordre intérieur ou un autre instrument de ce type » (Code Bruxellois du Logement, Art 2, 26°, 2003, p.5). L'habitat intergénérationnel permet donc de mettre en relation des personnes issues de différentes générations. Cela permet aux personnes âgées de rester à domicile et de rester autonomes et indépendantes, tout en se sentant moins seules et bénéficiant d'une présence et d'une aide quotidiennes. On promeut donc la valeur de solidarité (Gauneau, Labarchède, et Tapie, 2022).

L'habitat intergénérationnel se manifeste sous diverses configurations. Il peut tout d'abord s'agir de résidences intergénérationnelles. Dans ce type de projets, chacun des habitants possède son propre chez-soi. Toutefois, les logements sont prévus pour accueillir différents types de configurations familiales, et donc différentes générations. Des espaces communs partagés, tels qu'un extérieur, des salles polyvalentes, ... sont à la disposition de tous et permettent la rencontre. On accorde également beaucoup d'importance aux espaces de circulation, car il s'agit de lieux dans lesquels les différents membres de la résidence se croisent, échangent et tissent des liens. Aménager ces espaces à l'aide de petits éléments de mobilier permet de les rendre plus conviviaux et de les transformer en petits lieux de vie (Gauneau, Labarchède, et Tapie, 2022).

Une autre forme est celle l'habitat partagé dans lequel on retrouve souvent une personne âgée et un jeune étudiant ou travailleur. Dans ce type de projets, les espaces de vie sont partagés et chacun dispose de sa chambre et d'une éventuelle salle de bain privative. Cette solution est intéressante pour le jeune, car elle permet souvent d'obtenir un loyer moins cher et de faire des économies. La personne âgée, quant à elle, bénéficie d'une présence tout en gardant son autonomie. Le projet d'habitat partagé repose souvent sur des règles afin d'assurer que la colocation se passe bien (Gauneau, Labarchède, et Tapie, 2022).

10. La triplicité de l'espace

Pour conclure cet état de l'art, nous nous sommes penchés sur une théorie particulière que nous souhaitons développer dans le cadre de la réalisation de ce travail.

Il serait intéressant en effet d'y confronter les opinions des participants de programmes intergénérationnels -et des éventuels membres du personnel- aux témoignages des architectes ayant créé ces espaces. L'objectif est d'étudier les différences de points de vue que l'on peut avoir en tant que concepteur et en tant qu'acteur de l'espace. En effet, peu de retours d'expériences sur les programmes intergénérationnels sont disponibles dans la littérature existante. Il serait donc

intéressant de se pencher sur la manière dont ces expériences sont réellement vécues par les participants, sur la façon aussi dont les espaces influencent vraiment les rencontres.

Pour ce faire, nous nous sommes intéressés aux théories d'Henri Lefebvre concernant la production de l'espace, théories qui nourrissent l'optique que nous souhaitons avoir dans ce travail. Henri Lefebvre est un philosophe et sociologue marxiste français qui a notamment écrit le livre « La Production de l'espace » publié en 1974, ouvrage dans lequel il s'intéresse à la différence entre espace conçu, espace perçu et espace vécu.

Dans ce livre, Henri Lefebvre tente de définir l'espace d'une nouvelle manière. Pour lui, l'espace est un produit de trois dimensions : mentale, physique et sociale. La triplicité de l'espace, selon lui, « consiste à saisir l'importance de l'espace en fonction de ses manifestations telles qu'elles sont perçues, conçues et vécues » (Gottdiener, 1993, p.131, traduit par l'auteur).

Selon Lefebvre, l'espace est un élément complexe. Cette triplicité de l'espace peut également se traduire selon trois aspects : « une pratique spatiale (un environnement matériel extériorisé), une représentation de l'espace (un modèle conceptuel qui oriente la pratique) et un espace de représentation (la relation sociale vécue des usagers à l'espace) » (Gottdiener, 1993, p.131, traduit par l'auteur). Ces trois aspects forment une triade qui permet de vivre pleinement l'expérience spatiale. Ils se complètent tous trois afin d'obtenir « les niveaux de cohésion et de compétence requis pour les fonctions quotidiennes de la société, les événements spatiaux de la vie » (Watkins, 2005, p.213, traduit par l'auteur).

« Chacun sait de quoi il retourne quand on parle d'une « pièce » dans un appartement, du « coin » de la rue, de la « place » du marché, du « centre » commercial ou culturel, d'un « lieu » public, etc... Ces mots du discours quotidien discernent sans les isoler des espaces et décrivent un espace social. Ils correspondent à un usage de cet espace, donc à une pratique spatiale qu'ils disent et composent » (Lefebvre, 1974, p.25-26). Les mots sont associés à une représentation spatiale qui est régentée par des symboles, des représentations abstraites (Watkins, 2005). « Les pratiques spatiales englobent « la production et la reproduction, ainsi que les lieux particuliers et les ensembles spatiaux caractéristiques de chaque formation sociale » » (Lefebvre, 1991, cité par Watkins, 2005, p.213, traduit par l'auteur). Les pratiques spatiales ou l'espace perçu associent « la réalité quotidienne (l'emploi du temps) et la réalité urbaine (les parcours et réseaux reliant les lieux du travail, de la vie « privée », des loisirs) » (Martin, 2006, p.4). Il faut donc déchiffrer un espace afin d'en saisir les pratiques spatiales (Martin, 2006).

Lefebvre s'intéresse aussi aux créateurs de cet espace. L'espace est défini par les personnes qui le créent : « L'habiter, l'habitation, « l'habitat » comme on dit, concernent l'architecture. La ville, l'espace urbain relèvent d'une spécialité : l'urbanisme. Quant à l'espace plus large, le territoire (régional, national, continental, mondial), il ressort d'une compétence différente, celle des planificateurs, des économistes » (Lefebvre, 1974, p.23). La forme que va donner le créateur à cet espace influencera directement la fonction qui s'y trouvera. Cependant, ces créateurs ne sont pas tout puissants : « ceux qui créent l'espace ont généralement les moyens de le faire grâce aux forces productives, à la technologie, aux connaissances et aux moyens de travail. Il donne l'exemple d'un monument dont l'existence implique qu'il a été construit par un groupe de personnes urbaines, alors que la campagne existe parce que les paysans lui ont donné cette forme » (Gesami et Cramer, 2021, p.7, traduit par l'auteur). Les représentations de l'espace sont « la logique et les formes de la connaissance, et le contenu idéologique des codes, des théories et

des représentations conceptuelles de l'espace » (Shields, 1999 dans Watkins, 2005, p.212, traduit par l'auteur), et « sont donc la représentation manifeste de nos constructions mentales des espaces, de nos compréhensions rationnelles et abstraites » (Watkins, 2005, p.212, traduit par l'auteur). L'espace conçu ou les représentations de l'espace est donc celui des professionnels, des architectes. Il domine les autres espaces en imposant « des connaissances, [...] des signes, [...] des codes, [...] des relations « frontales » » (Martin, 2006, p.4).

L'espace de représentation concerne, lui, l'expérience vécue par l'utilisateur, c'est-à-dire : « l'espace « tel qu'il est vécu directement à travers les images et les symboles qui lui sont associés, et donc l'espace des « habitants » et des « utilisateurs » » » (Lefebvre, 1991, cité par Watkins, 2005, p.213, traduit par l'auteur). C'est cet espace de représentation qui crée la diversité et le caractère unique de toute interaction car il est propre à chaque individu. En effet, cet espace de représentations s'additionne à l'espace physique existant et c'est cet « aspect de l'espace qui englobe la partialité des systèmes de représentation et de connaissance » (Watkins, 2005, p.213, traduit par l'auteur). L'espace de représentation complète les pratiques spatiales et les représentations de l'espace que chaque individu développe afin d'obtenir une cohérence (Watkins, 2005) et mener à une « interaction sociale réussie » (Watkins, 2005, p.213, traduit par l'auteur).

En résumé, la théorie d'Henri Lefebvre décrit l'espace selon trois dimensions. La première concerne l'espace perçu, à savoir les pratiques spatiales. Celles-ci proviennent des codifications et des symboles associés à un lieu par la société, lesquelles codifications induisent un certain usage du lieu. Ensuite, Henri Lefebvre nous parle de l'espace conçu, à savoir les représentations de l'espace qui proviennent directement des architectes et des créateurs d'espace ; en imposant une forme à leur espace, ils induisent également des codifications et un certain usage. Enfin l'espace vécu, ou l'espace de représentations, désigne la manière selon laquelle chaque individu va vivre l'espace en fonction de ses propres émotions et sensations. Cette dernière dimension est propre à chaque individu.

Cette théorie est donc en lien direct avec l'objectif du présent travail car, comme Lefebvre l'explique, la conception de l'espace diffère de la perception de cet espace et de la manière dont peut le vivre la société. La configuration de la société et de l'espace résulte des interactions et des pratiques sociales qui s'y déroulent. De plus, c'est dans l'espace que les relations sociales se créent. Cette théorie peut se rapprocher d'une approche analytique qualitative de l'espace, car elle ne s'intéresse pas à une quantification, mais bien à une triple qualification de cet espace.

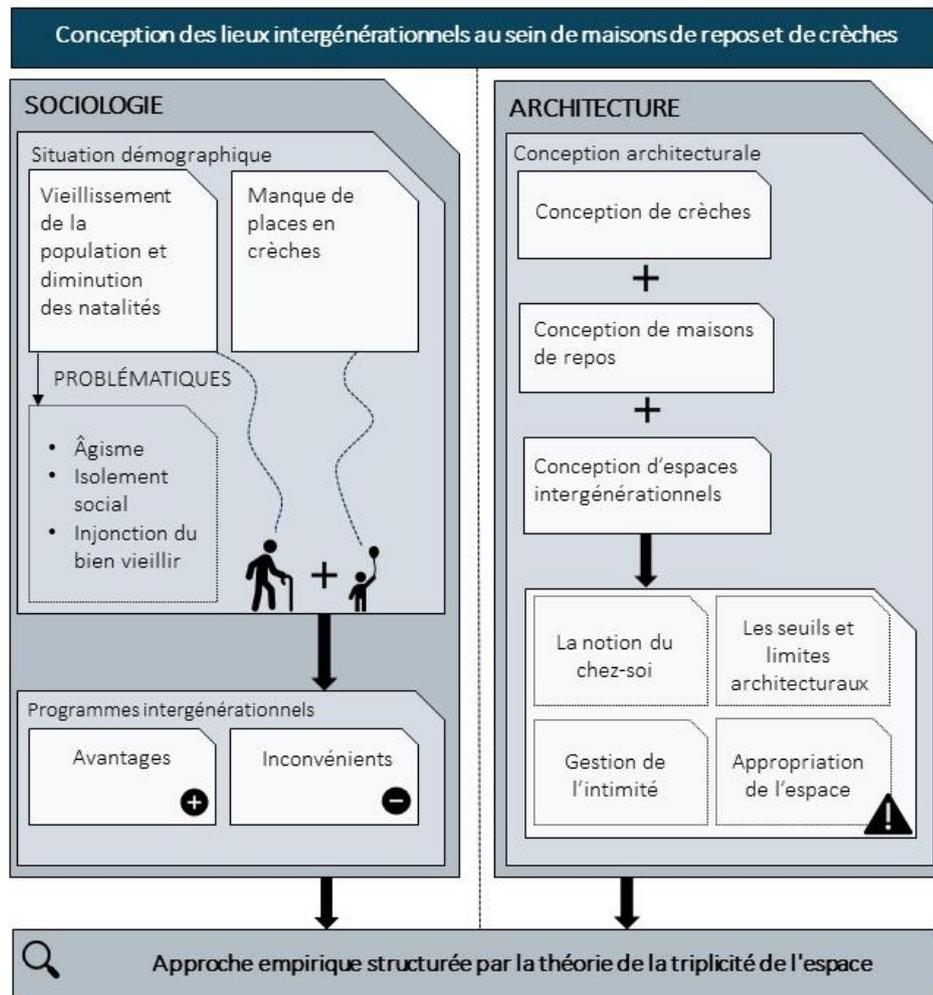
11. Schéma synthétique de l'état de l'art

Figure 22 : Schéma synthétique de l'état de l'art.

12. Formulation de la question de recherche

Maintenant que notre état de l'art est terminé, nous sommes en mesure de formuler une question de recherche claire pour la suite de ce travail. Comme nous l'avons mentionné, et comme nos sources le montrent, rares sont les recherches menées sur l'architecture de programmes intergénérationnels. Toutefois, nous avons pu formuler certaines conclusions : nous avons vu que les lieux de rencontres sont multiples, et que les possibilités d'aménagements sont variées. Nous avons lu aussi que les espaces doivent être pensés afin de permettre une variété d'interactions. De nombreux facteurs sont à prendre en compte pour garantir des espaces qualitatifs : répondre aux besoins des deux générations, respecter le rythme de chacune, garantir une sécurité spatiale constante, Nous avons constaté également que l'architecture des crèches et des maisons de repos est évolutive, mais que ces institutions doivent toutes deux répondre à leurs besoins spécifiques. Dès lors, envisager de les associer complètement semble chose difficile. Enfin, nous avons vu que les bienfaits des programmes intergénérationnels sont à nuancer et qu'ils ne doivent pas être considérés comme complètement acquis.

Toutefois, peu d'informations relatives à la gestion de l'intimité, l'appropriation de l'espace et le sentiment de chez-soi sont développées. Nous nous sommes donc demandé comment ces espaces étaient vécus par les résidents et les membres du personnel. Comment la présence des enfants sur le lieu de vie influence-t-elle le ressenti des personnes âgées ? Comment l'architecture des lieux a-t-elle été gérée pour garantir confort, intimité et bon fonctionnement ? Dès lors, nous avons souhaité aller à la rencontre des utilisateurs afin de connaître leur ressenti et de comparer ces témoignages aux volontés architecturales. En effet, il est logique de se demander quelle place les activités intergénérationnelles ont pris dans la conception du projet. Quelles étaient les intentions de l'architecte quant à celles-ci ? Comment sont-elles organisées maintenant ? Dans quel lieu ? Comment, dans la pratique, les différentes générations interagissent-elles ? Les espaces de rencontres sont-ils adaptés à leur usage ? Les personnes s'y sentent-elles bien ?

L'ensemble de ces questions se croisent à travers le socle théorique que nous avons choisi, à savoir celui de la triplicité de l'espace par Henri Lefebvre. En effet, en confrontant espace perçu, espace conçu et espace vécu, nous pensons pouvoir répondre à ces interrogations, résumées en une seule question de recherche formulée comme suit :

Comment enrichir la conception d'espaces intergénérationnels au sein de crèches et de maisons de repos en confrontant la conception de l'architecte à la manière dont les lieux sont perçus et vécus par les différents utilisateurs ?

13. Conclusion et perspectives de l'état de l'art

Au travers de cet état de l'art, nous avons tenté de balayer l'ensemble des facettes que peut revêtir un programme intergénérationnel. Notre analyse aborde donc à la fois le caractère sociologique et architectural des programmes intergénérationnels.

Nous avons tout d'abord commencé par faire le point sur la situation démographique afin de comprendre quels étaient les besoins de la société actuelle et comment les programmes intergénérationnels se situent par rapports à ceux-ci. En effet, il était important pour nous que notre sujet de recherche puisse s'associer à une problématique sociétale actuelle et tente -d'une manière ou d'une autre- d'y répondre.

La revue de littérature approfondie des programmes intergénérationnels nous a permis de saisir les différents tenants et aboutissants de ce type de programmes et d'en saisir les avantages, inconvénients et risques éventuels. En effet, la réussite de programmes intergénérationnels au sein de maisons de repos et de crèches n'est pas assurée. Dès lors, dans notre étude, il nous faudra être particulièrement attentif aux possibles dysfonctionnements rencontrés et comprendre comment y pallier en tenant compte du rôle de l'architecture.

L'architecture de ce type de programmes est également sujette au débat. Offrir des possibilités de rencontres au sein d'immeubles collectifs, tout en offrant un environnement sécurisé, une intimité et une liberté individuelle semble être un véritable défi. Les maisons de repos et de crèches sont des espaces de vie et de soins dans lesquels différents profils doivent évoluer le plus confortablement possible. En plus de la variété d'utilisateurs, ces deux institutions diffèrent radicalement dans leur fonctionnement, leur échelle, leurs normes ; elles sont aussi en phase de réflexions architecturales au vu de l'évolution des mentalités actuelles et des besoins sociétaux renouvelés. L'importance de définir des seuils de manière claire, de créer des ambiances apaisantes et adaptées, de concevoir des espaces de qualité où vue, lumière, intimité et acoustique seront gérés de manière judicieuse, tout cela dégage des pistes que nous allons tenter d'approfondir dans notre travail.

En conclusion, bâtir des programmes intergénérationnels semble prendre tout son sens au vu de la situation actuelle et des bienfaits évoqués. Cependant, de nombreux facteurs doivent être pris en compte afin d'en garantir leur réussite. Dès lors, combiner une approche basée à la fois sur l'architecture et la sociologie des espaces en demandant aux personnes comment elles les perçoivent, s'y sentent et s'y organisent, nous a semblé être l'approche la plus complète. Elle nous permettra d'offrir des pistes de conception les plus pertinentes possibles qui permettront de répondre à l'ensemble des besoins des utilisateurs.

MÉTHODOLOGIE

Méthodologie

La méthodologie employée pour répondre à la question de recherche est composée de plusieurs phases. Comme nous avons choisi d'analyser plusieurs cas dans ce travail, la première a consisté à rechercher les cas. Cette recherche est axée sur des projets existants et construits. De cette manière, les points de vue des expériences vécues par les résidents et membres du personnel ont pu être confrontés aux idées directrices que les architectes avaient eues lors de la conception. Une fois les cas déterminés, nous avons mené des entretiens semi-directifs auprès des architectes et des utilisateurs des lieux. Des visites des sites étudiés ont été également proposées sous forme d'observations participantes, de relevés habités ou de parcours commentés. Enfin, le traitement des données a été fait sur l'ensemble des résultats obtenus sous la forme d'une analyse thématique de contenus.

Nous avons donc mis en place différentes méthodes de recueil de données bien spécifiques et mises en évidence ci-dessus. L'ensemble de ce travail est articulé autour d'analyses de cas et la méthodologie générale relève d'une approche qualitative.

Afin de mener à bien ce travail et d'employer correctement ces méthodes, différentes lectures sur le sujet ont été réalisées. L'ensemble des méthodes mises en œuvre, ainsi que leur application au présent travail, sont développées dans le chapitre suivant.

1. L'approche qualitative comme méthodologie générale

L'approche qualitative et l'approche quantitative sont les deux grandes approches qui existent lors de la réalisation de travaux de recherche, en complément de l'approche mixte qui les complète.

Bien que l'approche qualitative soit largement utilisée, sa définition reste difficile à énoncer. Cette difficulté provient notamment du grand nombre de méthodes et de domaines dans lesquels cette approche est appliquée. On la retrouve majoritairement dans le domaine des sciences humaines et sociales, domaine dans lesquels les données sont plus difficilement quantifiables. Cela étant, malgré une définition difficile à établir, des caractéristiques générales ont été attribuées à l'approche qualitative. « L'étude est qualifiée de « qualitative », notamment parce qu'elle s'intéresse aux questions « quoi », « pourquoi » et « comment » plutôt qu'au « nombre », parce qu'elle se concentre sur les processus » (Ritchie and Al., 2003, p.3, traduit par l'auteur). Les données obtenues à la suite d'une approche qualitative prennent plus souvent la forme d'images ou de mots que de chiffres. Elles sont plus complexes, détaillées et nuancées que des chiffres pourraient l'être (Ritchie and Al., 2003). De manière générale, « la recherche qualitative est souvent décrite comme une approche naturaliste et interprétative, visant à explorer les phénomènes « de l'intérieur » (Flick, 2009) et prenant comme point de départ les perspectives et les récits des participants à la recherche » (Ritchie and Al., 2003, p.3, traduit par l'auteur).

Cette définition nous permet de justifier pourquoi le choix d'une approche qualitative nous a semblé évident pour ce travail de recherche axé sur la conception d'espaces intergénérationnels.

L'objectif de notre travail est ici de comprendre comment un espace conçu est vécu et perçu par les personnes qui l'occupent. Il est donc nécessaire d'entrer dans leur vie quotidienne pour

tenter de l'analyser, de le comprendre et de vivre ce lieu de l'intérieur. Le sujet étudié est profondément humain et l'approche de la triplicité de l'espace que nous avons choisie d'aborder dans ce travail impose une approche qualitative. En effet, les aspects que nous allons étudier sont ici de l'ordre du ressenti que nous ne souhaitons pas quantifier mais bien qualifier. Pour ce faire, nous utiliserons plusieurs méthodes, telles que les parcours commentés et les entretiens semi-directifs qui sont souvent associés à une approche qualitative.

2. Méthodologie des visites de sites : un éventail de choix

Lors d'une visite de site, différentes méthodes s'offrent à l'observateur. Ces méthodes diffèrent par leur mise en œuvre. Dans le cadre de ce travail, nous en avons sélectionné trois :

- L'observation participante
- Le parcours commenté
- Le relevé habité

Ces trois méthodes ont été envisagées lors de la définition de notre méthodologie et la section suivante vise à les présenter de manière succincte.

2.1. L'observation participante

La première méthode d'observation que nous avons étudiée est celle de l'observation participante. En effet, différentes méthodes d'observation existent : l'observation participante, l'observation non participante, l'observation structurée et l'observation non structurée. La différence entre observation participante et non participante est définie par le niveau d'implication de l'observateur aux côtés des sujets d'étude. Dans le cas d'une observation non participante, le chercheur se fera discret afin de ne pas influencer les personnes observées et le déroulé de la situation observée, tandis que dans le cas d'une observation participante, le chercheur est en interaction directe avec les individus et participe parfois même à l'activité observée (Norimatsu et Cazenave-Tapie, 2017). Dans le cadre de ce travail, nous avons opté pour une observation participante, car nous souhaitions être en contact direct avec les résidents, les enfants et les membres du personnel participant au programme, mais surtout interagir avec eux.

L'observation participante est définie comme suit : « une recherche caractérisée par une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers. Au cours de cette période, des données sont systématiquement collectées(...) » (Bogdan et Taylor, 1975 dans Lapassade, s. d., consulté le 9 juin 2024) . L'observateur entre donc dans le milieu de vie des gens et dans leurs pratiques. Grâce à ces observations, différentes données peuvent être collectées au travers d'entretiens ou d'observations en tant que telles ou encore grâce à des documents récoltés. Dans notre cas, il s'agira surtout de données provenant des observations, puisque des entretiens seront menés de manière distincte.

On distingue différents types d'observation participante en fonction du degré d'implication et d'appartenance de l'observateur dans le milieu observé. Il y a tout d'abord l'observation participante périphérique, dans laquelle l'observateur ne fait pas partie du milieu qu'il étudie. Il s'implique de manière limitée, c'est-à-dire juste ce qu'il faut pour les besoins de l'enquête, tout en gardant une certaine distance avec les activités effectuées. L'observation participante active se

caractérise par une implication plus importante de l'observateur dans les activités observées. Il garde cependant une certaine distance. Enfin, il y a l'observation participante complète dans laquelle l'observateur est un membre à part entière du milieu étudié. Dans notre cas, nous mènerons une observation participante périphérique puisque nous ne souhaitons pas prendre part aux activités intergénérationnelles observées, au risque de modifier le comportement des participants et créer des biais. De plus, notre profil ne correspond pas aux activités mises en place (Lapassade, s. d.).

Il nous a ensuite fallu choisir entre observation structurée et non structurée. Une observation structurée est dirigée par un schéma d'observation dans lequel des règles sont définies préalablement. Cette méthode permet de donner un cadre à l'observation. À l'inverse, l'observation non structurée permet de réaliser une sorte de narration de l'observation et de décrire de manière peut-être plus complète un sujet, tout en prenant le risque de passer à côté d'autres éléments (Claude, 2019). Dans notre cas, nous avons opté pour une observation non structurée. En effet, comme les modalités des observations n'ont pas été définies à l'avance, nous n'avons pas jugé utile de créer une grille d'observation. En effet, nous n'étions pas sûrs que cette méthode puisse être menée dans l'une des institutions et encore moins, si nous aurions la possibilité de comparer les données de plusieurs institutions. Dès lors, l'utilisation d'une grille ne nous a pas semblé nécessaire.

2.2. Les parcours commentés

Le deuxième outil envisagé pour réaliser nos visites de sites est celui des parcours commentés qui nécessitent, comme pour les observations participantes, d'être en contact avec les personnes observées.

L'objectif des parcours commentés est de recueillir le ressenti des utilisateurs en réalisant des comptes-rendus de ce qu'ils ont perçu lors de la réalisation d'un parcours. Il s'agit donc ici de décrire le monde (ou plutôt l'espace) tel qu'il est perçu, c'est-à-dire de laisser l'utilisateur des lieux mettre des mots sur ses ressentis, mais également de s'interroger sur la perception des espaces quotidiens souvent traversés sans questionnement aucun. En effet, « les parcours commentés font appel à la capacité réflexive des acteurs humains, à leur compétence à comprendre, décrire et interpréter les situations auxquelles ils prennent part » (Thibaud, 2001, p.17).

« Trois activités sont donc sollicitées simultanément : marcher, percevoir et décrire » (Thibaud, 2001, p.3). Cette description est réalisée par l'utilisateur des lieux, et non par le chercheur.

Cette méthode est directement liée au contexte environnant. En effet, notre perception varie d'un milieu à l'autre et c'est pourquoi, dans le cadre de parcours commentés, il est important d'« admettre cette emprise du contexte environnemental de la perception, qui suppose alors de ne pas étudier la perception in abstracto, mais de considérer plutôt le couple perception-environnement » (Thibaud, 2001, p.3).

Lors de la réalisation d'un parcours commenté, différentes conditions doivent être mises en œuvre :

- La description : les lieux et les ambiances doivent être décrits de la manière la plus complète possible avec l'aide des cinq sens.

- Le parcours : celui-ci n'est totalement fixé par l'observateur, une certaine liberté est laissée à l'utilisateur des lieux.
- Les modalités de l'expérience : il est important que l'exercice ne soit pas trop long, étant donné l'effort cognitif intense que demande l'exercice. Si l'observateur est présent, il faut qu'il soit le plus discret possible (Thibaud, 2001).

Cette méthode de parcours commentés nous a semblé assez adaptée aux objectifs de ce travail. Demander aux différents utilisateurs de décrire en direct ce qu'ils perçoivent permet de mettre en lumière et de saisir des éléments positifs ou négatifs qui ne seraient pas ressortis spontanément lors des entretiens. De plus, cette description de la perception de l'espace se rapporte directement à notre approche des espaces conçus, perçus et vécus, puisqu'elle part du principe que c'est en se mouvant dans l'espace et en le parcourant qu'une description sensible et authentique peut être réalisée.

Il est tout de même important de préciser que nous accompagnerons les utilisateurs lors de ces parcours commentés si ceux-ci devaient être organisés, et principalement les personnes âgées qui ne peuvent réaliser cet exercice seules.

2.3. Le relevé habité

Le relevé habité est la troisième et dernière méthode d'observation que nous avons envisagée et que nous allons développer ci-dessous.

Le relevé habité est une technique d'observation qui prend la forme d'un dessin. En effet, l'observateur dessine ce qu'il observe. Bien que la technique du relevé architectural classique soit relativement connue, le relevé habité se différencie du relevé architectural classique par la représentation « des traces d'occupation de l'espace, de son appropriation par ceux qui en sont les destinataires » (Pinson, 2020, p.2). Dans un relevé classique, on se « contentera » de mesurer les dimensions d'une pièce et de ses principaux éléments de mobilier pour ensuite les retracer en deux dimensions sur une feuille de papier. Le relevé habité ajoute à ce relevé classique assez « terre à terre » des objets du quotidien qui font de l'espace un lieu habité. Dans le cas de notre travail, il peut s'agir de jouets d'enfants de la crèche traînant dans les couloirs, ou d'une béquille appartenant à un résident se trouvant dans le jardin, ... On obtient donc grâce à ces éléments supplémentaires une assez bonne idée de la pratique des lieux et des relations bâtiment-usagers. Le relevé habité est « au croisement de la connaissance architecturale et de la connaissance ethnographique » (Pinson, 2016, p.57).

Cependant, les relevés habités ne sont pas auto-suffisants. Il convient de les combiner à des entretiens avec les habitants. « Les objets en eux-mêmes ne livrent pas pleinement le sens de leur présence et/ou de leur emplacement » (Pinson, 2016, p.59 dans Rapport, 2020, p.99). En effet, la présence d'un objet particulier peut être remarquée dans un relevé, mais c'est en en parlant avec l'utilisateur que l'information est la plus complète possible. Les relevés habités prennent la forme de croquis et de plans, mais peuvent être accompagnés de photos afin d'appuyer les éléments mis en évidence sur les plans.

Le relevé habité se différencie donc des deux autres méthodes développées ci-avant, car il ne consiste pas à demander aux utilisateurs de décrire leur lieu de vie et à interpréter ensuite les résultats. Il s'agit d'une observation réalisée par l'observateur lui-même qui se doit d'analyser la scène en mettant l'accent sur ce qui fait de l'espace un lieu de vie. Cette méthode d'observation a

été envisagée car elle permettait que la visite puisse se faire sans accompagnateur, ce qui facilitait l'organisation.

3. Étude de cas

« La méthodologie de l'étude de cas est une méthodologie de recherche mobilisée pour étudier des phénomènes en situation réelle » (Barlatier, 2018, p.127).

Une étude de cas permet d'avoir une analyse approfondie d'un phénomène précis et défini au préalable. Les sources utilisées dans des études de cas sont variées : il peut s'agir d'interviews, d'entretiens, d'observations participantes, d'analyses de documents, ... L'étude de cas est donc plutôt « une approche méthodologique qui s'accommode d'un certain nombre de dispositifs de collecte de données » (Barlatier, 2018, p.128).

Bien évidemment, le choix des cas étudiés doit faire l'objet d'une réflexion profonde. Une étude de cas doit être préparée, et la première étape consiste à déterminer combien de cas seront traités. Robert Yin, ayant écrit de nombreux articles sur le sujet des études de cas, définit deux grands designs de recherche, à savoir : le cas unique ou les cas multiples. Ce choix dépend de l'objectif de la recherche. Par exemple, si l'on cherche à analyser un cas typique ou extrême, un seul cas sera suffisant, tandis que si l'on cherche à avoir une vue plus globale sur un phénomène, il faudra plusieurs cas. Dans cette situation, de multiples cas doivent être choisis afin de mener à des résultats similaires ou contrastés (Barlatier, 2018).

Il est important de noter que les études de cas possèdent quelques inconvénients. La généralisation des résultats, par exemple, n'est pas toujours évidente surtout si un faible nombre de cas est étudié. « Selon Eisenhardt (1989) et Yin (2003, 2009), les résultats issus de cette méthode peuvent prétendre à une généralisation théorique ou analytique des résultats, c'est-à-dire de généraliser un ensemble de résultats envers une théorie plus large, ou encore la formulation de nouvelles théories qui ne prétendent pas au statut de théories « universelles » mais plus modestes, relatives à une population spécifique » (Barlatier, 2018, p.135).

Certains spécialistes parlent également d'un risque de biais de la part de l'observateur. En effet, les variables observées ne sont pas liées à des expériences scientifiques dans lesquelles la fiabilité des résultats laisse peu de place au doute (Barlatier, 2018).

À la lumière de ces informations, axer notre travail sur des études de cas nous a semblé être la meilleure solution pour aborder notre sujet au prisme de la triplicité de l'espace. Il était donc nécessaire de sélectionner des lieux dans lesquels nous pourrions nous rendre et y effectuer des entretiens à la fois avec les architectes du projet, des résidents participant aux activités intergénérationnelles et des membres du personnel. Cela n'était possible que si des cas précis étaient choisis au préalable. Nous avons donc opté pour une étude de cas multiples.

4. Les entretiens semi-directifs comme méthode de recueil de données

Comme nous l'avons mentionné précédemment, des entretiens approfondis avec les architectes et les différents usagers des lieux ont été réalisés. Ces entretiens ont permis de comprendre l'organisation des rencontres, l'utilisation de l'espace et d'éventuellement rebondir sur certains éléments observés durant la visite (si celle-ci a pu être organisée avant).

Comme nous l'avons fait pour la méthodologie relative aux visites de sites, il est important de développer sur base théorique la méthodologie des entretiens que nous allons mener.

Tout d'abord, le choix de réaliser des entretiens nous a semblé évident puisque nous avons décidé d'aborder ce travail selon la triplicité de l'espace. « L'interview est une méthode de recueil d'informations qui consiste en des entretiens oraux, individuels ou de groupes, avec plusieurs personnes sélectionnées soigneusement, afin d'obtenir des informations sur des faits ou des représentations, dont on analyse le degré de pertinence, de validité et de fiabilité en regard des objectifs du recueil d'informations » (Ketele et Roegiers, 2016 dans Imbert, 2010, p.24). Cette définition de l'interview se référant à la méthode de l'entretien comme technique de recueil de données nous a semblé parfaitement correspondre à la réalisation du présent travail. Étudier la différence des espaces vécus, conçus et perçus nécessitait obligatoirement d'organiser des moments de dialogues avec les différents intervenants.

Le domaine des entretiens est cependant assez vaste. On distingue trois grands types d'entretiens : les entretiens directifs, les entretiens semi-directifs et les entretiens non directifs, comme décrits sur la Figure 23.

Les entretiens directifs consistent plutôt en une suite de questions préétablies et fixées à l'avance. Les entretiens semi-directifs sont préparés à l'aide de guides d'entretiens et sont souvent organisés par thèmes. Les questions tournent autour de sujets fixés au préalable, mais peuvent varier en fonction de l'intervenant et du déroulement de l'entretien. Les discours libres, quant à eux, ne sont pas préparés et se déroulent de manière plus « spontanée » (Imbert, 2010).

Entretien dirigé (ou directif)	Entretien semi-dirigé (ou semi-directif)	Entretien libre (ou non directif)
Discours non continu qui suit l'ordre des questions posées	Discours par thèmes dont l'ordre peut être plus ou moins bien déterminé selon la réactivité de l'interviewé	Discours continu
Questions préparées à l'avance et posées dans un ordre bien précis	Quelques points de repère (passages obligés) pour l'interviewer	Aucune question préparée à l'avance
Information partielle et réduite	Information de bonne qualité, orientée vers le but poursuivi	Information de très bonne qualité, mais pas nécessairement pertinente
Information recueillie rapidement ou très rapidement	Information recueillie dans un laps de temps raisonnable	Durée de recueil d'informations non prévisible
Inférence assez faible	Inférence modérée	Inférence exclusivement fonction du mode de recueil

Figure 23 : Tableau synthétique des caractéristiques des trois types d'entretiens (Imbert, 2010, p.24).

Les entretiens semi-directifs nous ont semblé mieux adaptés pour atteindre nos objectifs. Nous avons en effet besoin de laisser place à la spontanéité des intervenants, tout en gardant à l'idée le cadre de notre travail. Cependant, pour mener à bien ce genre d'entretiens, une bonne préparation est nécessaire. Nous avons donc rédigé trois guides d'entretiens différents (cf. Annexes - 1). La rédaction d'un guide d'entretiens et le choix des questions doivent se faire minutieusement afin de garantir que les données récoltées correspondent aux besoins de l'enquête. Les questions rédigées doivent éviter d'être biaisées et pour cela, leur formulation est importante.

4.1. Élaboration des guides d'entretiens

L'ensemble des témoignages réalisés ont été menés sous la forme d'entretiens semi-directifs et à l'aide de guides d'entretiens préétablis.

Au total, trois guides d'entretiens ont été rédigés : le premier était destiné aux participants de programmes intergénérationnels, le deuxième aux membres du personnel encadrant ce type de programmes et enfin aux architectes à l'origine de ces projets.

Un quatrième et dernier guide avait été réalisé à l'attention des parents des enfants accueillis en crèches afin de les interroger sur l'architecture du bâtiment et de connaître leur avis sur l'intergénérationnel. Cependant, nous n'avons pas eu l'occasion de les rencontrer, car les membres du personnel nous fixaient rendez-vous pendant les siestes des enfants -il s'agissait pour eux du moment le plus tranquille de la journée-, ce qui ne correspondait pas aux horaires de passage des parents. Ce guide est tout de même disponible en annexe (Annexes – 1).

Pour réaliser nos guides d'entretiens, nous avons tout d'abord défini les thématiques générales que nous souhaitions aborder. Comme notre travail repose sur l'approche de la triplicité de l'espace, certaines questions étaient axées sur les rencontres intergénérationnelles -et donc revêtaient un caractère plus sociologique-, tandis que d'autres étaient relatives à la perception des aménagements et de l'espace en général.

Les thématiques abordées varient bien évidemment d'un guide d'entretiens à l'autre. Le tableau ci-dessous (Tableau 3) reprend les thématiques définies pour chacun des guides d'entretiens.

Personnes cibles		Thématiques
Architectes		Expérience professionnelle (générale et intergénérationnelle)
		Idées directrices
		Présence des deux générations aux besoins différents
		Définition des seuils et gestion de l'intimité
Membres du personnel		Expérience (générale et dans le domaine intergénérationnel)
		Gestion des intimités et des frontières
		Mise en place des activités
		Gestion de la co-présence des deux générations
		Limites et apports de ce genre de programme
Participants aux programmes	Pour les personnes âgées	Présentation du participant
		Rencontres intergénérationnelles
		Appropriation de l'espace et bien-être au quotidien
		Perception des aménagements
	Pour les enfants	/
	Pour les parents	Présentation du parent
		Choix de la crèche
		Les rencontres intergénérationnelles

Tableau 3 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées en fonction des personnes interviewées.

Une fois ces thématiques générales établies, nous les avons déclinées sous forme de multiples questions afin de balayer le sujet le plus précisément possible.

Il est important de noter que les entretiens n'ont pas été tous rédigés de la même manière. Les résidents interrogés étaient souvent assez âgés, les questions ont donc été conçues pour eux afin d'obtenir des réponses plus courtes que celles qui étaient attendues chez les architectes par exemple. De plus, les connaissances sur l'architecture n'étaient pas les mêmes chez toutes les personnes interrogées. En conséquence, le vocabulaire employé a été adapté en fonction de l'interlocuteur. Chaque guide d'entretiens a été réalisé de manière à correspondre le plus possible à son interlocuteur.

En support aux guides d'entretiens rédigés, nous avons utilisé les plans des différents cas étudiés pour les entretiens avec les architectes. Une fois récoltés, ces plans ont été analysés avant de procéder aux entretiens. De cette manière, nous avons pu appuyer les questions relatives à la conception des espaces sur base des plans. Cette élicitation sur base des plans permettait aux différents architectes interviewés de se mettre plus aisément en situation, de mettre l'accent sur différents points de conception et d'appuyer leur discours sur des éléments concrets. Seul l'entretien réalisé avec l'architecte de l'Auberge du Vivier n'a pu être basé sur les plans, car nous n'avons pas eu la possibilité d'y avoir accès avant l'entretien. Nous avons réfléchi à utiliser les plans pour nos autres entretiens. Malheureusement, les résidents étant des personnes assez âgées, nous avons choisi de ne pas utiliser les plans avec elles de peur qu'elles soient perdues. Enfin, avec les membres du personnel, nous n'avions pas toujours accès aux plans lors des entretiens, nous avons donc préféré ne pas les utiliser.

5. Mise en pratique

5.1. Méthodologie de sélection des cas

En parallèle de la rédaction de nos guides d'entretiens, nous avons commencé notre recherche des cas d'étude. En effet, cette étape marque le début de la mise en place de la méthodologie et de notre travail de recherche à proprement parler.

Nous avons commencé notre recherche en sélectionnant des cas construits et existants. Nous en avons contacté toute une série qui répondait aux critères souhaités.

Les critères étaient relativement simples : il fallait que le projet réunisse une crèche et une maison de repos sous le même toit ou sur un même site. Il fallait également que nous puissions mener des entretiens à la fois avec les architectes des lieux, avec les résidents et avec les membres du personnel des deux institutions. De plus, il fallait évidemment que les deux institutions se croisent et organisent des rencontres intergénérationnelles. Une simple cohabitation « spatiale » n'était pas suffisante pour que nous puissions analyser le cas. Pour trouver ces établissements, nous avons simplement procédé à des recherches sur internet en tapant des mots-clés sur notre moteur de recherche tels que : « programme intergénérationnel maison de repos et crèche » ou encore « maison de repos et crèche réunies ». Au fur et à mesure de la recherche, différents cas, cinq environ, ont émergé. Nous les avons recensés, notés, puis nous avons contacté les institutions et les architectes. Les contacts se sont faits par mail pour commencer, et lorsque les réponses tardaient à arriver, nous avons relancé les contacts par téléphone.

Une fois ce recensement effectué, nous avons sélectionné trois cas qui nous semblaient appropriés. Le nombre de trois nous a semblé être cohérent avec l'objectif de ce travail, le délai imparti que nous avons et la quantité de données à gérer une fois les entretiens effectués.

La sélection des trois cas a fait l'objet d'une réflexion. Bien évidemment, le critère majeur était la possibilité de réaliser des entretiens avec les résidents et les membres du personnel. Finalement, les trois cas choisis sont : « Le Balloir » à Liège, « L'Auberge du Vivier » à Habay-la-Neuve et la résidence « Le Bois du Manil » à Wavre.

Une fois les cas déterminés, nous avons convenu avec les différentes institutions et les architectes concernés d'une date de rencontre. Une fois sur place, nous avons sélectionné quels résidents et quels membres du personnel nous allions interroger lors de nos entretiens. Enfin, un formulaire de consentement a été signé avec l'ensemble des personnes interviewées afin de pouvoir enregistrer et retranscrire les entretiens menés. Ce formulaire vierge est disponible en Annexes – 1 du présent travail, tandis que l'ensemble des formulaires signés se trouvent en Annexes – 2.

Nous retrouvons ci-dessous le Tableau 4 synthétisant les trois cas sélectionnés avec quelques informations générales à leur sujet, ainsi que le nom de chacune des personnes ayant participé aux entretiens.

		Cas 1 :	Cas 2 :	Cas 3 :
Informations générales	Nom de l'établissement	Le Balloir	L'Auberge du Vivier	Le Bois du Manil
	Localisation	Liège	Habay-la-Neuve	Wavre
Personnes interrogées	Architecte	Prudent De Wispelaere	Jean Thiry	Pierre Noizet
	Membres du personnel	Lola Leslie Mathilde	Axel Geeraerts Jocelyne Christophe Alexia	Virginie Maité Marie-Hélène Océane
	Résidents	Thérèse Claudine	Suzanne (nom d'emprunt) Danielle	Paulette Jeannie Louisa (nom d'emprunt)

Tableau 4: Tableau récapitulatif des personnes interrogées.

5.2. Présentation des cas d'étude sélectionnés

5.2.1. Cas 1 : Le Balloir

5.2.1.1. Présentation du lieu

Le premier cas que nous avons choisi pour réaliser notre travail est celui du Balloir. Le Balloir est un projet d'envergure situé dans la ville de Liège. Plus qu'un bâtiment, le Balloir est un véritable site intergénérationnel qui, au départ, regroupait une tour de logements, une crèche, une maison de repos ainsi qu'une résidence-service, une maison pour enfants placés par le juge, un atelier pour former des mères en difficulté et un magasin de seconde main. Ce grand projet

était l'idée d'un abbé, aujourd'hui décédé, et ancien directeur de l'Asbl « La Maison Heureuse » qui possédait déjà plusieurs bâtiments dans la région. L'idée était d'offrir des espaces réservés et dédiés à différentes fonctions à chacune des générations, mais aussi de pouvoir organiser des rencontres intergénérationnelles. Ces rencontres prenaient de multiples formes et permettaient la rencontre des trois générations : les mamans venaient à la rencontre des personnes âgées, mangeaient avec elles, tandis que les personnes âgées aidaient les enfants pour leurs devoirs ou mangeaient avec eux. Les avantages de ce projet étaient nombreux : les enfants rencontraient des personnes plus âgées et créaient des liens multigénérationnels, les mères recevaient l'aide nécessaire et les personnes âgées trouvaient un « nouveau sens » à leur vie et faisaient des activités.

L'ensemble de ce site est le fruit du travail de Charles Vandenhove, architecte renommé en région liégeoise et décédé en 2019. L'objectif de ce projet était d'en faire un véritable lieu de rencontres au cœur de la ville.

La réalisation de ce projet s'est échelonnée de 1990 à 2002 et a été conçue selon trois grandes phases qui se sont entrecroisées. La première a concerné la rénovation de la maison classée située sur le site et la construction de l'aile dédiée aux enfants. La deuxième a été consacrée au réaménagement de la chapelle et de la maison pour les filles, à la construction du restaurant, ainsi que de la tour de logements ; et la troisième, à la construction de la résidence-service et de la crèche.

Le site est aujourd'hui toujours occupé par une maison de repos et une crèche. Toutefois, les mères en difficultés ne font plus partie du projet actuel, les appartements de la tour de logements font aujourd'hui partie de la résidence-service et le magasin de seconde main n'existe plus. Bien que certaines fonctions aient changé, on y organise toujours des rencontres intergénérationnelles.

5.2.1.2. Présentations des personnes interrogées

Pour ce premier cas, nous avons tout d'abord réalisé un entretien avec l'un des architectes des lieux. L'architecte en chef Charles Vandenhove étant décédé, nous nous sommes entretenus avec son collaborateur historique et membre du bureau depuis 1977, Prudent De Wispelaere. Avec lui, nous avons pu discuter du processus de conception du site, des particularités de celui-ci et des différents tenants et aboutissants de ce projet. Charles Vandenhove étant l'architecte désigné de l'ASBL « La Maison Heureuse », ce projet s'inscrit dans la lignée d'autres projets, et nous avons également pu discuter de ceux qui faisaient écho à celui du Balloir. Monsieur De Wispelaere étant également à la tête de la Fondation Vandenhove, il nous a permis de consulter l'ensemble des archives à savoir les plans, les coupes et les élévations du site.

Nous avons ensuite eu l'opportunité de nous rendre sur les lieux et de discuter avec trois membres du personnel en charge des rencontres intergénérationnelles. La première est Mathilde, directrice de la crèche depuis septembre 2023. Elle est très intéressée par les rencontres intergénérationnelles, et c'est d'ailleurs l'une des raisons qui l'ont motivée à devenir directrice. Elle est aussi l'une des principales instigatrices du relancement des activités intergénérationnelles au sein du site, puisque celles-ci étaient à l'arrêt depuis la crise sanitaire.

Le deuxième membre du personnel est Lola, l'assistante sociale de la crèche. Employée depuis mars 2023, elle s'est toujours intéressée au domaine de la petite enfance, et c'est comme

cela qu'elle s'est retrouvée parmi le personnel de la crèche. Elle s'est vue chargée depuis quelques mois par Mathilde de l'organisation des rencontres intergénérationnelles en collaboration avec la maison de repos. Elle fait partie du noyau dur de l'organisation de ces rencontres avec Leslie, le dernier membre du personnel que nous avons interrogé. Leslie quant à elle est la responsable des rencontres intergénérationnelles au sein de la maison de repos. Elle y travaille depuis neuf ans et a donc pu suivre l'évolution de l'intergénérationnel sur le site. Malgré son expérience dans le domaine, elle est heureuse de le redévelopper sous une nouvelle forme.

Enfin, à la suite des entretiens menés avec les membres du personnel, nous avons été dirigés vers deux résidentes adeptes des rencontres intergénérationnelles. À savoir, Claudine, résidente du Balloir depuis vingt ans, qui a tout d'abord été bénévole, qui a ensuite résidé dans un appartement de la tour de logements devenue résidence-service, et qui occupe maintenant une chambre dans la maison de repos. La deuxième résidente est Thérèse. Thérèse vit dans la maison de repos depuis deux, trois ans. Que cela soit pour les résidents ou pour les membres du personnel, l'entretien s'est déroulé de manière collective, à savoir à trois pour les membres du personnel, et à deux pour les résidentes. Nous avons posé les mêmes questions que lors des entretiens individuels.

5.2.2. Cas 2 : L'Auberge du Vivier

5.2.2.1. Présentation du lieu

Le deuxième cas sur lequel nous travaillons dans le cadre de ce travail est celui de l'Auberge du Vivier. Cet établissement, situé à Habay-la-Neuve en province de Luxembourg, accueille des enfants placés par le juge et des personnes âgées. L'Auberge du Vivier se caractérise comme une véritable « Maison à vivre », et c'est ainsi que les lieux ont été conçus. En effet, comme le lieu accueille une maison de repos, une résidence-service et une maison pour enfants, l'ensemble des utilisateurs habitent réellement les lieux, ce qui a largement influencé la manière de les concevoir. Au point de vue de l'architecture, le site a beaucoup évolué au cours du temps et a subi d'importantes rénovations en 2019, ce qui a radicalement modifié l'organisation des lieux.

L'Auberge du Vivier se situe dans le bâtiment du Centre Saint-Aubain qui, historiquement, est un centre pour enfants tenu par des religieuses. C'est au début des années nonante qu'une partie des bâtiments sont transformés afin d'y accueillir une maison de repos, marquant ainsi le début de l'intergénérationnel sur le site. En 2019, des travaux d'agrandissement ont été réalisés afin de créer la nouvelle maison pour enfants, ainsi que 23 appartements de résidences-services. Aujourd'hui, la maison de repos accueille 24 enfants et 76 résidents répartis sur différentes ailes dont l'ensemble des couloirs communiquent.

Les rencontres intergénérationnelles prennent de multiples formes : organisées, spontanées, dans la maison pour enfants ou dans la maison de repos, en petits ou en grands comités, il y en a pour tous les goûts. Elles sont organisées chaque semaine. Il peut s'agir d'un

atelier cuisine, bricolage, plantation, ..., il y a également une salle prévue pour faire du snoezelen intergénérationnel⁴.

5.2.2.2. Présentations des personnes interrogées

En ce qui concerne ce deuxième cas, nous nous sommes entretenus avec l'un des architectes en charge des différents projets de construction du site, Jean Thiry. Jean Thiry est un architecte diplômé depuis 1979 qui a monté son propre cabinet. Cet architecte ayant participé à l'ensemble des travaux d'agrandissement, de rénovation, de construction, ... du site, il a pu nous détailler l'histoire des lieux, son évolution et la manière dont le site s'est construit au fur et à mesure afin de former, maintenant, un véritable petit village.

Sur place, nous avons eu la chance de réaliser une visite sous la forme d'un parcours commenté avec le directeur des lieux, Axel Geeraerts. Le directeur ayant participé à la conception des nouveaux bâtiments, cette visite nous a permis d'avoir son regard croisé sur la pratique des lieux et sur la réflexion lors de la conception.

Nous avons ensuite effectué trois entretiens avec des membres du personnel. Tout d'abord, l'infirmière en chef des lieux, Jocelyne, qui travaille là depuis quatorze ans, et Christophe, un éducateur de la maison pour enfants. Ces deux membres du personnel ne sont pas impliqués en tant que tels dans l'organisation des rencontres intergénérationnelles, mais ils participent à la vie quotidienne des enfants et/ou des résidents. Leur vision a permis de prendre un peu plus de recul sur la situation et sur les rencontres intergénérationnelles, d'entendre également ce qui ne fonctionnait pas et de recueillir leurs avis sur les effets qu'ils perçoivent sur les personnes dont ils s'occupent. Le troisième entretien a été mené avec Alexia, une ergothérapeute de la maison de repos. Elle est aussi celle qui organise les activités intergénérationnelles entre les institutions. Avec elle, nous avons pu parler de l'organisation et des éventuelles difficultés rencontrées.

Enfin, nous avons pu discuter avec deux résidentes, Suzanne (nom d'emprunt) et Danielle. Danielle est une ancienne institutrice qui vit dans la résidence depuis le mois de juin dernier. Elle est donc une habituée des enfants et apprécie grandement les rencontres avec ses petits voisins. Enfin, Suzanne est une résidente qui adore sa maison de repos et qui s'y sent comme à la maison. Avec elles deux, nous avons discuté de leurs participations aux activités intergénérationnelles et de leurs différents ressentis.

5.2.3. Cas 3 : La résidence Bois du Manil

5.2.3.1. Présentation du lieu

Le troisième et dernier cas sur lequel nous avons choisi de travailler est celui de la Résidence du Bois du Manil. Ce projet se situe sur la commune de Wavre, en province du Brabant wallon. Comme son nom l'indique, la résidence « s'inscrit en lisière du Bois du Manil entre la chaussée

⁴ Le mot « Snoezelen » « est le fruit de la contraction de « snuffelen » (sentir) et de « doezelen » (sommoler, se relaxer) » (Ma vie de Seniors, s. d., consulté le 27 mars 2024). Il s'agit d'une méthode basée sur la stimulation sensorielle des cinq sens. « La méthode Snoezelen a pour unique ambition d'accorder un instant de bien-être et d'apaisement dans un lieu spécialement aménagé pour l'occasion » (Ma vie de Seniors, s. d., consulté le 27 mars 2024).

commerciale reliant Wavre et Louvain-la-Neuve et le quartier résidentiel du Bois de la Pierre. Elle profite des synergies avec la Clinique et la polyclinique du Bois de la Pierre à côté de laquelle elle est construite » (AAU Archi, 2023, consulté le 5 mars 2024). Cette position offre un cadre à la fois calme et vivant aux occupants des lieux.

Il s'agit d'un bâtiment relativement récent, en fonction depuis 2018, et conçu par le bureau d'architecte AAU SA. Ce projet résulte de deux besoins concordants : la construction d'une nouvelle maison de repos et celle d'une crèche. C'est ainsi que le projet a accueilli en son sein la maison de repos et de soins, le Bois du Manil, et la crèche « Les Farfadets ».

En ce qui concerne la partie maison de repos, le bâtiment accueille 120 lits dans une maison de repos et de soins. Ces 120 lits sont divisés en six unités : 4 unités familiales de 15 lits pour les personnes atteintes de troubles cognitifs et 2 unités plus grandes et plus traditionnelles contenant 30 lits chacune. L'ensemble des logements se retrouvent dans les quatre niveaux supérieurs, tandis que le rez-de-chaussée abrite les espaces communs, administratifs et l'espace réservé à la crèche. La maison de repos est basée sur le modèle Tubbe développé dans notre état de l'art, dans la section 7.2.1.

La crèche divisée en trois sections -petits, moyens et grands- est, quant à elle, prévue pour accueillir 42 enfants et est directement intégrée dans le bâtiment de la maison de repos. Cependant, les deux structures sont gérées indépendamment l'une de l'autre. Elles bénéficient chacune de leur propre entrée. Les rencontres intergénérationnelles y ont pris de multiples formes afin de pouvoir arriver à la formule la plus aboutie et la plus prometteuse. Deux fois par mois, sept parrains et marraines viennent rencontrer les enfants et effectuent l'une ou l'autre activité avec eux. Ensuite, tous les mardis, « Mamy Lecture » vient conter des histoires aux grands.

5.2.3.2. Présentations des personnes interrogées

En ce qui concerne les entretiens effectués, nous avons tout d'abord discuté avec l'architecte en charge du projet, Pierre Noizet. Pierre Noizet est un architecte diplômé depuis 1984 qui a directement rejoint un cabinet spécialisé dans le domaine des bâtiments médico-sociaux. Il est un habitué des maisons de repos, mais l'intergénérationnel n'est cependant pas sa spécialité. Cet entretien nous a permis d'avoir un aperçu du projet, des lieux de rencontres imaginés et de saisir l'ensemble des contraintes rencontrées lors de la conception du projet.

Nous nous sommes ensuite rendus sur place afin de discuter avec les membres du personnel et les résidents. En pratique, nous nous sommes entretenus avec deux membres du personnel de la crèche, à savoir Marie-Hélène et Océane, mais également avec deux membres du personnel de la résidence, à savoir Virginie et Maité. Marie-Hélène est directrice de la crèche depuis un an et Océane y est puéricultrice. Virginie est, quant à elle, cheffe du service paramédical de la maison de repos ; nous avons réalisé un parcours commenté en sa compagnie. Maité est neuropsychologue de formation et est spécialisée dans la démence. Toutes les quatre participent à l'organisation des rencontres intergénérationnelles et réfléchissent à en obtenir la forme la plus aboutie pour offrir le plus de bénéfices à chacun des participants. Nous avons avec elles effectué un entretien collectif, ce qui nous a permis de recueillir leurs regards croisés sur ce qui fonctionnait ou pas, ainsi que leurs réflexions sur les nouvelles activités à venir.

Enfin, nous avons eu la chance de discuter avec trois résidentes participant aux rencontres intergénérationnelles : Paulette, Louisa (nom d'emprunt) et Jeannie. Paulette est la « Mamy

Lecture » de la crèche, elle se rend tous les mardis matin à la crèche pour raconter des histoires aux enfants, elle vit dans la maison de repos depuis quatre ans après avoir passé six mois dans la clinique de réhabilitation voisine. Elle est également la « marraine » d'un enfant de la crèche. Elle entretient donc une relation privilégiée avec les enfants, elle est celle qui les rencontre le plus souvent. Ensuite, nous avons rencontré Louisa et Jeannie, deux résidentes qui participent aux activités intergénérationnelles deux fois par mois et qui nous ont offert un regard un peu plus nuancé sur la situation.

6. Élaboration de la grille d'analyse

L'ensemble des sections précédentes visaient à définir la méthodologie de récolte des données servant au présent travail. Toutefois, après avoir été récoltées, ces données doivent être analysées et traitées, de manière à pouvoir être exploitées pleinement sous forme de résultats.

Nous avons donc également défini une méthodologie de traitement des données. Pour rappel, nous possédons après réalisation des entretiens :

- Des enregistrements (audio) ;
- D'éventuelles notes prises à la volée durant les entretiens ;
- Des plans utilisés durant les entretiens contenant des annotations réalisées soit par l'interviewer soit par la personne interviewée.

En plus des entretiens, nous possédons des données correspondant à la méthode d'observation effectuée. Cela peut être des enregistrements, des photos, des croquis, des plans ou encore des notes prises à la volée durant la visite, voire l'ensemble.

Nous avons choisi de traiter l'ensemble de ces données en nous structurant sur les fondamentaux de l'analyse thématique de contenu. Cela nous a semblé être la meilleure option pour décortiquer l'ensemble de ce que nous avons obtenu comme données, ainsi que les multiples sources que nous avons. De la même manière que l'approche qualitative, l'analyse thématique possède un large champ d'application qui en fait une méthode largement utilisée et ce, dans de nombreux sujets de recherche. Toutefois, « l'objectif principal de toutes les approches d'analyse thématique est d'identifier, d'organiser et d'interpréter des thèmes dans des données qualitatives détaillées (textuelles) afin de mettre en évidence et de transmettre des messages clés » (Ciesielska et Jemielniak, 2018, p.180, traduit par l'auteur). Le choix des thématiques est évidemment primordial lors de la réalisation d'une telle analyse. Ces thématiques peuvent être définies comme suit : « des traits récurrents et distinctifs des récits des participants, caractérisant des perceptions et/ou des expériences particulières que le chercheur considère comme pertinentes par rapport à la question de recherche » (King et Horrocks, 2010, p.150 dans Ciesielska et Jemielniak, 2018, p.182, traduit par l'auteur).

Néanmoins, avant de procéder à cette analyse thématique, il nous a fallu retranscrire les différents entretiens que nous avons menés mais aussi les enregistrements des parcours commentés réalisés. Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'ensemble des entretiens et des visites de sites ont été enregistrés.

La retranscription des entretiens s'est faite manuellement avec l'aide de l'outil de retranscription de Word ; nous avons à la fois retranscrit nos questions et les réponses des interlocuteurs afin de reproduire le plus fidèlement possible le déroulé de l'entretien. Nous avons

tout de même pris la liberté de supprimer certaines phrases si elles s'écartaient de manière significative du sujet de la question, ou si un intervenant extérieur faisait irruption dans la discussion. Nous avons aussi supprimé les répétitions.

Une fois ces retranscriptions effectuées, nous avons pu passer au codage des données et avons réalisé une première grille d'analyse. Dans cette grille, nous avons encodé les données relatives aux entretiens, mais également les données liées aux visites effectuées.

Pour commencer, les thématiques que nous avons développées sont les mêmes que celles se trouvant dans les guides d'entretiens. Nous avons également développé ces thématiques en sous-thématiques.

Pour effectuer notre codage, nous avons attribué des phrases provenant directement des entretiens dans les différentes thématiques définies. Pour ce faire, nous avons d'abord sélectionné les phrases et les séquences qui nous intéressaient directement dans les retranscriptions. Chacune des parties sélectionnées a été surlignée dans la couleur correspondant au thème auquel elle se rapporte. Cette phase est celle de l'étiquetage. Ensuite, les phrases ont été replacées dans un tableau Excel qui développait chacune des thématiques en sous-thématiques, et c'est sur base de ce tableau que nous avons pu formuler nos résultats.

Ci-dessous se trouve la grille d'observation initiale, avec l'ensemble des thématiques sélectionnées (cf. Tableau 5). En effet, comme le prochain chapitre va le démontrer, les thématiques ont évolué, ainsi que notre grille, au cours de l'analyse de nos données.

Grille d'analyse (initiale)				
Thématiques	Sous-thématiques	Verbatims associés		
		Architectes	Membres du personnel	Résidents
Informations générales	Profil			
	Parcours professionnel – Situation actuelle			
	Situation familiale			
	Expérience intergénérationnelle			
Genèse du projet	Arrivée dans le projet			
	Idées fondatrices			
	Convictions personnelles			
	Volonté particulière du projet			
Conception	Idées directrices, contraintes initiales			
	Phasage du projet			
	Zoning général, répartition des fonctions			
	Études préalables			
Activités intergénérationnelles	Type et fréquence des rencontres			
	Ressenti des rencontres, déroulement			
	Intégration des activités dans le projet			
	Localisation des espaces de rencontres et intégration spatiale			
	Évolution des rencontres			
	Cheminement			
	Confort dans l'espace			
	Flexibilité des rencontres			
	Perception des aménagements			
Avantages et inconvénients				
Gestion des deux générations	Présence des deux générations et gestion des besoins			
	Gestion des normes			
	Appréciation de la présence des enfants			
	Appréciation des aménagements mono-générationnels			
Bien-être au quotidien	Espaces partagés			
	Confort dans l'espace			
	Appropriation de l'espace			
	Facteurs influents			
	Notion du chez-soi			
Gestion de l'intimité	Préservation de l'intimité			
	Définition des frontières			
	Seuils identifiés			

Tableau 5 : Grille d'analyse initiale.

7. Schéma synthétique de la méthodologie

Pour conclure ce chapitre, le schéma suivant synthétise l'ensemble de la méthodologie de recherche adoptée dans le cadre de ce travail.

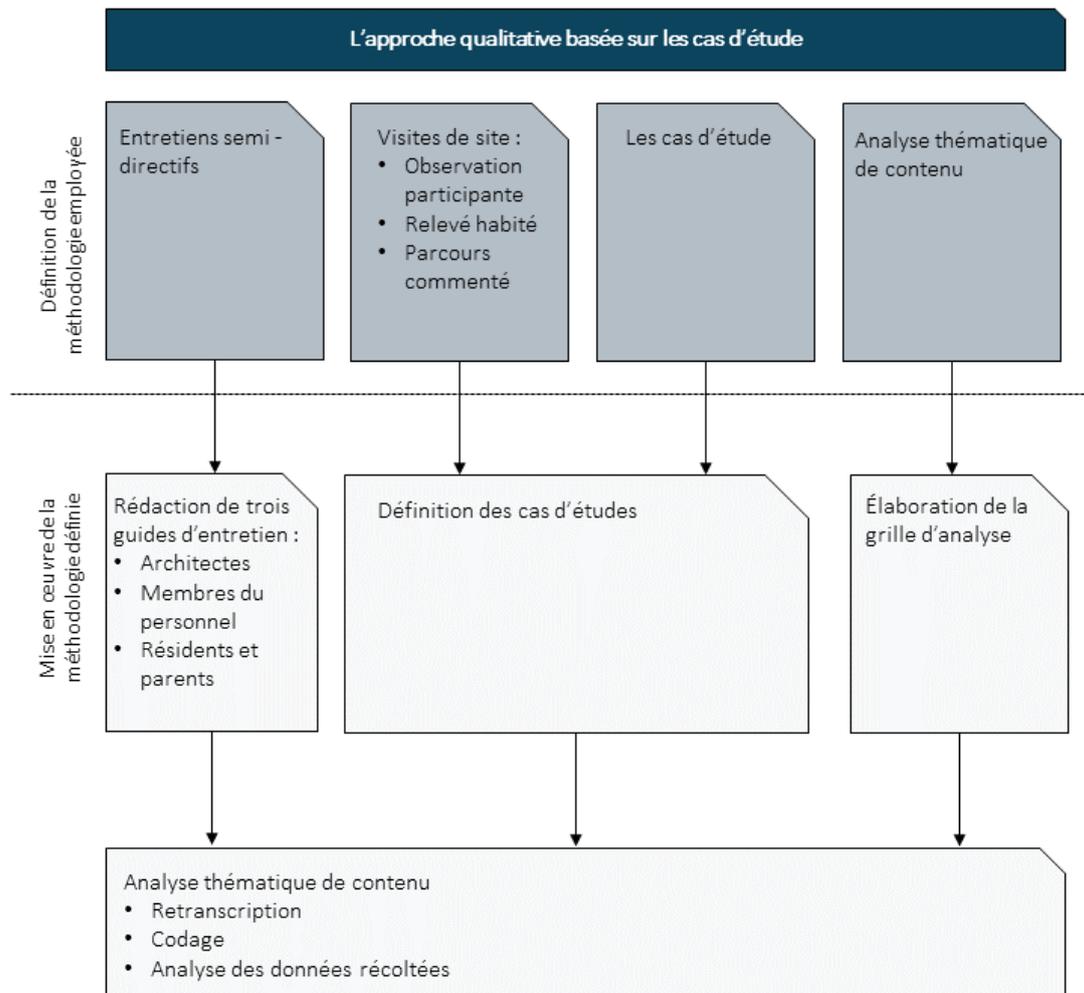


Figure 24 : Schéma synthétique de la méthodologie employée.

RÉSULTATS

Résultats

Après avoir effectué notre revue de la littérature et explicité notre méthodologie, il est maintenant temps de passer à l'analyse des résultats. Ce chapitre « Résultats » vise à analyser les verbatims provenant des entretiens menés. Ceux-ci seront ensuite discutés dans le chapitre suivant : « Discussion ».

1. Traitement des données récoltées

Comme nous l'avons développé précédemment, quatorze entretiens semi-directifs et deux parcours commentés ont été effectués dans le cadre de ce travail, mais puisque certains entretiens ont été réalisés collectivement, nous avons pu recueillir l'opinion de vingt et une personnes. L'ensemble de ces entretiens et visites ont été retranscrits et nous devons dès lors analyser ces retranscriptions. Pour ce faire, nous avons utilisé la grille d'analyse que nous avons présentée précédemment. Toutefois, en cours d'analyse, de nouvelles « étiquettes » sont apparues et notre grille d'analyse initiale a évolué. En effet, lors d'entretiens, chaque individu a répondu à sa manière aux questions posées et plusieurs thématiques auxquelles nous n'avions pas pensé ont émergé. Certaines thématiques ont donc évolué, et des sous-thématiques ont été remplacées par d'autres (voir Tableau 6).

Afin de structurer l'analyse de nos résultats et l'émergence de ces nouvelles sous-thématiques, nous avons d'abord analysé les retranscriptions des entretiens effectués avec les architectes et complété notre grille d'analyse avec les nouvelles étiquettes associées. Nous avons ensuite fait de même avec les membres du personnel et, enfin, avec les résidents. Cette approche en trois étapes a permis de structurer notre grille d'analyse. En effet, bien que les sujets se croisaient les uns avec les autres, certains sujets étaient plutôt mono-orientés pour certains des profils. Comme nous l'avons dit, chaque verbatim provenant des retranscriptions a été attribué à l'une des sous-thématiques définies. L'ensemble des retranscriptions de nos entretiens et visites ainsi que nos grilles d'analyse complétées sont disponibles en « Annexes- 2 » de ce travail.

Pour finir, nous avons réalisé un grand tableau sur le logiciel Excel regroupant l'ensemble des données provenant des différents entretiens et visites, tableau dans lequel chaque personne interrogée possède sa propre colonne. Cela nous a permis d'avoir un outil visuel et de déterminer les points communs et les différences entre les trois projets étudiés. Cette analyse thématique sous-tendait aussi de vérifier le niveau de saturation de nos résultats. En théorie, la saturation est atteinte lorsque l'on considère que, si de nouveaux entretiens étaient effectués, rien de nouveau ne serait découvert (Savoie-Zajc, 2007). C'est donc également à cela qu'a servi l'analyse de divergences et de convergences de nos différents entretiens. Comme nous n'avons travaillé que sur trois cas qui diffèrent tous dans leur contexte et leur histoire, la saturation ne peut être atteinte pour chacune des sous-thématiques. L'objectif est donc de l'atteindre dans le plus de thématiques possibles, mais aussi de saisir les nuances dans les catégories où la saturation ne peut l'être. Le tableau suivant met en évidence les différentes thématiques abordées (cf. Tableau 6). Les cases colorées représentent les thématiques générales auxquelles l'ensemble (ou au moins deux sur les trois) des profils ont pu apporter des réponses. Les cases blanches concernent plutôt les thématiques mono-orientées.

Évolution de la grille d'analyse		
Thématiques	Sous-thématiques	
	Grille initiale	Grille finale
Informations générales	Profil	Profil
	Parcours professionnel – Situation actuelle	Parcours professionnel - Situation actuelle
	Situation familiale	Situation familiale
	Expérience intergénérationnelle	Expérience intergénérationnelle – Intérêt intergénérationnel
Genèse du projet	Arrivée dans le projet	Arrivée dans le projet
	Idées fondatrices	Idées fondatrices : volonté du programme intergénérationnel
	Convictions personnelles	Convictions personnelles
	Volonté particulière du projet	
		Vision de la maison de repos
		Historique du projet
Conception	Idées directrices, contraintes initiales	Contraintes initiales
	Phasage du projet	Phasage du projet
	Zoning général, répartition des fonctions	Zonage général, répartition des fonctions
	Études préalables	
		Conception collaborative
		Vision du projet
		Stratégie de conception
		Architecture de la maison de repos
	Architecture de la crèche	
Activités intergénérationnelles	Type et fréquence des rencontres	Type et fréquence des rencontres
	Ressenti des rencontres, déroulement	Ressenti – perception des rencontres, déroulement
	Intégration des activités dans le projet	Intégration des activités dans le projet
	Localisation des espaces de rencontres et intégration spatiale	Localisation des espaces de rencontres et intégration spatiale
	Évolution des rencontres	Évolution des lieux de rencontres
	Cheminement	Cheminement- Accessibilité des lieux
	Confort dans l'espace	(Ré)confort dans l'espace
	Flexibilité des rencontres	Flexibilité des rencontres- Modularité des espaces
	Perception des aménagements	Perception des aménagements

	Avantages et inconvénients	Avantages- Bienfaits
		Inconvénients, risques et limites
		Le choix de la rencontre
		Création de liens
		Gestion des rencontres
		Difficultés rencontrées
		La découverte de l'autre
		Les rencontres spontanées et leurs lieux de rencontres
		Lieux de rencontres et leur architecture
		Relations spatiales
		Inconfort lié au lieu
		Moment critique
		Choc des générations
		Sécurité des espaces
Gestion des deux générations	Présence des deux générations et gestion des besoins	Présence des deux générations et gestion des besoins
	Gestion des normes	Gestion des normes
	Appréciation de la présence des enfants	Appréciation de la présence des enfants
	Appréciation des aménagements mono-générationnels	
		Besoins des personnes âgées
		Besoins des enfants
		Adaptation des espaces
		Adaptation du mobilier
Bien-être au quotidien	Espaces partagés	Espaces partagés
	Confort dans l'espace	Confort dans l'espace mono-générationnel
	Appropriation de l'espace	Appropriation de l'espace
	Facteurs influents	
	Notion du chez-soi	Notion du chez-soi
		Intégration dans la communauté
		Lieu de vie
		Lieu de soin
		Définition de repère
Gestion de l'intimité	Préservation de l'intimité	Préservation de l'intimité
	Définition des frontières	Définition des frontières
	Seuils identifiés	Seuils identifiés
		Vie en communauté

Tableau 6 : Évolution des sous-thématiques.

La mise en parallèle des sous-thématiques initiales et finales permet de voir comment chacune d'elles a évolué. Toutefois, certaines sous-thématiques initiales auxquelles nous avons pensé n'ont finalement pas abouti. C'est le cas pour : Études préalables, Appréciation des aménagements mono-générationnels et Facteurs influents. La disparition de ces trois sous-thématiques s'explique par différentes raisons. Dans le cas d' « Études préalables », aucun des architectes n'en a réellement fait et, en plus de cela, le terme « études » n'était pas approprié. En réalité, les architectes ont plutôt réalisé une collaboration avec les futurs utilisateurs en les impliquant dans la réflexion. Dès lors, la sous-thématique « Conception collaborative » a émergé. Ensuite, pour « Appréciation des aménagements mono-générationnels et Facteurs influents », ces thématiques étaient trop larges et ne nous ont pas permis de vraiment en tirer quelque élément, nous ne les avons donc pas utilisées. À la place, nous en avons créé plusieurs autres, plus précises et plus adaptées aux conversations que nous avons eues.

2. Les espaces intergénérationnels conçus, vécus et perçus

Après avoir expliqué comment nous traitons nos données, nous allons maintenant pouvoir les déchiffrer, les regrouper et tenter de les synthétiser dans la section suivante. Pour cela, nous avons choisi de structurer cette analyse selon les visions des trois profils que nous avons rencontrés. Nous tenons aussi à rappeler que le cas de l'Auberge du Vivier accueille des enfants placés par le juge, qui peuvent donc être plus âgés que des enfants en crèche. Bien qu'une section appelée « poupe » soit dédiée aux enfants d'environ deux ans, deux ans et demi, la population n'est pas tout à fait la même que dans les deux autres cas étudiés, et cela influence l'architecture des programmes, ainsi que la vision des architectes et des membres du personnel. Toutefois, le socle commun de nos trois cas reste bel et bien l'accueil d'enfants en bas âge et il est important de le garder à l'esprit lors de la lecture de ce chapitre, car les résultats s'orienteront plutôt sur la conception d'espaces adaptés aux enfants en bas âge bien que nous analysions l'Auberge du Vivier dans son entièreté.

Pour assurer une clarté et une bonne compréhension de cette section, les zones encadrées correspondent aux verbatims que nous avons souhaité mettre en évidence dans le présent travail. Ils servent à appuyer et compléter les éléments évoqués dans le corps de texte. Pour rappel, ces verbatims proviennent des retranscriptions des entretiens et des parcours commentés qui sont disponibles en Annexes-2. L'ensemble des photos présentes dans cette section proviennent des parcours commentés réalisés avec des membres du personnel.

2.1. « Dans la tête » de l'architecte

Dans cette section, nous allons tenter de décortiquer les entretiens menés avec les architectes. Quelles étaient leurs intentions ? Comment ont-ils pensé les lieux ? Comment ont-ils imaginé les rencontres ? L'objectif est ici de déterminer le socle commun de la conception de ces trois édifices sur base des discussions que nous avons eues avec les architectes respectifs. Pour précision, l'ensemble des discussions effectuées avec les architectes étaient des entretiens semi-directifs, nous n'avons pas fait de visite de site avec eux. Nous baserons donc nos résultats sur les verbatims provenant de ces entretiens. Dans certains cas, nous avons aussi replacé des verbatims provenant du parcours commenté que nous avons effectué avec Axel Geeraerts, directeur de l'Auberge du Vivier, qui a participé à la réflexion sur la conception des lieux.

Avant de rentrer dans le détail de la conception, nous souhaitons aborder les profils des trois architectes que nous avons rencontrés. Il s'agit de trois hommes qui ont tous été diplômés entre 1977 et 1984, ils comptent donc tous les trois quarante ans de carrière et sont des architectes qualifiés et expérimentés. Pourtant, la conception de programmes intergénérationnels associant une crèche et une maison de repos n'a été que très rarement rencontrée au cours de leur carrière. Ils n'ont réalisé qu'un ou deux projet(s) de ce genre. Cela confirme ce que nous avançons dans notre état de l'art : ce genre de projets reste assez rare, leur architecture est donc encore au stade « exploratoire ». Il est important aussi de préciser que les projets du Balloir et de l'Auberge du Vivier se situent sur des sites dans lesquels des bâtiments étaient déjà existants. Cela a aussi influencé la conception et principalement le zonage des fonctions, ainsi que les relations entre celles-ci.

Enfin, le nombre d'informations que nous avons recueillies sur l'architecture de la maison de repos est plus important que celui sur les crèches, et ce principalement dans des thématiques

liées à la gestion de l'intimité, au caractère « lieu de vie » des bâtiments, ... Certaines des sous-sections suivantes sont en conséquence plus orientées sur les maisons de repos que sur les crèches.

2.1.1. La genèse du projet

Nous avons tout d'abord souhaité comprendre quelles étaient les idées directrices de chacun des projets et comment cette idée de programme intergénérationnel avait vu le jour. Lorsque que nous avons interrogé les architectes à ce sujet, nous avons constaté que l'une des volontés de départ était toujours en lien avec un désir de réinventer le modèle de la maison de repos et d'y créer un lieu de vie. Les activités intergénérationnelles étaient, dans certains des projets, une manière d'y répondre. Cette volonté que l'on pourrait presque assimiler à un objectif social se marque surtout dans les projets de l'Auberge du Vivier et du Balloir.

Prudent De Wispelaere, le Balloir : « C'était ça son projet intergénérationnel : ne plus considérer les maisons de repos comme des mouroirs. C'est-à-dire des dépôts de personnes âgées dont on ne sait plus que faire... [...] Et il voulait casser cette image. Et la seule façon de le faire, c'était justement dans un même bâtiment ; forcer ou ne pas forcer, mais faire cohabiter d'autres fonctions, d'autres générations... »

Jean Thiry, l'Auberge du Vivier : « Si une maison de repos ne vit pas, ce n'est plus une maison de repos, c'est un mouiroir. [...] Les enfants allaient peut-être trouver un lien d'affection avec des personnes plus âgées qu'ils ont perdues puisqu'ils ne sont plus dans leur famille, et les personnes âgées, éventuellement retrouver une envie de transmettre du savoir ou des expériences, tout simplement être proches d'enfants. »

Dans la Résidence Bois du Manil, comme nous l'avons dit précédemment, la crèche et la maison de repos se trouvent dans le même bâtiment pour répondre aux deux besoins concordants du maître d'ouvrage. Toutefois, l'architecture de la maison de repos s'organise par unités de vie de quinze résidents, ce qui diffère du modèle plus traditionnel des maisons de repos. Les rencontres intergénérationnelles faisaient quand même partie des projets à mettre en place une fois le bâtiment mis en service. L'architecte en a donc tenu compte dans sa conception.

Nous avons aussi questionné les architectes sur les éventuelles convictions personnelles qu'ils avaient sur les programmes intergénérationnels. Selon Prudent de Wispelaere, il était primordial qu'il partage les idées du maître d'ouvrage. Ce projet a été pour lui un véritable projet progressiste qui s'inscrivait dans une démarche totalement différente de ce qu'il avait pu voir auparavant.

Prudent De Wispelaere, le Balloir : « Nous n'avons toujours affaire qu'à des programmes conventionnels, la société étant découpée en rondelles avec pour chaque rondelle un rôle social, une étiquette bien définie. Ici, on cassait les codes. C'est un projet, de ce point de vue-là, très passionnant parce que c'était nouveau. »

Jean Thiry, l'Auberge du Vivier : « Il n'y en a pas beaucoup, pourtant c'est un concept qui est très intéressant... [...] Enfin, on vient d'une génération où les personnes âgées terminaient leur vie au domicile des enfants... [...] Le grand-père qui était là, à côté du feu, et puis la famille vivait autour. Et puis après, vu que la vie évolue, que les gens travaillent plus longtemps, que les couples travaillent, on n'a plus la capacité d'héberger chez soi les parents, donc il y a eu la période des maisons de repos. [...] On ne sait pas comment on va vieillir et comment on va finir, mais pour ces personnes-là, je pense que c'est compliqué, il y a peu de monde qui les accueille sauf des maisons de repos classiques, CPAS ou autres. Et peut-être que dans ces maisons-là, le côté intergénérationnel a tout son sens encore. »

Pour Jean Thiry et Pierre Noizet, les projets intergénérationnels se rapprochent un peu des anciens modèles familiaux dans lesquels parents, enfants et grands-parents vivaient sous le même toit et évoluaient ensemble.

2.1.2. Zonage général et relations spatiales

Pour mener à bien notre analyse architecturale, nous avons commencé par étudier la manière dont les différentes fonctions avaient été placées les unes par rapports aux autres. La définition du zonage est inévitable et assez primordiale dans ce genre de projets. **En effet, la position des différentes fonctions, leurs interconnexions et leurs limites vont définir le fonctionnement du bâtiment et son usage.** Afin d'analyser cela, nous avons réalisé des zonages schématiques de chacun des projets étudiés dans lesquels nous avons aussi marqué les relations spatiales qui s'opéraient entre les différentes fonctions. Nous obtenons donc trois schémas représentant les différentes adjacences au sein des projets. Nous compléterons ensuite l'analyse de ceux-ci avec les verbatims des architectes. Bien entendu, les graphes que nous présentons sont basés sur les intentions architecturales et ne correspondent peut-être pas exactement à la situation actuelle.

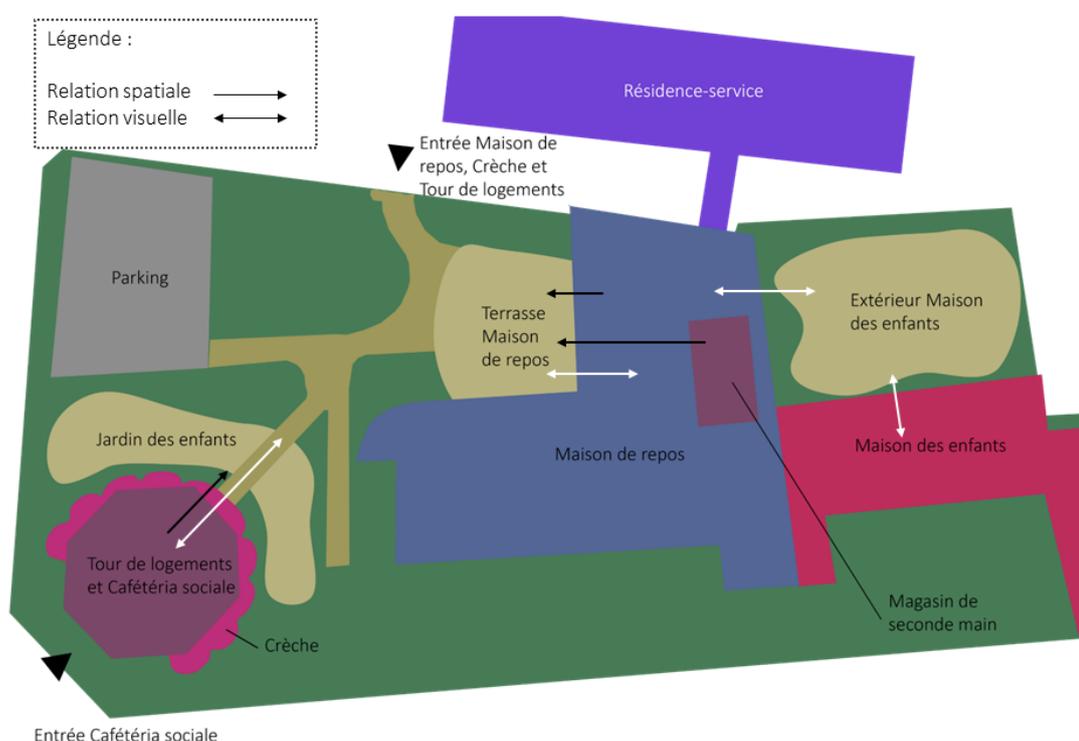


Figure 25 : Zonage des fonctions et relations spatiales dans le projet du Balloir.

D'un point de vue zonage, dans le projet du Balloir pour commencer (cf. Figure 25), les enfants et les personnes âgées occupent des bâtiments distincts. La crèche se trouve dans les étages inférieurs de la tour octogonale et se développe en forme de pétale autour de cette tour. La crèche est donc en lien direct avec le jardin du site. La maison de repos se trouve quant à elle dans un autre bâtiment intégré dans l'ancienne chapelle déjà existante, mais son accès vers l'extérieur donne sur le même espace que celui de la crèche. Les deux générations sont donc relativement séparées l'une de l'autre.

Prudent De Wispelaere, le Balloir : « Mais il n'y a pas de communication directe. Il peut y avoir des portes à certains endroits pour permettre le passage ou la rencontre, mais normalement, ce ne sont pas des portes qui permettent aux groupes de se rencontrer. »

Les relations spatiales entre les espaces des deux générations n'ont donc pas été travaillées dans l'enveloppe d'un même bâtiment, mais plutôt à l'aide du jardin et des accès sur le site qui sont partagés pour les deux fonctions. En effet, l'ensemble du parc est partagé et situé au même niveau que le rez-de-chaussée des deux structures, ce qui facilite les rencontres. Les relations visuelles dans ce projet sont aussi principalement liées à l'espace extérieur. En effet, des grands espaces vitrés dans la maison donnent sur le jardin partagé dans lequel les enfants viennent jouer. Dans ce projet, une résidence-service de l'autre côté de la rue et reliée par une passerelle à la maison de repos, ainsi qu'une maison pour enfants placés par le juge, ont aussi été prévues. Elles se trouvent toutes deux légèrement à l'écart du centre du site, mais ont également accès au jardin principal. Toutefois, dans la suite de notre analyse, ces deux fonctions seront laissées de côté, car les rencontres intergénérationnelles actuelles s'opèrent entre la crèche et la maison de repos.

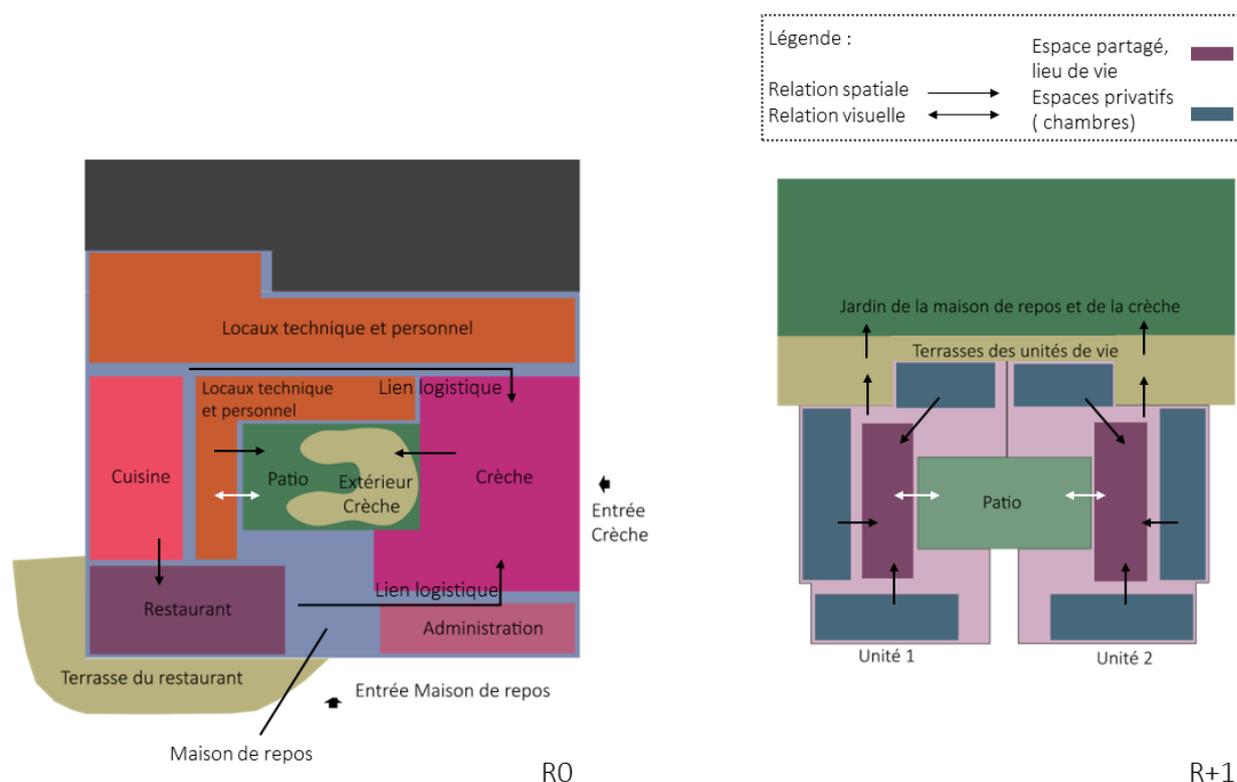


Figure 26 : Zonage des fonctions et relations spatiales dans le projet du Bois du Manil.

Dans le projet du Bois du Manil (cf. Figure 26), c'est l'inverse : la crèche est véritablement enclavée dans le bâtiment de la maison de repos. Elle se trouve au rez-de-chaussée, au même niveau que les espaces partagés de la maison de repos, tandis que les chambres des résidents se retrouvent aux étages. En réalité, bien que reliés architecturalement parlant, les deux espaces fonctionnent de manière assez distincte l'un de l'autre. Ils n'ont pas les mêmes entrées, celles-ci se situent même sur deux façades différentes, chacune des institutions possède son espace extérieur privatif, ... La crèche agit véritablement comme une petite boîte située dans une grande boîte qu'est la maison de repos. Les espaces extérieurs des deux générations ne se trouvent d'ailleurs pas au même niveau non plus. En effet, le terrain étant en déclivité, l'arrière du rez-de-chaussée est enterré -la zone noire sur le schéma ci-dessus représente d'ailleurs la terre- les pièces situées le long de cette zone noire peuvent être assimilées à des caves, puisqu'elles ne bénéficient pas de lumière naturelle. La terrasse et l'espace extérieur de la maison de repos sont quant à eux alignés avec le premier étage, c'est-à-dire avec les unités de vie des résidents. Le choix d'avoir deux fonctionnements distincts et propres à chacune des structures est l'une des idées de départ des architectes, il s'agissait aussi d'une demande de la Ville.

Cette séparation se marque aussi dans la manière dont les relations spatiales ont été pensées. Dans ce projet, il existe deux types de relations spatiales. A l'intérieur, deux portes ont été prévues pour permettre d'accéder dans l'espace de la crèche depuis la maison de repos, mais il s'agit uniquement d'un lien logistique pour certains membres du personnel soignant de la maison de repos, ou pour assurer le passage des repas puisque que la cuisine est commune aux deux structures. Le premier lien se trouve entre l'espace administratif et la crèche, et le deuxième, entre les espaces techniques, les locaux du personnel, la cuisine et la crèche. Les résidents n'y ont pas accès.

Il existe une deuxième relation spatiale qui se manifeste dans le grand patio créé au centre du bâtiment. En effet, le bâtiment se situant en lisière d'un bois, il a été imposé que le moins d'arbres possible soient abattus dans le projet. Par conséquent, le bâtiment est assez dense et imposant. Pour pallier cela, les architectes ont placé un grand patio central dans lequel se trouvent la cour privative de la crèche et une petite terrasse réservée au personnel. Ce patio central permet à l'ensemble des espaces situés au centre du bâtiment d'être baignés de lumière. Les espaces situés au centre du patio, dans les étages supérieurs, sont les espaces de vie des différentes unités de la maison de repos. Une relation visuelle peut, dans ce cas, s'établir entre les résidents qui regarderaient par les fenêtres de leurs espaces de vie et les enfants qui joueraient dans leur cour (cf. Figure 28).

Pierre Noizet, le Bois du Manil : « C'est la deuxième idée qui était sous-jacente, c'était de pouvoir permettre aux personnes âgées qui sont dans ces lieux de vie d'avoir des vues sur le patio, patio qui est un lieu d'activités extérieures pour les bambins de la crèche. »

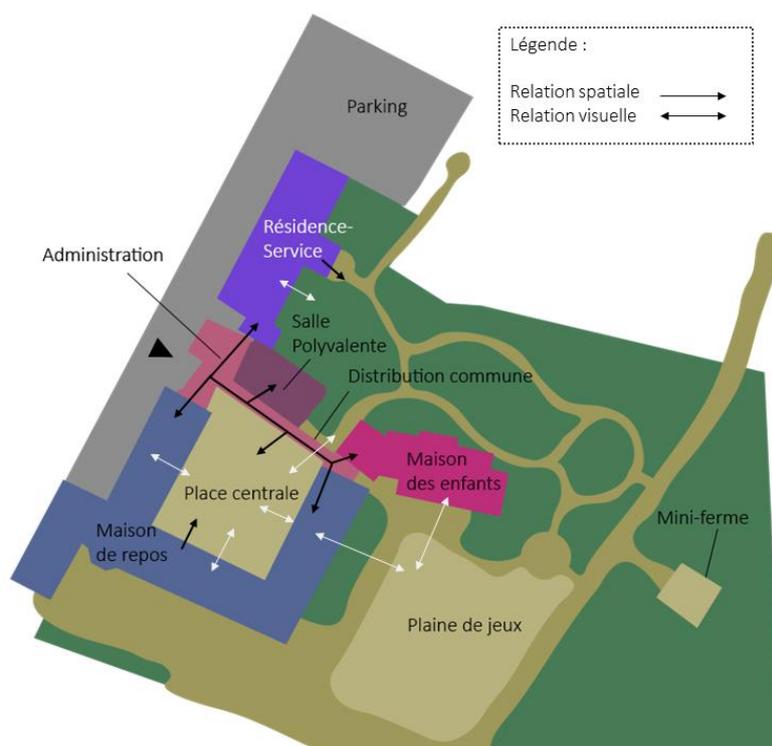


Figure 27: Zonage des fonctions et relations spatiales dans le projet de l'Auberge du Vivier.

L'Auberge du Vivier se situe entre les deux. Chacune des générations possède son bâtiment, mais celui-ci prend plutôt la forme d'une aile faisant partie d'un grand ensemble où tout communique à l'aide d'une grande circulation commune à tous (cf. Figure 27). Nous avons ici un mélange des deux cas précédents, à savoir deux bâtiments presque distincts, mais joints l'un à l'autre par l'intérieur. Les relations spatiales ont donc été pensées à l'aide de couloirs, d'une entrée commune, ...

Grâce à la forme du bâtiment dessinant la lettre O, des relations visuelles sont aussi possibles entre les différentes fonctions. Ces relations visuelles s'établissent principalement entre les chambres des résidents ou les espaces communs et les espaces extérieurs, comme l'illustre la Figure 28. Il n'existe pas de relation visuelle intérieure, comme des fenêtres permettant d'observer les enfants dans leur espace de jeu. La résidence-service bénéficie de sa propre entrée, tel un véritable immeuble à appartements. Toutefois, grâce aux circulations prévues, les habitants de la résidence-service peuvent facilement avoir accès à l'ensemble du site et croiser les enfants au même titre que les résidents de la maison de repos.

Comme on peut le voir, les relations spatiales et visuelles ont été principalement favorisées entre la maison des enfants et la maison de repos. De plus, dans ce projet, les constructions des différents bâtiments ne sont pas toutes faites en même temps. La maison de repos en forme de U était déjà existante lorsque la nouvelle maison des enfants, l'entrée commune et la résidence-service ont été construites. D'autres bâtiments étaient aussi présents, comme l'ancienne maison des enfants, mais ils ont été démolis lors des travaux. En effet, la répartition des fonctions que nous voyons là a été mûrement réfléchi et a fait l'objet d'un réaménagement assez important du site.

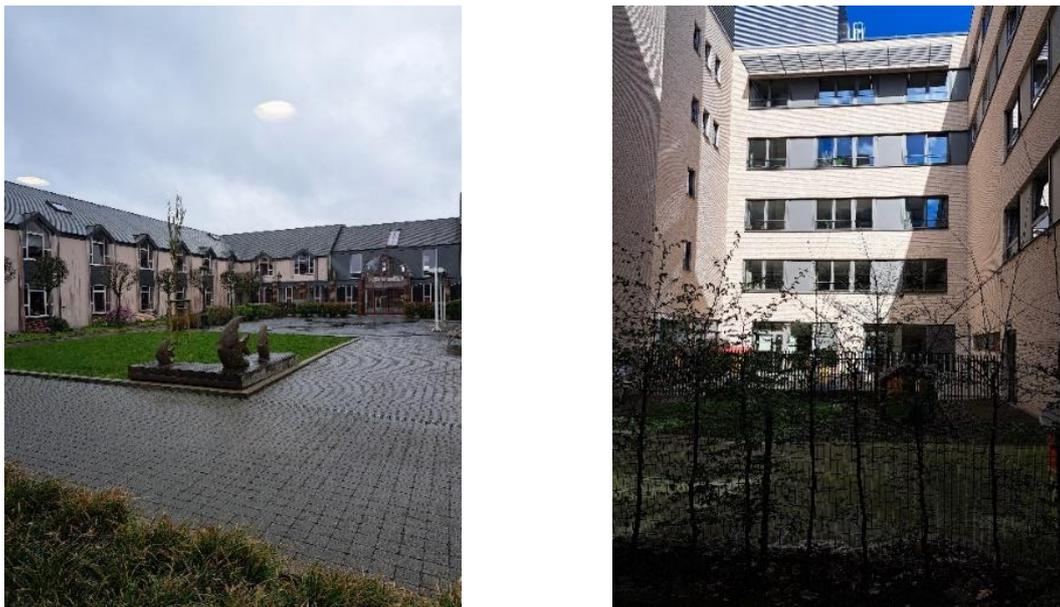


Figure 28 : Cour centrale de l'Auberge du Vivier (à gauche) et patio central au Bois du Manil (à droite).

Comme nous venons de le décrire, il existe une multitude de manières d'envisager la répartition des fonctions de ce genre de programmes. Bien évidemment, **cette répartition des fonctions exerce également une influence sur la manière dont ces différentes fonctions interagissent spatialement.**

2.1.2.1. *Chacun chez soi*

Comme le montre notre précédente analyse, bien que chacun des sites ait été conçu pour accueillir différentes générations, chacune d'elle bénéficie de son espace bien délimité. En effet, selon les trois architectes, il était important que chacune des générations garde son espace propre.

Jean Thiry, l'Auberge du Vivier : « Il faut une aile enfant, des ailes personnalisées, mais il ne faut pas mélanger. Il faut que ça soit des quartiers différents d'une espèce de petit village. »

Prudent De Wispelaere, le Balloir : « Je dirais que globalement, il n'y a jamais de mélange des groupes sociaux. En ce sens qu'un plateau est aménagé, par exemple, pour des chambres de résidences-services ou des chambres de seniors ou dans une autre aile pour les enfants. [...] Donc sur le plan strictement fonctionnel, les groupes sont quand même très localisés, déterminés et cohérents. »

Cette volonté de maintenir des limites spatiales entre les différentes générations sous-tend plusieurs objectifs : elle permet de différencier les espaces privés et collectifs, elle assure la préservation de l'intimité de chacun, elle assure aussi un certain bien-être dans l'espace et elle permet de définir les différents usages des lieux. En effet, en séparant les deux espaces de manière assez claire, les architectes se sont assurés que les générations ne se « gênent » pas l'une l'autre.

Cette séparation entre les différentes générations diffère d'un cas à l'autre. Dans le cas du Balloir et de l'Auberge du Vivier, les bâtiments sont complètement (ou presque) distincts l'un de l'autre. Tandis qu'au Bois du Manil, la séparation a été gérée en plaçant les deux générations sur des étages différents. La gestion de l'intimité au travers des étages a aussi été utilisée dans la

maison des enfants de l'Auberge du Vivier. Les espaces collectifs sont en bas, et les chambres à l'étage et sans ascenseur. De cette manière, l'accès aux chambres est restreint et les résidents ne sont pas invités à y entrer. En réalité, placer les chambres à l'étage permet de marquer une limite spatiale et définit quels espaces sont accessibles aux résidents. Ces derniers restent en bas, dans l'espace de vie, lors de possibles visites, comme dans une maison traditionnelle. Une autre manière de définir ces limites a été de mettre en place des portes fermées -et ne s'ouvrant qu'avec un badge- dans les cas de l'Auberge du Vivier et du Bois du Manil. De cette manière, l'accès est contrôlé et il n'est pas possible de rentrer dans l'espace dédié aux enfants sans y être convié. Au Balloir, ces stratégies de conception n'ont pas été nécessaires puisque les deux générations sont dans deux bâtiment distincts.

Jean Thiry, l'architecte de l'Auberge du Vivier, a fait particulièrement attention à gérer cette séparation entre les différents espaces privatifs et collectifs et entre les deux générations. Il nous a parlé du « choc » de générations qui s'opérait entre les enfants et les personnes âgées.

Jean Thiry, l'Auberge du Vivier : « Parce que les deux publics -public des enfants et public des personnes âgées- sont aux deux extrêmes de la vie. Les personnes âgées ont déjà vécu toutes les étapes de la vie avec des enfants, des jeunes, elles ont eu leur vie active. Et à l'âge qu'elles ont, elles ont besoin de se poser, d'être dans un lieu suffisamment reposant. Les enfants, eux, ne peuvent pas être toujours dans des lieux reposants. Donc, on est aux deux extrêmes. Je crois que les mélanger, ça pourrait être un petit peu compliqué et un peu ambigu. »

Pour lui, il n'était donc pas question que les générations entrent dans le chez-soi de l'une et de l'autre.

Jean Thiry, l'Auberge du Vivier : « Les espaces qui sont qualifiés de rencontres, il faut qu'ils soient identifiés. Et pareil pour les espaces privés : il ne faut pas qu'une personne âgée veuille rentrer dans la maison des enfants. [...] Il faut que les moments de rencontres -pour qu'ils soient qualitatifs et que chacun en profite au maximum- soient choisis et qu'ils se déroulent dans des lieux spécifiques qui peuvent être multiples. On l'a dit avant, mais ça ne peut pas être dans la chambre d'une personne âgée et ça ne peut pas être dans le réfectoire des enfants, ce n'est pas comme ça que ça se passe. [...] Il y a du bruit, il y a des cris, il y a des pleurs, il y a des choses qui peuvent se passer, et les personnes âgées peuvent être perturbées par ça aussi. Donc il faut vraiment que la rencontre soit choisie, soit volontaire et pas imposée. [...] Sauf si une personne âgée est invitée pour venir raconter une histoire, les enfants l'invitent chez eux. Mais il faut savoir où est la limite de mon chez-moi. C'est fort important. Pour les personnes âgées aussi : « Là, c'est ma chambre, c'est mon chez-moi ». »

Ces deux aspects que sont le choix de la rencontre et le choc des générations sont assez importants dans la pratique. Jean Thiry le mentionne d'ailleurs de manière claire dans l'extrait ci-dessus et a vraiment tenté que les espaces de rencontres soient identifiés clairement afin de ne pas imposer cela aux résidents et aux enfants. Au Balloir, laisser ce choix de la rencontre a aussi été traduit par le fait de séparer enfants et personnes âgées dans deux bâtiments distincts, tout en prévoyant un jardin commun et accessible à tous les utilisateurs. De cette manière, la rencontre résulte d'une démarche et d'un choix et non pas d'une obligation. Les portes fermées à l'aide de badges que nous avons mentionnées ci-avant sont aussi une manière de ne pas imposer ces rencontres. Par exemple, au Bois du Manil, les résidents pour se rendre à la crèche n'ont d'autre choix que de sortir et de se présenter à l'entrée de la crèche sauf s'ils sont accompagnés d'un membre du personnel ayant un badge. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit à la fois

d'une manière de gérer l'intimité de chacun et d'éviter toute « intrusion » non désirée. Nous développerons les aspects du choc des générations et du choix de la rencontre plus en détails dans la section réservée aux membres du personnel, car il s'agit pour eux de deux points clés pour garantir la réussite de ces rencontres, ils ont donc été plus largement abordés.

La gestion de l'intimité est un sujet important également. Pour la maison de repos, la chambre privative représente le lieu le plus intime du résident dans lequel il peut se rendre pour se retrouver au calme et quitter l'effervescence et le bruit de certains espaces partagés. Pour les architectes, la chambre a été à chaque fois envisagée comme le lieu d'intimité et de privacité par excellence du résident. D'ailleurs, les chambres ont toutes été conçues dans la même logique dans les trois projets. La salle de bain se trouve toujours côté couloir afin de créer une sorte de sas et de limiter les vues sur le lit depuis le couloir. De plus, la relation de cet espace privatif avec le reste du bâtiment est essentielle. Les architectes de l'Auberge du Vivier et de la Résidence Bois du Manil ont réfléchi à ce point. Dans le cas de l'Auberge du Vivier, les couloirs ont été réfléchis de manière que les portes ne se fassent jamais face (cf. Figure 29). De cette manière, aucun vis-à-vis d'une chambre à l'autre n'est possible. Au Bois du Manil, les chambres s'organisent autour de l'espace de vie de l'unité. Toutefois, un couloir a été mis en place pour offrir un certain recul entre l'espace privatif et collectif (cf. Figure 29). Le mobilier a été placé de manière à respecter cette intimité, et des claustras ont été ajoutés.



Figure 29: Couloir avec les portes en quinconce à l'Auberge du Vivier (à gauche) et espace de vie et couloir des unités de vie au Bois du Manil (à droite).

2.1.3. La conception des lieux de rencontres

En ce qui concerne maintenant les lieux de rencontres intergénérationnelles, dans les trois établissements étudiés, **nous avons observé qu'en réalité, aucun espace intérieur n'avait été conçu comme espace collectif pour les enfants et les personnes âgées afin qu'ils puissent s'y rencontrer.** D'ailleurs, les rencontres actuelles s'effectuent dans des espaces alloués soit à la crèche soit à la maison de repos. Nous reviendrons sur ce point plus tard, dans la section dédiée aux membres du personnel.

Prudent De Wispelaere, le Balloir : « Il n'y avait pas de local, dans l'ensemble du site, dans lequel on disait : « c'est là que les vieilles personnes vont rencontrer des enfants. » Non, il n'y avait pas un local spécialisé. [...] C'était une espèce d'îlot intergénérationnel. »

Colline : Est-ce que vous avez imaginé un lieu de rencontres, hormis le jardin, et si pas... ?

Pierre Noizet, le Bois du Manil : « Non, non, ça non, pas à l'intérieur des murs... »

Jean Thiry, l'Auberge du Vivier : « Ce n'est pas imposé, ce n'est pas prévu vraiment pour, mais comme ce n'est pas vraiment prévu pour, ça veut dire que chacun s'approprie les espaces qui sont là pour y faire l'activité dont il a envie. »

On ne retrouve donc pas d'espace « intra-muros » dans ces trois établissements destinés à accueillir les deux générations. Pourtant, lorsqu'on interroge les architectes, les lieux de rencontres ont bien été imaginés et ont d'ailleurs pris une place assez importante dans leur conception. Cependant, ils étaient destinés à l'utilisation d'une seule génération ou, en tout cas, aux générations adultes lors de la conception. En effet, plusieurs espaces partagés ont été prévus dans chacun des trois établissements.

Par exemple dans le cas du Balloir, en plus du restaurant qui permet à tous les résidents de se retrouver pour partager un repas, l'architecte a prévu un magasin de seconde main dans lequel tout un chacun peut se rendre. Ce magasin n'existe plus aujourd'hui et l'espace est devenu le lieu de vie des résidents de la maison de repos. L'idée était de permettre aux résidents d'y croiser les bénévoles qui y travaillent ou les résidents de la tour de logements voisine, mais aussi des gens de l'extérieur. Cette volonté d'ajouter une fonction connexe à la maison de repos est également présente à l'Auberge du Vivier. Une grande salle polyvalente ouverte sur l'extérieur, dans laquelle différentes organisations peuvent venir effectuer des représentations, a été conçue. Cette salle polyvalente permet d'ouvrir la maison de repos vers l'extérieur et renforce cette volonté de promouvoir les rencontres au sein de la maison de repos.

Axel Geeraerts, directeur de l'Auberge du Vivier : « Je ne veux pas une maison de repos qui soit fermée, qui soit refermée sur elle-même. C'est une maison où on peut vivre et où on peut faire différentes choses. »

Le Balloir a même renforcé cette idée en ajoutant une deuxième fonction connexe qu'est la cafétéria sociale que nous avons située sur le plan d'implantation. Elle est directement accessible depuis la rue et se situe deux niveaux plus haut que le parc du site. Cette cafétéria permet à tout un chacun de venir prendre un café et d'ainsi avoir une vue plongeante sur cet îlot intergénérationnel. Cette cafétéria sociale n'existe plus non plus à l'heure actuelle. En réalité, plusieurs fonctions de la tour octogonale ont évolué, puisque les logements sont devenus des appartements de la résidence-service.

Pour en revenir aux lieux de rencontres, dans le cas de l'Auberge du Vivier, les espaces de rencontres ont été le maître-mot durant la phase de conception ; le maître d'ouvrage et l'architecte ont mis un point d'honneur à créer une multitude d'espaces de tailles variables.

Jean Thiry, l'Auberge du Vivier : « Ce qui nous a beaucoup guidés, c'est la qualité des espaces de rencontres, l'espace hors chambres. Parce que le but n'est pas que les gens restent dans leur chambre. [...] Le tout, c'est qu'il y ait plusieurs espaces de rencontres et c'est pour ça qu'on essaye d'optimiser le maximum d'espaces et de lieux hors chambres pour que les activités puissent s'y faire. Qu'il y ait au moins un espace dans chaque aile pour qu'au total, il y ait six, sept ou huit espaces pour permettre de faire des choses. »

En plus de l'habituel restaurant, on retrouve au moins un petit salon par niveau dans lequel se trouve une bibliothèque, il y a aussi le local kiné auquel chacun des résidents a accès. Ces petits salons peuvent avoir de multiples utilisations : recevoir de la famille, passer un moment entre résidents, ... En plus de ces salons qui ponctuent les couloirs, de plus grandes salles permettant la rencontre ont été conçues : la salle polyvalente que nous avons déjà abordée, la Grand-Place accueillant le petit bistrot, une grande salle sous les combles, ... En réalité, selon l'architecte du projet, l'ensemble de ces espaces peuvent servir aux rencontres intergénérationnelles. En effet, comme les enfants de ce projet sont plus grands, selon lui, tout espace est propice à la rencontre.

Jean Thiry, l'Auberge du Vivier : « On n'invente pas une maison intergénérationnelle, on met des espaces à disposition pour que les générations s'y rencontrent. [...] Je pense que tous les espaces dans les couloirs qui sont des espaces de rencontres sont prétextes à des rencontres intergénérationnelles... »

Au Bois du Manil, chaque unité de vie bénéficie de son propre espace de vie dans lequel on retrouve une petite cuisine, des tables et des fauteuils (cf. Figure 30). De cette manière, les unités de vie fonctionnent de manière autonome. Un grand restaurant est tout de même proposé au rez-de-chaussée. Ce restaurant peut servir de lieu de rencontres, mais c'est également un lieu de détente lorsque les personnes âgées ont de la visite. Lorsque que nous avons interrogé Pierre Noizet au sujet des espaces de rencontres intérieurs, il a émis l'hypothèse que des rencontres intergénérationnelles pourraient s'effectuer dans le restaurant puisqu'il se trouve au niveau de la crèche et qu'il est accessible depuis l'intérieur en utilisant les liens logistiques que nous avons montrés précédemment. D'autres espaces partagés mais réservés aux résidents, comme une salle de kiné, un salon « télé », ... sont aussi disponibles aux étages. Ceux-ci n'ont pas spécialement été envisagés comme futurs lieux de rencontres intergénérationnelles.

Pierre Noizet, le Bois du Manil : « Peut-être que quand Saint-Nicolas vient, ça se passe de manière commune parce qu'il y a une relation, un lien direct quand même entre le couloir de l'administration et l'accès à la cafétéria et la crèche. Donc il y a -sans devoir sortir par l'extérieur- une relation possible, mais je pense que ça reste ponctuel peut-être pour certaines activités ; ça, il faut voir avec eux (les membres du personnel), je ne peux pas vous dire... »



Figure 30 : Lieu de vie d'une unité familiale au Bois du Manil.

2.1.3.1. L'architecture au service de la rencontre

Contrairement aux lieux de rencontres organisées, les architectes ont pensé à des lieux pour des rencontres spontanées. **Les lieux de rencontres ont été imaginés afin que les personnes s'y croisent, y discutent, lors d'une promenade dans les jardins par exemple.**

Pierre Noizet, le Bois du Manil : « Parce que l'idée, c'est quand même en été, quand il fait beau, outre le fait qu'ils puissent bénéficier d'un patio, de pouvoir sortir avec les enfants et d'aller se promener dans le jardin également. Et notre idée, c'était qu'il puisse y avoir justement des contacts entre les personnes plus âgées et les enfants au niveau de ce jardin arrière. [...] Il y a des bancs, ...où ils peuvent éventuellement se rencontrer. »

Prudent De Wispelaere, le Balloir : « Et l'idée, c'était de donner, de permettre -dans une même structure- la rencontre, pas forcément forcée, mais de donner l'opportunité aux personnes âgées de faire des rencontres lors de leur promenade, et de, quand ils sortent de leur chambre, pouvoir aller au jardin. Et comme par hasard, les enfants, ils jouent aussi au jardin [...] Et donc de donner la possibilité aux personnes âgées de rencontrer des personnes plus jeunes. »

Axel Geeraerts, directeur de l'Auberge du Vivier : « Pour nous, que ce soit au niveau de l'architecture, que ce soit au niveau de nos activités, ce sont des prétextes à la rencontre ... et puis après, ça nous échappe ... Et donc, c'est ce qui fait qu'on va avoir un grand jardin partagé, qu'on va avoir une mini-ferme et que, si je suis résident et que je vais me promener, peut-être que je vais rencontrer des enfants. Et puis on verra bien ce qui va arriver... »

Comme le montrent les trois extraits ci-dessus, dans les trois cas, **les espaces extérieurs ont été utilisés pour promouvoir les rencontres spontanées.** L'objectif de chacun des architectes était de placer des espaces qui permettent la rencontre par leur position, leur fonction, leur aménagement. Nous avons vu aussi -dans la section abordant les relations spatiales- que l'espace extérieur permet la jonction entre deux zones, mais peut également servir à marquer la frontière entre celles-ci. **L'espace extérieur dans ce genre de projets prend donc assez d'importance et sa**

position est primordiale. Il s'agit d'un véritable outil architectural multifonction. Ces espaces extérieurs ont d'ailleurs fait l'objet d'une réflexion architecturale, surtout dans les cas de l'Auberge du Vivier et de la Résidence du Bois du Manil dans lesquels un véritable parc a été conçu. Nous avons repris l'idée des graphes présentés ci-dessus pour analyser plus précisément comment ces espaces extérieurs avaient été introduits et placés sur le site.

Dans le cas du Balloir, l'espace extérieur n'a pas particulièrement fait l'objet d'aménagements spécifiques. La réflexion a surtout été axée sur la position de cet espace et sur l'ensemble des cheminements permettant d'y accéder. En réalité, sur l'ensemble des chemins que chacun des utilisateurs va pouvoir utiliser, des contacts sont possibles ; ces chemins ont été minutieusement étudiés par l'architecte afin que les utilisateurs convergent vers des lieux communs dans lesquels la rencontre spontanée peut se produire. Les cheminements et l'accessibilité des lieux extérieurs revêtent, eux aussi, une certaine importance dans ce genre de projets, bien que les autres architectes ne nous en aient pas parlé. Nous détaillerons ce point dans la partie réservée aux membres du personnel.

***Prudent De Wispelaere, le Balloir :** « Au niveau de la rencontre, il y avait des personnes âgées qui étaient assises là dans ce collatéral, et c'était en même temps le passage pour les visiteurs qui venaient voir la tante ou l'oncle qui était dans la maison de repos. Il y avait ce brassage qui permettait à différentes personnes de se voir, de se parler, d'échanger. Et pour laquelle l'accès se faisait par le jardin... [...] Tous ces trajets étaient savamment étudiés pour permettre le brassage des générations. [...] Donc l'architecture peut, par sa disposition judicieuse des espaces, promouvoir, permettre des relations sociales. [...] Et puis après, il y a la promenade, ils prennent l'ascenseur jusqu'au rez-de-chaussée, ils sortent, ils vont se promener quand il fait beau. C'est là que les rencontres sont possibles avec les enfants dans le jardin de la crèche. Et donc il y a cette mixité. La mixité, c'est la cour de récréation, c'est le jardin. »*

Dans le cas de l'Auberge du Vivier, la forme du bâtiment a permis aussi de favoriser les rencontres. Les relations spatiales entre les ailes et les espaces extérieurs -de même que la fonction se trouvant dans chacun des espaces extérieurs- permettent de favoriser ces rencontres. En plus de partager la même entrée et de pouvoir se croiser dans les couloirs, les enfants et les personnes âgées peuvent se croiser dans le grand parc aménagé à l'arrière du bâtiment dans lequel une série de cheminements, une mini-ferme et une plaine de jeux ont été aménagés (cf. Figure 32). Au centre du O, une placette complètement fermée et sécurisée a été conçue pour que, lorsque les beaux jours arrivent, l'ensemble des ailes du bâtiment s'ouvre sur cet espace et permette aux différents utilisateurs de s'y rencontrer. Toutefois, comme le montre le schéma ci-dessous (cf. Figure 31), la résidence-service se retrouve légèrement à l'écart de ces cheminements et aucune relation visuelle particulière n'a été mise en place. Les réflexions de l'architecte à ce sujet semblent donc avoir surtout concerné la maison de repos et la maison des enfants.

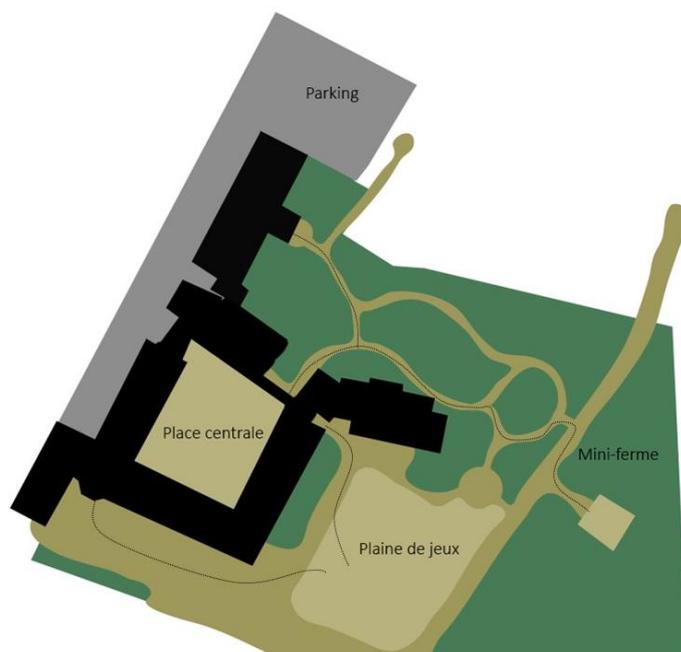


Figure 31 : Cheminements et zonage de l'espace extérieur de l'Auberge du Vivier.



Figure 32 : Représentation 3D de l'Auberge du Vivier.

Jean Thiry, l'Auberge du Vivier : « Il voulait qu'au centre, il y ait ce qu'il appelait une espèce de place publique dans laquelle les personnes puissent aller s'asseoir, que les enfants qui rentraient de l'école (parce que les enfants étaient scolarisés quand même) puissent s'arrêter, discuter un peu... Et puis après, ils allaient manger leur goûter et puis voilà..., les contacts se passaient. »

Enfin, le jardin partagé du Bois du Manil a été conçu à la fois pour les personnes âgées et les enfants. Il a été entièrement clôturé. Il a aussi été divisé en plusieurs zones permettant diverses activités, telles qu'un terrain de pétanque, un petit parcours santé, une zone de verger, ... (cf. Figure 33 et Figure 34). Comme le montre notre schéma, un espace prévu expressément pour des rencontres intergénérationnelles a même été prévu dans le parc.

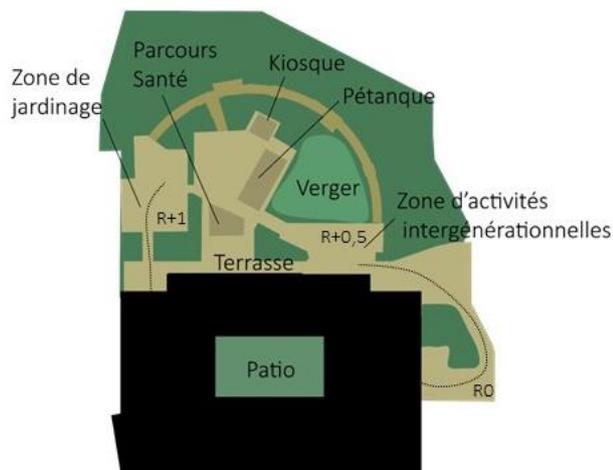


Figure 33 : Cheminements et zonage de l'espace extérieur du Bois du Manil.



Figure 34 : Photos du jardin partagé du Bois du Manil.

2.1.3.2. La circulation : espace de vie et de rencontres

Les circulations occupent une large place dans les stratégies de conception de ce genre de programmes. En effet, lorsque les architectes ont pensé aux lieux de rencontres spontanées, les couloirs y occupent une place centrale. Bien que nous les appelions « couloirs », ils sont bien plus que cela pour les architectes : espaces de vie, de rencontres, repères dans l'espace, acteurs de l'intimité de chacun, ... **L'espace de circulation est donc multifonction au même titre que les espaces extérieurs.** Cet espace fait partie intégrante du cheminement de chacun des utilisateurs. Il s'agit de l'espace qui marque la fin de la zone privative et le début de l'espace partagé de la maison de repos. Tous les résidents et membres du personnel y passent tous les jours. Les couloirs sont aussi souvent le moyen qui permet de relier deux fonctions.

En ce qui concerne les espaces dédiés aux enfants, les couloirs y occupent une place moins large car la majorité des espaces sont partagés et relativement ouverts. On ne retrouve pas par exemple de chambre privative pour les enfants. Toutefois, au Bois du Manil, l'entrée dans la crèche consiste en un large sas qui permet de rentrer directement dans les espaces des différentes sections (petits, moyens et grands). L'objectif de l'architecte était de limiter les parents à ce grand espace d'accueil, et qu'ils ne pénètrent pas dans les lieux de jeu. Ce large sas donne donc accès aux trois sections, mais se prolonge en couloir distribuant l'ensemble des locaux réservés au personnel dans la crèche. Ce principe d'espace partagé et ouvert est aussi applicable dans les projets du Balloir et de l'Auberge du Vivier. Ce constat fait d'ailleurs écho à ce que nous avançons dans notre état de l'art sur l'architecture des crèches et sur l'occupation des espaces les moins cloisonnés possibles. Les stratégies de conception liées au couloir sont donc plutôt réservées aux maisons de repos dans les trois cas qui nous occupent.

Axel Geeraerts, l'Auberge du Vivier : « Donc c'était ça l'idée, d'avoir quelque chose de très ouvert. C'était finalement d'avoir cette possibilité de se dire : « Je suis ici, je suis occupé, mais je peux quand même avoir un œil sur ce qui se passe là ». »

Dans le cas du Balloir par exemple, comme nous l'avons développé précédemment, les couloirs ont été réfléchis pour créer des cheminements menant aux espaces de rencontres. Ils ont aussi été conçus de telle manière qu'ils soient perçus comme un lieu de vie et un prolongement de l'espace privatif. Par exemple, dans la résidence-service, les couloirs sont larges de 3 à 4 mètres et sont agrémentés de quelques petits espaces de salons dans lesquels il est possible de croiser ses voisins.

Prudent De Wispelaere, le Balloir : « Ils sont chez eux aussi sur le palier. »

Les couloirs peuvent aussi être conçus comme un repère pour la personne âgée. Un travail sur les couleurs et les ambiances a été réalisé pour chaque étage du Bois du Manil afin que les résidents ne puissent pas se perdre et identifient bien leur étage (cf. Figure 35). Par exemple, lors de la sortie de l'ascenseur, une fresque murale représentant un paysage différent à chaque étage a été placée. Les couleurs des murs varient aussi (vert, bleu, jaune, ...). À l'Auberge du Vivier, ce sont les ponctuations de petits salons et des jeux de débordement des parois qui permettent cette localisation dans l'espace. Cette création de repères grâce à l'architecture concerne surtout les espaces dédiés aux personnes âgées. Les ambiances dans les crèches ont plutôt été travaillées pour permettre aux enfants de s'approprier l'espace comme nous le verrons plus loin.



Figure 35 : Fresques et couleurs pour chacun des étages au Bois du Manil.

2.1.4. La conception d'un lieu de vie

Comme nous l'avons abordé dans notre état de l'art, les maisons de repos se situent à la fois dans le domaine des lieux de vie et des lieux de soins. Toutefois, les trois architectes ont bien insisté sur le fait qu'ils n'avaient pas conçu un hôpital, mais bien un lieu de vie. Chacun a mis en œuvre ses propres stratégies pour faire de ce lieu un espace de vie confortable pour tous les résidents.

Pierre Noizet, le Bois du Manil : « Souvent, les maisons de repos sont un peu déshumanisées, on essaye de leur rendre une âme et de les rendre les plus humaines et les plus agréables possibles, parce que, finalement, c'est un lieu de soins, mais c'est avant tout un lieu de vie les maisons de repos ! »

Jean Thiry, l'Auberge du Vivier : « Si ça ne vit pas, c'est qu'il y a un problème dans l'aménagement. [...] Pour résumer, je pense que ça doit être le reflet de la vie et le reflet de la société. Une maison de repos, c'est quand même une grosse obligation de vie commune. On ne mange pas dans sa chambre, on mange dans un restaurant, on doit faire ceci, on est soumis à des règlements. Il ne faut pas que ça se sente de trop ; autrement, on est vite contraints. [...] Je pense que ça ne fait pas partie de la nature humaine, on n'est pas fait pour vivre en meute rapprochée, on est des individus avec, chacun, sa personnalité...Il faut essayer de créer des lieux qui ont au minimum les caractéristiques d'un lieu de vie, c'est surtout ça. »

Dans le cas de l'Auberge du Vivier par exemple, nous avons déjà dit que les espaces de rencontres ont été au centre de la conception de l'établissement. De plus, comme nous l'avons précisé lors de la présentation de ce cas, l'Auberge du Vivier se caractérise comme une « Maison à Vivre ». Le travail sur ce caractère « lieu de vie » a donc occupé une place importante. Par exemple, les normes en termes de surfaces ont été poussées à leur maximum pour que les résidents aient des espaces qualitatifs et agréables. Jean Thiry, l'architecte, nous a aussi parlé d'une notion dont les autres architectes ne nous avaient pas parlé : l'étude des techniques. Selon lui, les techniques doivent être correctement étudiées et mises en place pour garantir un confort dans l'espace. Bien que les deux autres architectes ne nous en aient pas parlé, les techniques ont probablement fait l'objet d'études dans leur projet aussi.

Jean Thiry, l'Auberge du Vivier : « Combien de maisons de repos, mais ça existe dans des écoles aussi..., où quand on se balade dans les couloirs, on a des odeurs de toutes sortes, parce que c'est mal ventilé, c'est mal entretenu, c'est mal conçu. Je pense qu'il faut mettre en place des techniques dans les maisons de repos qui sont les mêmes que dans les hôtels, dans les résidences. Il faut que le confort soit le même. Il n'y a aucune raison que l'on essaye de gagner du budget là-dessus. »

De plus, permettre aux résidents de s'approprier l'espace a été au cœur du travail des architectes. Le travail sur l'appropriation de l'espace permet en effet aux utilisateurs de s'y sentir chez eux. Cette notion peut se travailler de diverses manières. Par exemple, dans le cas de l'Auberge du Vivier, les chambres ne sont pas meublées avec un mobilier standardisé, mais avec le mobilier personnel de chacun des résidents, sauf le lit et la table de nuit. De cette manière, chacun des résidents amène un petit bout de son ancien domicile dans son nouveau chez-soi. Chaque chambre est donc unique.

Dans la résidence du Bois du Manil, en plus d'avoir choisi des unités de vie qui sont à une échelle plus proche de celle d'un domicile, les architectes ont travaillé les ambiances au travers de couleurs, de matériaux, d'objets (tels que des rideaux) qui rappellent la maison pour que les résidents se les approprient. Cette technique a aussi été mise en place dans la crèche, où de grandes fresques inspirées par l'univers de bandes dessinées ont été insérées (cf. Figure 36). De plus, les bénévoles de la maison de repos sont allés chiner d'anciens éléments de décoration qui rappellent le passé des résidents pour favoriser davantage cette notion du chez-soi et de bien-être dans leur nouveau lieu de vie. Au Balloir, la décoration et la création d'une ambiance ont aussi fait partie des réflexions de l'architecte. L'architecture de Charles Vandenhove a comme particularité de faire appel à des artistes. Le projet du Balloir n'y échappe pas, plusieurs artistes y sont intervenus. On retiendra par exemple le tapis-plain des chambres sur lequel un artiste a dessiné des motifs, ou encore la grande voûte céleste peinte sur l'ensemble du plafond du restaurant de la maison de repos.



Figure 36 : Fresque murale rappelant l'univers de la bande dessinée au Bois du Manil.

Enfin, créer un mobilier adapté et des lieux adaptés à leur usage est une stratégie permettant aux utilisateurs d'y évoluer favorablement. Dans le cas du Balloir par exemple, l'architecte considère l'architecture comme un art total. Une grande partie du mobilier a donc été dessinée pour le projet et est parfaitement adaptée aux besoins de son usager, et ce, à la fois dans la crèche et dans la maison de repos. Chaque projet a bien évidemment veillé à créer des espaces adaptés. Dans les exemples cités par les architectes, nous retiendrons le respect des normes PMR dans l'ensemble des espaces de circulation et sanitaires ; pour les enfants, la création de fenêtres ayant une allège suffisamment basse pour permettre aux enfants de profiter d'une vue directe.

Ce respect des normes est un aspect contraignant dans la conception des architectes. Dans des programmes de ce genre, les architectes doivent répondre à toute une série de normes qui impactent leurs intentions et leur conception. Ces normes, qui visent à offrir des lieux adaptés à leurs usagers et dans lesquels la sécurité est assurée, peuvent s'appliquer à des surfaces, des règles d'aménagements concernant les espaces sanitaires par exemple. Bien entendu, les espaces de crèches et de maisons de repos sont soumis à grand nombre de normes comme tout projet d'architecture. Pour les personnes âgées par exemple, l'ensemble des espaces doit être accessible pour les personnes à mobilité réduite. Pour les enfants, les espaces doivent être prévus pour éviter toute blessure, chute, ...Les portes par exemple sont particulières : les poignées sont parfois plus hautes pour éviter que les enfants ne les attrapent, elles sont aussi munies d'un dispositif anti-pince-doigts, etc.

Toutefois, comme nous l'avons dit, aucun espace n'a été adapté pour répondre aux besoins des deux générations simultanément, et donc aucun espace ne répond aux normes architecturales à la fois des enfants et des personnes âgées, ce qui, comme nous le verrons dans la section suivante, impacte le choix du lieu de rencontres. En réalité, pour Jean Thiry, créer ce genre d'espaces ne représente pas de véritable défi. Pour lui, il s'agit simplement de concevoir une maison à grande échelle dans laquelle tout le monde peut évoluer. Créer du mobilier adapté et adaptable pourrait être l'une des solutions. Par exemple, dans un autre projet réalisé par l'un des architectes, une cuisine avec un plan de travail dont la hauteur est réglable (et peut donc varier en fonction de la taille de son usager) a été mise en place. Toutefois, ce type de matériel est relativement coûteux et en restreint l'utilisation. Et bien évidemment, il est plus facile de tenir ce discours lorsque les espaces sont prévus pour des enfants plus grands, car ils nécessitent moins

d'adaptations. En effet, l'âge des enfants a un réel impact sur la conception des espaces et le choix du lieu de rencontres.

Jean Thiry, l'Auberge du Vivier : « Ce n'est pas compliqué parce que je pense que c'est comme dans la vie ! Dans une maison, il y a toujours des bébés, il y a toujours des personnes âgées, des adultes. Et ce n'est pas parce qu'une personne a un lieu bien équipé pour les personnes à mobilité réduite qu'un enfant ne va pas s'y retrouver, qu'il va être perdu. Alors il faut respecter les contraintes de chacun. Mais elles s'additionnent les contraintes, et ce n'est pas difficile de les additionner. »

Enfin, nous ne pouvons pas développer ce point « lieu de vie » sans parler de l'espace « lieu de soins » qui est presque indissociable du premier dans ce genre de programmes. Par « lieu de soins », nous entendons certains locaux tels que la pharmacie, le local infirmier ou une salle de bain médicalisée, mais aussi des éléments plus discrets, tels certains équipements que l'on retrouve dans la salle de bain ou dans la chambre comme un lit médicalisé par exemple ; il y a aussi les stratégies développées pour que les soins à fournir aux résidents soient simples à réaliser. En résumé, le terme « lieu de soins » représente pour nous l'ensemble des éléments qui rappellent qu'une maison de repos est aussi un lieu où des soins sont prodigués.

Tout d'abord, chacun des architectes a travaillé pour rendre les « lieux de soins » assez discrets.

Jean Thiry, l'Auberge du Vivier : « Il faut que, de toute façon, les sanitaires qui se trouvent dans les chambres des personnes âgées soient faciles d'utilisation par le personnel médical, pour déplacer une personne d'une chaise, pour lui faire prendre sa douche, ... Il y a aussi dans chaque chambre, dans le placard, une petite armoire spécifique pour le personnel qui vient.... [...] Mais ça doit être discret, ça ne doit pas être une consultation médicale à chaque fois. »

Dans la résidence du Bois du Manil, les espaces réservés au corps médical se retrouvent en dehors des unités de vie. L'architecte a d'ailleurs effectué un travail pour permettre cette conciliation entre lieu médical et lieu de vie. Dans les chambres des résidents, la cloison délimitant la salle de bain est amovible afin d'amener le lavabo à côté du lit du résident pour pouvoir l'y laver. Cet exemple illustre cette volonté d'intégration discrète du lieu de soin. Cette idée est d'ailleurs très appréciée par les membres du personnel. Il est important de préciser que, pour les trois projets, les membres du personnel ont été consultés lors de la conception. En effet, pour les architectes, il était primordial d'entendre les besoins des utilisateurs lors du travail de conception. Des groupes de discussion et des réunions ont été organisés collectivement.

Pour conclure cette section sur la conception des lieux vue par les architectes, nous constatons que, comme nous l'avancions dans notre état de l'art, **aucun espace intergénérationnel n'est réellement prévu par les architectes. L'accent est plutôt mis sur les espaces extérieurs et l'opportunité de la rencontre spontanée et fortuite en disposant les espaces de manière judicieuse.** Les espaces de rencontres intra-muros se destinent plutôt à un usage monogénérationnel. Ces espaces respectent donc les normes spécifiques liées à chaque profil d'usagers. La raison de cette absence d'espaces intérieurs s'explique par différentes raisons propres à chacun des projets. Au Balloir, par exemple, l'architecte qualifie le projet de trop modeste pour y intégrer un espace intérieur uniquement dédié aux rencontres. À la résidence du Bois du Manil, Pierre Noizet exprime plutôt les incertitudes qu'avaient les maîtres d'ouvrage sur ces rencontres intergénérationnelles (à savoir sur leur organisation et sur leur forme). Dès lors, ces rencontres ont

été envisagées dans le jardin, mais pas à l'intérieur. Pour l'Auberge du Vivier, les enfants accueillis étant plus grands, l'architecte considère que chacun des espaces de rencontres prévus peut servir à la rencontre intergénérationnelle sans être toutefois conçu uniquement pour cela.

L'ensemble des architectes ont aussi beaucoup travaillé sur les ambiances et la création d'espaces agréables à vivre dans lesquels les utilisateurs pourront évoluer confortablement.

2.2. « Dans la peau » du personnel

La deuxième section de ce chapitre se concentre sur l'analyse des entretiens et des parcours commentés réalisés avec le personnel. Deux parcours commentés ont été réalisés, l'un avec Axel Geeraerts, directeur de l'Auberge du Vivier et avec Virginie, responsable du service paramédical du Bois du Manil. Les données provenant de ces visites sont aussi utilisées sous la forme de verbatims dans le présent travail. Toutefois certains éléments cités proviennent aussi de nos observations. Pour la réalisation de ce travail, nous avons eu l'occasion de discuter avec onze membres du personnel aux profils divers et variés (cf. Tableau 7). Ces conversations nous ont apporté énormément. Elles nous ont permis de saisir l'ensemble de ce que « rencontre intergénérationnelle » veut dire tant d'un point de vue sociologique qu'organisationnel. Elles nous ont offert des regards croisés, professionnels et engagés sur ce genre de programmes. Nous remercions encore une fois toutes ces personnes qui nous ont consacré du temps.

Balloir	Mathilde	Directrice de la crèche
	Lola	Assistante sociale à la crèche
	Leslie	Responsable de l'intergénérationnel à la maison de repos
Auberge du Vivier	Alexia	Ergothérapeute à la maison de repos
	Christophe	Éducateur à la maison des enfants
	Jocelyne	Cheffe infirmière à la maison de repos
	Axel Geeraerts	Directeur de l'ensemble
Le Bois du Manil	Marie-Hélène	Directrice de la crèche
	Océane	Puéricultrice à la crèche
	Virginie	Responsable du service paramédical et kinésithérapeute à la maison de repos
	Maité	Neuropsychologue à la maison de repos

Tableau 7 : Profil des différents membres du personnel.

Pour commencer, l'ensemble des membres du personnel n'est pas spécialement arrivé dans la structure pour y effectuer de l'intergénérationnel. Lorsque cela a été le cas, les causes en ont été variées : soit il peut s'agir de leur choix et de leur volonté, soit cela leur a été imposé par le projet de la résidence ou par le projet pédagogique de la crèche ; il peut aussi s'agir d'un choix tardif lié à l'architecture des lieux et des projets à y mener pour améliorer le bien-être des résidents. Il faut aussi préciser que l'ensemble des membres du personnel interrogé ne fait pas

partie de l'organisation des rencontres et des activités intergénérationnelles. Dès lors, en fonction du profil, de l'expérience et du niveau d'implication de chacun dans ces activités, les avis diffèrent, divergent ou convergent.

2.2.1. Créer du lien ? Oui, mais pas sans conditions

Pour commencer, nous avons souhaité savoir si l'ensemble des membres du personnel était convaincu par les bienfaits de ces rencontres intergénérationnelles. À la question de savoir si les rencontres intergénérationnelles valaient la peine d'être organisées, ils ont répondu oui. En effet, **malgré les différentes difficultés rencontrées que nous aborderons plus tard, l'ensemble des membres du personnel trouve que ces activités sont bénéfiques aux deux générations et qu'elles doivent continuer.**

Alexia, l'Auberge du Vivier : « C'est hyper bénéfique pour les deux générations. Pouvoir partir de l'histoire d'un résident qui a toujours fait son potager chez lui, qui -maintenant- malheureusement est plutôt limité physiquement, mais qui a encore toutes les connaissances pour pouvoir faire un potager. Et en profiter pour apprendre des choses aux enfants qui sont dans un centre et qui n'ont donc pas forcément l'occasion de vivre comme un enfant dans une cellule familiale qui va chez papy, mamy ou qui fait le potager avec son papa ou sa maman. »

Marie- Hélène, le Bois du Manil : « Les personnes âgées ont du plaisir à voir des petits évoluer ; ça, c'est évident, je dirais. »

Selon les membres du personnel, ces rencontres font du bien aux personnes âgées, elles leur apportent du bonheur, de la fraîcheur, de la vie... Chez les enfants, plusieurs signes ne trompent pas. Certains en parlent à la maison, d'autres courent vers le lieu de rencontres quand ils arrivent, la joie d'y participer se lit sur leurs visages ...

Christophe, l'Auberge du Vivier : « Les liens peuvent se créer parce qu'on peut voir que certains enfants sont vraiment attachés aux personnes âgées et ils peuvent dire « c'est mon papy, c'est ma mamy » parce que voilà, entre guillemets, ils se l'approprient un petit peu. Ils sont vraiment contents de les voir, et ça fait un peu une personne de référence en plus. Ils savent que quand ils vont croiser ce papy ou cette mamy-là, ils vont pouvoir faire un gros câlin et échanger un petit moment. »

Enfants et personnes âgées créent donc un lien au cours de ces rencontres organisées ou spontanées. En revanche, cette création de lien ne peut se faire sans conditions. Ces activités intergénérationnelles demandent une capacité d'adaptation de la part du personnel, une vigilance constante, une organisation bien définie. Nous allons donc développer plusieurs points qui permettent au personnel d'offrir des moments de qualité.

2.2.1.1. Le choix de la rencontre et sa flexibilité

Offrir le choix de la rencontre aux résidents et aux enfants est souvent revenu lors de nos discussions avec les membres du personnel. En effet, tous les résidents ne sont pas demandeurs de participer à des rencontres intergénérationnelles. Dès lors, le choix est laissé à chacun d'y participer ou non. Certaines activités se font sur inscription et permettent de sélectionner les résidents vraiment demandeurs. Dans d'autres cas, les rencontres sont organisées de manière que chacun puisse y venir et en repartir de manière libre. Par exemple, proposer deux zones d'activités

dans la pièce permet aux participants de vivre la rencontre à leur manière. Pour les membres du personnel, il est important de respecter cette liberté. D'ailleurs, dans la Résidence du Bois du Manil, les membres du personnel ont rencontré des difficultés à trouver des parrains-marraines prêts à s'engager sur une durée minimum de six mois. L'engagement sur une telle durée semblait difficile pour un grand nombre de résidents.

En ce qui concerne le choix de la rencontre laissé aux enfants, nous avons eu moins d'informations à ce sujet. Toutefois, nous savons qu'au Balloir, le choix est toujours laissé à l'enfant. Comme les rencontres ont lieu à la maison de repos, ainsi que nous le verrons plus loin, certaines puéricultrices restent toujours à la crèche pour s'occuper des nourrissons. Dès lors, les enfants participant aux activités ne sont jamais obligés d'y rester et peuvent retourner à la crèche si besoin est. En ce qui concerne le Bois du Manil, l'équipe de la crèche a choisi de ne faire participer que la section des grands au vu de leur plus grande capacité d'adaptation lors de la rencontre avec les personnes âgées. Ce concept d'adaptation nous amène à la section suivante qui s'intéresse à la création d'une habitude au travers des rencontres.

Alexia, l'Auberge du Vivier : « Mais on a vraiment réfléchi pour cet après-midi à ce que qu'il y ait la possibilité et pour les enfants et pour les résidents de rentrer et de ressortir de l'activité comme ils le souhaitaient parce que, comme c'est quelque chose de très long pour certains résidents... quand c'est trop long ça ne va pas. »

Maïté, le Bois du Manil : « Et puis au départ, on voulait que ce soit bien cadré. Et puis en en discutant, on s'est dit « Nous, on n'a pas de problème à ce que les enfants tournicotent, qu'il y en ait qui viennent et qui s'en aillent » Donc là, ça fonctionne très bien, on s'installe, ceux qui veulent viennent, ceux qui ne veulent pas ne viennent pas et le reste continue. »

Mathilde, le Balloir : « Alors nous, on ne force jamais les enfants. Donc s'il y en a qui ne sont vraiment pas à l'aise, confortables, parce que ce n'est pas leur lieu de vie, parce qu'ils ne connaissent pas les lieux, parce que peut-être ils sont trop petits, si on voit que ça ne se passe pas bien, il y a toujours des puéricultrices qui restent avec les plus petits, avec les bébés. Donc on ramène l'enfant dans ses lieux en sécurité. »

2.2.1.2. Apprendre à faire connaissance : la création d'une habitude

Maïté, le Bois du Manil : « Mamy lecture, elle vient toutes les semaines. Donc ça fonctionne très bien parce qu'il n'y a qu'une personne, ça ne leur fait pas peur. Mais quand ils viennent à six... Enfin, c'est tout de suite un peu impressionnant. »

Pour les membres du personnel, il est important aussi que ces rencontres intergénérationnelles s'établissent pour une durée suffisamment longue et à une fréquence assez élevée pour que les résidents et les enfants se sentent plus à l'aise. Pour les résidents tout d'abord, il est important que les rencontres s'inscrivent dans une routine et deviennent une habitude, sans quoi ces rencontres peuvent devenir une source de stress. Pour les enfants, et surtout les petits, rencontrer des nouvelles personnes représente aussi une grande source de stress. Il faut dès lors que les enfants voient suffisamment souvent les seniors pour ne plus être effrayés lors de leurs visites. En faire une habitude, c'est d'ailleurs ce qui a guidé le choix du Bois du Manil pour la mise en place d'un système de parrainage dans lequel enfants et personnes âgées apprennent vraiment à se connaître : ce sont des moments où la crainte de l'autre disparaît

peu à peu. Dans le cas du Balloir, le personnel a décidé d'organiser des rencontres en plus petits comités, et plus fréquentes, dans lesquelles enfants et personnes âgées apprennent à se connaître et se familiarisent aussi avec les lieux. Dans les deux cas, cela permet aux enfants de se sentir plus à l'aise. Apprendre à faire connaissance peut également concerner les membres du personnel. En effet, apprendre de l'autre institution, découvrir les parcours de vie des enfants (dans le cas des maisons d'enfants placés par le juge) et des résidents permet de créer des activités adaptées et appropriées pour tous.

Mathilde, le Balloir : « ...pour créer des moments plus intimes entre les enfants et les personnes âgées, pour qu'on ne soit pas que dans des gros événements ponctuels où justement les enfants font trop de bruit pour les personnes âgées... Et les enfants... Pour eux, c'est tellement ponctuel que ce n'est pas une habitude ; du coup, ils ont peur des personnes âgées, ils ne sont pas dans des lieux connus et ce n'est ni agréable, ni confortable pour eux. Je pense qu'en créant cette petite routine-là, en venant un peu plus souvent, on constate que les enfants ont envie de venir, qu'ils passent la porte, ils savent où ils vont, ils traversent la cour en courant parce qu'ils sont contents de venir. [...] Et je pense que ça amène un bien-être chez l'enfant parce que ça devient une habitude. »

2.2.1.3. La création du lien entre les équipes

Bien que l'objectif premier de ces rencontres intergénérationnelles soit tout d'abord de créer du lien entre les enfants et les personnes âgées, l'organisation de ces rencontres permet en réalité de créer aussi un lien entre les équipes des deux institutions. En effet, réorganiser ces rencontres qui avaient dû s'interrompre pendant la crise sanitaire a permis aux deux institutions d'apprendre à se connaître, de créer une nouvelle dynamique et de renforcer la collaboration. Il s'agit donc là d'un effet positif secondaire de l'organisation de ces rencontres.

Marie- Hélène, le Bois du Manil : « L'intergénérationnel a quand même ça de super chouette, c'est qu'on apprend à se connaître. On travaille dans les mêmes bâtiments... Donc c'est gai quand on se croise et qu'on a appris à se connaître... Le point hyper positif, c'est que ça renforce la collaboration entre nous... Je veux juste dire que l'effet secondaire de l'intergénérationnel, c'est que c'est un pont entre nos équipes. »

2.2.2. Difficultés rencontrées

2.2.2.1. La gestion de deux rythmes de vie

Alexia, l'Auberge du Vivier : « Ce qui avait tendance à poser un problème dans les activités intergénérationnelles, c'était la méconnaissance de l'organisation de l'autre institution. Donc si c'étaient les éducateurs qui organisaient quelque chose, ça arrivait qu'il y ait des couacs par rapport aux habitudes de vie des résidents et vice-versa. Si c'était le côté maison de repos qui organisait, ça posait des couacs par rapport à l'organisation des enfants. »

Une difficulté rencontrée évoquée à plusieurs reprises lors de nos conversations concerne la différence des rythmes et des besoins entre les personnes âgées et les enfants. **En effet, trouver le bon timing pour planifier une activité n'est pas toujours simple.** Respecter le temps de la sieste ou des repas pour chacun ou avoir fini l'activité prévue à temps pour l'arrivée des parents par exemple complique le déroulement des rencontres.

De plus, les enfants et les personnes âgées n'ont pas la même dynamique, la même capacité de concentration. Il faut réussir à trouver le juste moment pour répondre à ces différences. Des difficultés ou des moments délicats sont survenus lors de l'organisation des rencontres. En effet, le temps d'activités n'est pas étirable à souhait, surtout dans les projets du Balloir et du Bois du Manil dans lesquels les enfants ne vivent pas sur place. Il a fallu que chacune des institutions s'intéresse aux habitudes de l'autre afin de réussir à trouver le meilleur compromis et de permettre que le moment passé soit agréable (et non placé sous le signe du stress). Le moment opportun est choisi en fonction des contraintes imposées par le rythme de chacun, à savoir les siestes des enfants mais aussi de certains résidents. Les personnes âgées aiment aussi être prévenues de ces rencontres car elles peuvent perturber leurs habitudes ; d'ailleurs, le temps prévu pour l'activité ne doit pas trop perturber ces habitudes, arriver en retard au souper du soir par exemple est parfois difficilement envisageable pour certains résidents. De plus, dans les cas où il s'agit des crèches, la venue de parents limite le temps disponible pour l'activité.

Le choix du moment de la rencontre n'est donc pas spécialement lié à l'environnement, ni au lieu de la rencontre.

Alexia, l'Auberge du Vivier : « Les contraintes au niveau du temps, c'est surtout par rapport aux habitudes de vie des bénéficiaires plutôt que par rapport au temps de préparation. Parce qu'il y a la sieste des enfants, il y a la sieste des résidents. Les résidents, si c'est trop tard dans la journée... Pour eux, les horaires, c'est très important. S'ils sont en retard pour aller souper, ça ne va pas. Alors que les enfants, ils sont plus ouverts à ça, mais ils ont besoin quand même de leur temps de sommeil. Donc une activité en après-midi avant 14h30-15h, c'est compliqué à envisager. »

2.2.2.2. **Le choc des générations**

Marie- Hélène, le Bois du Manil : « Une des limitations -et ça moi, il m'a fallu du temps et des mois pour m'en rendre compte-, c'est que ce ne sont pas des personnes du 3ème âge, ce sont des personnes du 4ème âge. Donc c'est logique après coup... c'est évident ! »

Une des plus grandes difficultés dont les membres du personnel nous ont parlé concerne le choc des générations qui existe entre les personnes âgées et les enfants en bas âge. Ce choc des générations se caractérise sous plusieurs formes et a différentes implications.

Tout d'abord, en termes de besoins : les personnes âgées et les enfants sont aux deux extrêmes de la vie et n'ont ni les mêmes envies, ni les mêmes besoins, ni les mêmes rythmes comme nous venons de l'évoquer. Les enfants en bas âge ont une capacité de concentration de quelques minutes avant de passer à autre chose, tandis que les personnes âgées vont préférer une activité plus calme et plus longue. Les activités choisies doivent donc réussir à stimuler les enfants, mais également s'adapter à l'âge des personnes âgées.

De plus, comme nous l'avons vu dans notre état de l'art, les personnes âgées arrivent souvent de plus en plus tard en maison de repos, et souvent parce qu'elles n'ont plus la capacité de rester seules chez elles. Dès lors, ces personnes âgées sont souvent limitées par un problème de santé physique ou cognitif, ce qui n'est pas le cas d'enfants de deux ans débordant d'énergie. Par exemple, au Bois du Manil, les rencontres étaient précédemment organisées dans le restaurant de la maison de repos, mais le chemin pour y parvenir était parfois long et pour les résidents et pour les enfants : les résidents arrivaient donc déjà fatigués sur les lieux de la

rencontre. Ensuite, le temps de s'installer dans les activités pour les résidents correspondait presque au moment où la concentration des enfants commençait à faiblir. Ce phénomène lié à la différence de concentration entre les deux générations rendait les activités parfois compliquées et laborieuses. Toutefois, cette différence d'énergie peut parfois s'avérer positive pour les enfants lorsqu'ils sont à la recherche d'un moment plus calme et plus posé, comme le souligne l'un des membres du personnel de l'Auberge du Vivier.

Virginie, le Bois du Manil : « Pour un résident, le bâtiment est déjà très grand, donc on met du temps à véhiculer les résidents d'un point A à un point B, mais pour eux aussi (les enfants), ça met du temps. Parce qu'il faut prendre les enfants [...] et ça leur fait une petite trotte aussi... Alors eux, ils ne sont pas fatigués au bout de la trotte, mais nos résidents, oui. »

Marie- Hélène, le Bois du Manil : « On sent aussi la différence de timing. Une fois qu'on y est, quand on est à la maison de repos, l'activité dure vingt minutes, une demi-heure. Nous, nos petits bouts de choux, c'est fini après. Ils sont dans autre chose et encore..., c'est long vingt minutes. Faire une activité puzzle avec des enfants, ça dure un quart d'heure. »

Ce choc des générations peut également se traduire par une différence de mentalités. Par exemple, à l'Auberge du Vivier, la population de la maison de repos est relativement âgée. Les résidents n'ont pas (pour la plupart) la même vision de l'éducation que celle que nous avons actuellement et de facto, ils ne comprennent pas toujours les réactions des enfants et peuvent s'énerver lorsque que le comportement des enfants ne correspond pas à ce qu'ils en attendent ou lorsqu'ils ne comprennent pas ce que l'enfant veut dire. Dès lors, certains recadrages ont parfois dû être effectués pour éviter ce genre de débordements, comme l'illustrent les verbatims ci-dessous. Dans le cas du Balloir, ce choc des générations n'a pas spécialement été abordé.

Alexia, l'Auberge du Vivier : « Dernièrement, j'ai eu une résidente qui a dit à une petite fille qui avait un peu du mal à rester en place sur ses genoux, mais elle ne faisait rien de mal la petite fille. Elle lui a dit : "Maintenant ça suffit, tu dois obéir, c'est moi qui suis maître.". Ce sont des choses qui ne se font déjà plus en temps normal dans l'éducation des enfants à l'heure actuelle, avec toutes les découvertes qu'on a faites au niveau des neurosciences, de comment le cerveau doit se développer, ... [...] Donc quand on est confronté à des choses comme ça, avec des vieilles générations, c'est un peu compliqué. »

Christophe, l'Auberge du Vivier : « Je sens qu'il y a certaines personnes âgées qui sont en incompréhension quand il y a des enfants qui peuvent faire des crises, qui peuvent ne pas écouter. On sent parfois qu'ils se disent « bah non, les enfants ils doivent écouter, quoi ». Donc il y a cette différence, et il faut parfois un peu sensibiliser les personnes âgées au fait que ce sont des enfants et que les temps ont changé. »

2.2.3. Les activités intergénérationnelles : une variété de formes

Les activités se ressemblent, mais diffèrent également d'un projet à l'autre. Tout d'abord au Balloir, on distingue deux types de rencontres organisées. Les rencontres prenant plutôt la forme d'une fête comme la Saint-Nicolas ou le Carnaval et parfois organisées avec la maison des enfants, et les rencontres en plus petits comités comme une excursion au bowling par exemple. Ces plus petites activités sont organisées plus régulièrement, tous les quinze jours environ. À la Résidence du Bois du Manil, il existe aussi deux types d'activités intergénérationnelles : "Mamy

lecture” tous les mardis matin, et le parrainage deux jeudis par mois pendant lesquels une petite activité est organisée, telle que la plantation de semis. Enfin à l’Auberge du Vivier, une rencontre par semaine est organisée, on y retrouve aussi des grandes fêtes (Noël, Pâques) et des activités plus modestes de bricolage ou de cuisine. Le panel d’activités y est plus large puisque les enfants sont plus grands.

Organiser des rencontres dont le thème, le lieu et l’intensité varient permet aussi d’offrir différents moyens de créer du lien. Les rencontres en petits comités offrent la possibilité de créer du lien de manière plus posée et plus intime. Enfants et personnes âgées apprennent à se familiariser les uns avec les autres, mais s’acclimatent aussi au lieu de la rencontre. De plus, les personnes âgées n’apprécient pas toujours les grandes fêtes bruyantes réunissant de nombreux participants.

2.2.4. Les espaces de rencontres, de la théorie à la pratique

Pour cette section, nous avons choisi d’analyser les espaces de rencontres organisées ou spontanées de manière distincte.

2.2.4.1. Les activités organisées

Comme nous l’avons dit précédemment, aucun lieu de rencontre intergénérationnelle n’a été prévu à l’origine des trois projets. Dès lors, nous avons tout d’abord cherché à savoir où se passaient lesdites rencontres.

En ce qui concerne le projet du Balloir, les rencontres se font dans l’espace de l’ancien magasin de seconde main. Il s’agit, en réalité, de l’espace de vie du bâtiment de la maison de repos situé au rez-de-chaussée. Pour s’y rendre, les enfants sortent de la crèche et traversent la cour. Il ne s’agit donc pas d’un espace qui été conçu par l’architecte puisque la fonction n’est plus la même qu’au départ. Cet espace est relativement grand, lumineux et doté principalement de chaises et de tables pour les personnes âgées. Comme il se situe dans l’espace de l’ancien magasin de seconde main, il est accessible très facilement depuis l’extérieur, tout en restant dans le périmètre du site du Balloir, et ne nécessite pas de rentrer dans l’espace maison de repos à proprement parler. Des petites chaises et tables pour enfants sont aussi disponibles lorsque les enfants viennent ; une malle à jeux a aussi été amenée pour que les enfants puissent jouer après avoir pris le goûter par exemple.

Dans le deuxième projet, l’Auberge du Vivier, les lieux de rencontres sont multiples. Comme nous l’avons développé dans la section précédente, l’architecte a créé un certain nombre d’espaces permettant la rencontre et chacun d’eux a sa spécialité (cf. Figure 37). Le lieu de rencontres dépend de l’activité mise en place, ce qui offre une certaine modularité dans l’organisation des rencontres. L’activité peut se faire à la fois dans un espace de la maison de repos tel que la Grand-Place, le restaurant, la bibliothèque, une deuxième cuisine... ou dans la grande salle commune de la maison des enfants. Par exemple, lors d’une activité en plus petit comité et plus intellectuelle, la bibliothèque sera favorisée. Le restaurant, quant à lui, sert par exemple à partager une soupe au potiron tous ensemble après le cortège d’Halloween, ... Comme les enfants y sont plus grands, le choix de la salle est soumis à moins de contraintes. Toutefois, certains enfants de la maison sont encore des poupons et les restrictions sont assez semblables à celles d’une crèche. Les lieux sont relativement bien adaptés aux deux générations. De plus, comme le

souligne l'un des membres du personnel, l'habitude permet d'adapter facilement le lieu à son activité, comme l'illustre le verbatim ci-dessous.

Alexia, l'Auberge du Vivier : « On regarde à avoir les chaises adaptées pour les enfants pour qu'ils soient à la bonne hauteur et pas forcément assis sur une chaise d'adulte. On vérifie que le résident en fauteuil roulant puisse aller en-dessous (de la table). Mais ça, ça se fait un peu de manière automatique quand on réfléchit déjà à l'espace. Ce n'est pas une contrainte. C'est quelque chose qui vient naturellement parce qu'on a l'habitude. Enfin, les éducateurs côté enfants, ils sont avec des enfants et ils savent quelle adaptation ils doivent faire et nous, côté résidents, aussi. »



Figure 37 : Lieux de rencontres intergénérationnelles de l'Auberge du Vivier : la salle d'activité située sous les combles (en haut à gauche), la salle commune de la maison des enfants (en haut à droite), la bibliothèque (en bas à gauche) et le restaurant de la maison de repos (en bas à droite).

Enfin, dans la Résidence Bois du Manil, les rencontres se font à la crèche, dans l'espace de jeu dédié aux « grands », comme le montre la Figure 38. Toutefois, jusqu'il y a quelques mois, ces rencontres étaient organisées dans le grand restaurant de la maison de repos situé au rez-de-chaussée, comme Pierre Noizet nous l'avait suggéré.



Figure 38 : Lieu de rencontre actuel au Bois du Manil, l'espace dédié à la section des grands à la crèche.

Comme le montre ce paragraphe, il n'existe pas réellement de règles de bonnes pratiques pour le choix du lieu de rencontres. Celui-ci dépend de la situation de chaque projet. Ces lieux de rencontres sont tantôt un espace commun de la maison de repos, de la crèche ou un espace réservé aux activités mais pas uniquement de type intergénérationnelles.

2.2.4.2. Les activités spontanées

En ce qui concerne maintenant les rencontres spontanées, il semblerait que ce qu'avaient prévu les architectes corresponde bien à ce type de rencontres. En effet, le travail sur les relations spatiales, les couloirs communicants, les espaces extérieurs... a porté ses fruits et sert dans chacun des projets de lieu de rencontres spontanées. Une balade en poussette dans les couloirs, un petit tour à vélo dans le jardin ..., ces petites pratiques du quotidien offrent la possibilité aux enfants et aux résidents de se croiser et d'échanger. **Pour certains membres du personnel, il s'agit d'ailleurs de ce qui marche le mieux**, comme l'illustre les verbatims ci-dessous. L'ensemble des jardins, parcs et aménagements extérieurs que nous avons présentés précédemment sont relativement bien rentabilisés et servent lors de rencontres.

Christophe, l'Auberge du Vivier : « Moi, ce que je préfère, ce sont un peu les rencontres improvisées qui sont à l'extérieur, où on joue dehors, ...Il y a des personnes âgées qui passent et il y a un petit moment d'échanges qui se fait naturellement. »

Axel Geeraerts, l'Auberge du Vivier : « La richesse des échanges, au niveau informel, est parfois aussi intense que ce qu'il peut y avoir dans les activités. »

La facilité de ce genre de rencontres est aussi qu'elles ne nécessitent aucune organisation. Les espaces permettant les rencontres peuvent aussi être facilement aménagés ou réaménagés pour favoriser ce type d'échanges. Par exemple, lors de notre conversation collective avec les membres du personnel du Balloir, celles-ci ont commencé à discuter de l'idée de placer des bancs, amovibles de surcroît, dans le jardin des enfants pour inciter les personnes âgées à s'y rendre. Un banc de ce genre est d'ailleurs déjà mis en place dans la partie partagée du parc et change d'endroit en fonction des différentes saisons. Un marchand de glace vient également à l'occasion et offre ainsi un prétexte à la rencontre. Ces petits aménagements saisonniers permettent de renforcer le lien et ne nécessitent pas de grandes dépenses.

Ces rencontres spontanées sont facilitées par la disposition des lieux, comme le soulignent certains membres du personnel. Au Balloir, par exemple, l'entrée commune et le parc permettent aux enfants, résidents et parents de se croiser. Les rencontres y sont plus fluides qu'avec la maison des enfants placés par le juge, qui a sa propre entrée et un espace extérieur distinct.

Mathilde, le Balloir : « Tandis que nous, on a la même entrée, donc tous les enfants rentrent et si les personnes âgées sont dehors, en train de profiter du soleil ou même dans l'espace vitré, souvent elles aiment bien s'installer là, les enfants les voient et elles peuvent faire coucou aux enfants. Il y a déjà un échange. »

Lola, le Balloir : « Même au niveau de la disposition des bâtiments, en été quand les enfants (de la crèche) sont dans les jardins, les personnes âgées ont facilement l'envie d'aller se balader. »

2.2.4.3. Confort et inconfort des lieux de rencontres

Maintenant que nous avons identifié les lieux de rencontres, il est intéressant d'analyser les facteurs qui contribuent au confort dans ces espaces, mais également à un éventuel inconfort. Nous étudierons également les facteurs qui influencent le choix du lieu de rencontres en fonction de l'adaptation de celui-ci et de son confort.

Leslie, le Balloir : « Je pense que l'espace, ici, quand les portes sont fermées, les enfants ne savent pas en sortir. Là on a adapté une barrière ... donc c'est un espace dans lequel, une fois qu'ils sont dedans, ils sont en sécurité ! »

La première chose dont nous souhaitons parler concerne la sécurité dans l'espace et principalement pour les enfants. Il s'agit d'un critère déterminant dans le choix du lieu de rencontres. Comme nous venons de le dire, dans le cas de la Résidence Bois du Manil, les lieux de rencontres ont changé (cf. Figure 39). Cette évolution du lieu de rencontres est liée à un manque de sécurité. En effet, bien que l'espace du restaurant de la maison de repos soit bien adapté aux besoins des personnes âgées, il ne l'était pas particulièrement pour les enfants. Les espaces sont beaucoup plus grands que ceux de la crèche, le mobilier n'est pas adapté aux besoins des enfants ... Plusieurs petits moments de stress ont ainsi été ressentis par les membres du personnel dont voici un exemple.

Marie-Hélène, le Bois du Manil : « Quand on va à la maison de repos, ce n'est pas sécurisé. Moi je sais que j'ai vécu un moment compliqué dans ce restaurant où l'attention des enfants faiblissait ...Alors, on les libérait de leur chaise. Je me suis donc retrouvée dans le grand hall d'entrée avec deux, trois enfants. En tant qu'adulte, gérer deux, trois enfants de vingt mois, ça va. Et puis il y en a eu quatre et il y en a eu cinq. À un moment donné, j'ai dit aux filles : « Maintenant, il faut qu'on rentre. Parce que je commence à avoir trop d'enfants à surveiller. Moi j'en ai cinq, s'il y en a un qui file... » [...] Le travail préventif, c'est important. Ce sont des petits, donc ça peut vite être un problème. Par exemple, il y a une machine à boissons et là, je vois le truc, ils vont aller chipoter. S'il y en a un qui a son doigt dedans, on peut appeler les pompiers... Voilà un coté architectural où je me dis « mince, ce n'est pas assez sécurisé ». »



Figure 39 : Ancien lieu de rencontre de la Résidence du Bois du Manil, le grand restaurant (à gauche) et le hall d'entrée avec ses machines à boissons (à droite).

À la suite de ces moments de stress, les membres du personnel ont donc fait le choix d'organiser les rencontres intergénérationnelles dans l'espace de la crèche. En effet, pour les enfants, la crèche est un lieu sécurisé et sécurisant. Certains enfants y passent plus de temps que chez eux et sont rassurés dans cet environnement. Organiser les rencontres dans un lieu dans lequel les enfants se sentent confortables est aussi ce qui a poussé le Balloir à organiser des rencontres plus fréquentes que précédemment. De cette manière, les enfants se familiarisent avec le lieu dans lequel ils se trouvent. Pour en revenir au Bois du Manil, bien que les rencontres se passent mieux, il ne s'agit toujours pas de l'espace parfait. En effet, comme l'illustrent les verbatims ci-dessous, l'espace de la crèche n'est pas tout à fait aménagé pour recevoir des personnes âgées, à l'inverse du restaurant qui, lui, l'était.

Marie-Hélène, le Bois du Manil : « Et inversement, maintenant, quand on accueille les personnes âgées, on n'a pas de fauteuils confortables, on les met sur des chaises. Ce n'est quand même pas confort ! »

Maité, le Bois du Manil : « Oui, c'est ça, et tout est un peu bas. Quand ils veulent faire une activité, ils doivent s'abaisser. C'est vrai que ce n'est pas... Voilà, heureusement, ceux qui étaient venus sont bien au niveau physique, mais c'est un peu bas pour eux. »

De plus, la crèche est bien plus petite que la maison de repos. Dès lors, lorsque résidents et enfants se retrouvent réunis, la pièce peut paraître un peu petite.

Virginie, le Bois du Manil : « Mais effectivement c'est vrai que ça fait déjà beaucoup de monde dans une pièce qui n'est pas grande, grande ».

En réalité, dans ce projet du Bois du Manil, le personnel ressent que chacun des espaces a été conçu pour l'une des générations. D'ailleurs, chacun des membres du personnel souligne que ces espaces sont très bien adaptés à leur usage, mais pas spécialement à un usage multigénérationnel comme l'illustrent les deux paragraphes ci-dessous.

Virginie, le Bois du Manil : « Sortir de la maison de repos, les enfants ne savent pas le faire. Par contre, c'est vrai qu'ils peuvent se mettre en danger par rapport au mobilier qu'on a. Ils peuvent se cogner. [...] C'est vrai que la maison de repos, elle a été pensée pour les personnes à mobilité réduite. On a essayé de minimiser au maximum les risques d'accidents et d'incidents. »

Marie-Hélène, le Bois du Manil : « Je dirais qu'on n'a pas d'espace qui est pensé confort, et pour les enfants et pour les personnes âgées. On sent bien qu'on est dans l'un ou l'autre. Si on est dans un truc prévu pour les personnes âgées, alors attention, de nouveau, les petits, ils filent ... donc notre danger, c'est le « il s'enfuit ». Dès qu'il y a une porte ouverte, dès qu'il y a un truc dangereux, c'est la surveillance constante des tout petits. »

La différence des besoins entre les deux générations que nous avons déjà évoquée peut également entraîner des conséquences sur l'inconfort des lieux. Par exemple, la **gestion de la chaleur** est un facteur d'inconfort pointé par les différents membres du personnel. En effet, les personnes âgées restent relativement statiques et aiment « avoir bon » dans leurs espaces privés et collectifs. Dès lors, les espaces des maisons de repos peuvent parfois être « surchauffés », ce qui cause parfois un inconfort pour les membres du personnel, comme nous l'explique l'une des membres du personnel du Balloir. Dans le cas du Balloir, les enfants ne semblent toutefois pas « en pâtre ».

Mathilde, le Balloir : « Parce que dès qu'on est beaucoup ici, en fait... Parfois, moi je dois partir tellement il fait chaud, j'ai presque des malaises de chaleur. Je dirais que c'est peut-être la chaleur le point le plus compliqué à gérer entre les deux. [...] Après les enfants, je n'ai pas l'impression qu'ils s'en plaignent. »

Cette différence au point de vue du confort thermique se marque aussi dans les espaces extérieurs. Les personnes âgées sont assez frileuses et ne sortent que par beau temps, tandis que les enfants aiment passer du temps dehors dès qu'un rayon de soleil traverse le ciel. Dès lors, le créneau de température commun aux deux générations est assez mince. Ce point complique aussi parfois l'utilisation des espaces extérieurs pour y effectuer des rencontres.

Marie- Hélène, le Bois du Manil : « Et donc de nouveau, « zut », on va devoir s'adapter parce qu'il faudra attendre vraiment les beaux jours. [...] On n'est pas dans la même temporalité. C'est difficile de trouver la même temporalité. »

La **taille des espaces** est également un facteur qui a son importance et qui guide le choix de l'espace de rencontres. Tout d'abord, en fonction de l'activité bien sûr -et du nombre de

personnes souhaitées-, mais également pour une question de sécurité : si l'espace est trop grand, la surveillance de l'ensemble du groupe, et principalement des petits, devient difficile. De plus, plus l'espace est grand, plus le niveau sonore augmente. Pourtant, le bruit dérange souvent les personnes âgées. Par exemple, les rencontres en grand comité telles que la Saint-Nicolas fatiguent particulièrement les résidents. Dans le cas de l'Auberge du Vivier, les activités menées avec les poupons ont changé de lieu, car l'espace initial qu'était la Grand-Place était trop grand, trop bruyant et trop fréquenté pour le bon déroulement de la rencontre. Le problème peut également s'inverser : si l'espace est trop petit et que le nombre de personnes est trop important, un sentiment d'étouffement et d'oppression peut être ressenti et les enfants peuvent être effrayés par le nombre important de « grandes personnes ».

Comme nous l'avons dit, les rencontres flexibles fonctionnent bien pour les enfants et les personnes âgées. Dès lors, **créer des espaces modulables est un atout pour les rencontres. Prévoir aussi un mobilier facilement adaptable** permet de faciliter l'organisation des rencontres. Par exemple, dans le cas du Balloir et de l'Auberge du Vivier où les rencontres se passent du « côté maison de repos », des chaises hautes, ainsi que des tables et des chaises à l'échelle des enfants, sont prévues lorsque les enfants y viennent. Dans l'autre sens, à l'Auberge du Vivier et au Bois du Manil, l'ensemble des espaces ont été conçus pour être accessibles aux PMR. De cette manière, les résidents peuvent s'y rendre facilement. Le mobilier n'est bien sûr pas toujours adapté aux deux générations. Par exemple, dans le cas de l'Auberge du Vivier, une pièce dédiée au snoezelen intergénérationnel a été créée. Toutefois, le mobilier acheté pour cette pièce nécessitait parfois d'être assis par terre pour interagir avec l'enfant et le matériel mis en place tel que des colonnes à bulles ou des matelas à eau, ce qui n'est pas toujours possible pour un résident se déplaçant en chaise roulante. Dès lors, les membres du personnel ont aménagé les lieux pour surélever l'enfant afin que celui-ci soit au même niveau que le résident et puisse interagir avec lui (cf. Figure 40) . Cet aménagement n'a pas été conçu par l'architecte, mais il permet de s'affranchir d'une distance physique qui s'était instaurée à cause de la différence de hauteur du mobilier. La photo suivante, ainsi que le verbatim, illustrent la réflexion qu'ont eue les membres du personnel et le résultat obtenu.



Figure 40 : Pièce de snoezelen intergénérationnelle adaptée.

Alexia, l'Auberge du Vivier : « Dans un premier temps, il y avait une distance physique qu'on n'arrivait pas à dépasser. Parce que le résident, il ne savait pas aller par terre, il était obligé de rester assis au moins dans un fauteuil, voire dans un fauteuil roulant. Et donc se retrouver au milieu de la pièce dans un fauteuil roulant et que l'enfant l'ait à côté de lui (ce fauteuil) pendant qu'il évolue par terre, c'était quand même fort impressionnant. Donc on a vraiment réfléchi à ça avec la psychomotricienne et, en fait, on a surélevé l'enfant. On est parties sur des estrades et comme ça, l'enfant se retrouve au niveau des genoux du résident. Et franchement, ça change tout. »

Un critère de choix est également l'accessibilité du lieu et la distance à parcourir pour y parvenir. Par exemple, dans le cas de la Résidence du Bois du Manil, la crèche et la maison de repos ne communiquent pas par l'intérieur, excepté par les deux liens logistiques que nous avons présentés. Résidents et enfants doivent sortir pour aller les uns chez les autres. Dès lors, en cas de mauvais temps, la situation se complique. Les résidents et les enfants empruntent alors les liens logistiques et ceux-ci ne sont pas très agréables puisqu'ils traversent l'espace administratif ou les espaces techniques et de stockage. Un autre problème rencontré est la distance qui est parfois trop longue à parcourir jusqu'au lieu de rencontres. Les résidents y arrivent parfois fatigués. Cette difficulté relative aux cheminements se ressent aussi dans le grand parc aménagé à l'arrière du bâtiment. Les enfants n'y ont pas un accès direct et doivent aussi parcourir quelques mètres. Il en est de même pour les résidents qui souhaiteraient emprunter la courbe en pente douce que nous voyons sur notre schéma (cf. Figure 33), une pente qui est assez longue et fatigante pour le résident. **On comprend donc bien qu'il ne s'agit pas seulement de créer un espace adapté aux besoins intergénérationnels, mais il est important aussi d'anticiper les cheminements** que les différents utilisateurs emprunteront. Bien évidemment, ce paragraphe fait aussi écho au choc des générations que nous avons développé précédemment et met l'accent sur la différence de condition physique entre les enfants et les personnes âgées, ce qui complique parfois l'organisation des rencontres.

2.2.5. Se séparer pour mieux se retrouver

Comme nous l'avons dit dans la section précédente, les trois projets ont fait le choix d'une répartition et d'une distinction par génération, tant en termes de fonctionnement que d'architecture. À ce sujet, les membres du personnel rejoignent les architectes. Pour respecter les rythmes et les besoins des deux générations, et préserver leur intimité, il est important de garder les deux fonctions bien indépendantes et d'éviter des allées et venues constantes. De cette manière, **conserver le principe d'activités organisées permet de préserver l'intimité de chacun** et d'éviter toute intrusion non désirée dans les espaces privés. Toutefois, les membres du personnel apprécient aussi que des espaces soient partagés, principalement les espaces extérieurs, pour que les rencontres spontanées puissent continuer à avoir lieu. Selon certains d'entre eux, il s'agit du juste compromis : **prévoir des activités organisées et régulières dans lesquelles les enfants et les personnes âgées se rencontrent et tissent un lien (mais de manière plus cadrée), et laisser ensuite ce lien se développer au fil des rencontres spontanées.** Garder une porte fermée qui ne s'ouvre que sur invitation, se retrouver pour une durée limitée, ... permet que les moments de rencontres soient contrôlés et évitent toute « violation » de l'intimité. D'ailleurs, selon Alexia, l'ergothérapeute de la maison de repos de l'Auberge du Vivier, les rencontres qui se font dans la maison des enfants sont assez intrusives pour eux. En effet, il s'agit de leur maison.

Selon elle, le problème ne se pose pas pour les résidents, puisque les rencontres se font dans les espaces partagés et qu'ils bénéficient toujours de leur chambre privative s'ils le souhaitent.

Axel Geeraerts, l'Auberge du Vivier : « Chacun a son espace propre, très clairement délimité parce que souvent, quand on fait des activités intergénérationnelles, les résidents sont très contents de voir arriver les enfants et ils sont très contents de les voir partir. »

2.2.6. Si j'étais concepteur

Pour conclure, nous avons demandé aux membres du personnel -qui trouvaient qu'un espace partagé et conçu pour les deux générations manquait dans le projet- de nous décrire comment ils le concevraient. Seule Alexia, l'ergothérapeute de l'Auberge du Vivier, nous a clairement décrit l'espace tel qu'elle l'aurait conçu. À savoir : un espace plus central dans lequel enfants et résidents peuvent se rencontrer de manière fortuite sans devoir aller à l'extérieur ni entrer dans le domaine des enfants ou des résidents. Cet espace serait donc plutôt au centre du bâtiment, à la jonction entre les deux générations. Il ferait l'objet d'un traitement acoustique pour éviter de résonner, car cela dérange les résidents ayant des appareils auditifs. Concernant l'aménagement, Alexia jouerait sur la neutralité afin d'éviter un sentiment d'appartenance de l'une ou l'autre génération. Enfin, elle prévoirait un mobilier adaptable afin que tout résident -peu importe son niveau de mobilité- et que tout enfant puissent se l'approprier.

Cette notion de neutralité de l'espace a aussi été évoquée par les membres du personnel du Bois du Manil qui avaient choisi d'utiliser le restaurant de la maison de repos pour cette raison. En effet, les résidents font tous partie d'une unité de vie bénéficiant elle aussi d'un espace de vie. Le grand restaurant du rez-de-chaussée est donc relativement neutre pour les résidents, bien qu'il soit de plus en plus utilisé depuis la fin de la crise sanitaire. Créer une ambiance s'inscrivant dans une neutralité intergénérationnelle fait écho à ce dont Monsieur Stéphane Adam nous avait fait part dans notre état de l'art. En effet, selon lui, la vision que nous avons du vieillissement influence de manière directe la manière dont nous vieillirons nous-mêmes. Si les lieux contiennent par exemple trop de traces visibles de la dépendance des personnes âgées, la vision du vieillissement qu'auront les enfants en sera peut-être marquée. Dès lors, miser sur la neutralité intergénérationnelle permettrait de leur éviter une vision trop néfaste du vieillissement. Bien évidemment, il est impossible d'enlever toute trace de cet état de dépendance, tel le déambulateur des personnes âgées par exemple.

Virginie, le Bois du Manil : « Marie-Hélène avait dit : « Du moment que le lieu est neutre, ça devrait fonctionner. » Donc c'est comme ça qu'on avait dit : « S'il fait beau : jardin, s'il fait mauvais : restaurant du rez-de-chaussée » ».

2.3. « Dans les yeux » des résidents

Nous clôturons ce chapitre « Résultats » avec l'analyse de nos discussions avec les résidents. L'ensemble des verbatims repris dans cette section provient des entretiens semi-directifs que nous avons menés avec les résidents.

Pour commencer, nous souhaitons évoquer de manière succincte leur profil. Nous avons eu la chance de nous entretenir avec **sept résidentes**. Maman, institutrice, mamy de cœur... : elles ont toutes une relation bien à elles avec les enfants et ces derniers ont toujours fait partie de leurs

vies. Elles participent presque toutes aux relations intergénérationnelles ou y ont déjà participé au moins une fois. Signalons que, pour des raisons de confidentialité, le prénom de certaines résidentes ayant prononcé les verbatims a été anonymisé dans ce chapitre.

2.3.1. Perception des rencontres

Tout d'abord, nous avons évidemment souhaité savoir comment les résidentes percevaient les rencontres avec les enfants. Est-ce un moment qu'elles apprécient ? Dont elles se réjouissent ? Pour la plupart la réponse est oui. Toutefois, à la suite de la crise sanitaire, les activités ont été interrompues pendant deux à trois ans et n'ont repris que récemment dans certains établissements. Dès lors, les résidentes de ces institutions ont participé à moins d'activités et ont moins de retours à nous offrir. Par exemple, dans le cas du parrainage au Bois du Manil, certaines résidentes n'ont participé qu'à deux rencontres, et la première consistait en une prise de contact.

Paulette, le Bois du Manil : « *Moi j'adore les enfants, voilà ! Oui, moi, j'aime bien. [...] Moi j'adore leur répondre et en fait, c'est un délasserment pour moi. »*

Thérèse, le Balloir : « *Oui, oui, moi j'aime bien les petits enfants, les mettre sur mes genoux. [...] Je rigole comme une folle. »*

Nous avons demandé aux résidentes quelles activités elles faisaient avec les enfants. La plupart nous ont parlé de bricolage, de jardinage, du partage d'un repas, de la cuisine, de la lecture d'une histoire. Les grosses fêtes comme la Saint-Nicolas, Pâques, Carnaval sont revenues également. Pour certaines, ce n'est pas tant l'activité qui compte, mais simplement le fait de se retrouver en présence des enfants. Pour d'autres, l'activité proposée exerce une influence. Comme nous l'avons dit dans la section précédente, offrir le choix de la rencontre est primordial dans ce genre de projets. Tout type d'activités ne plaît pas à tous, souvent pour des raisons de goûts personnels, et les résidents aiment pouvoir choisir leur activité. Dès lors, proposer diverses activités a toute son importance.

Danielle, l'Auberge du Vivier : « *Tout ce qui est cuisine, je recule. [...] Je n'ai jamais aimé la cuisine. »*

Claudine, le Balloir : « *Moi au Carnaval, je ne suis pas venue, je n'aime pas du tout ! Alors, qu'il y ait des enfants ou pas, c'est pareil. »*

D'un point de vue « ressentis des rencontres », les résidentes disent apprécier voir les enfants évoluer, jouer avec eux et échanger quelques mots. Les moments partagés se passent bien. Toutefois, au sujet de la fréquence de ces rencontres, les avis divergent. Certaines résidentes adorent ces rencontres et aimeraient voir les enfants plus souvent, en jouant avec eux un peu tous les jours, tandis que d'autres disent avoir assez avec ces rencontres organisées toutes les semaines ou toutes les deux semaines. Il en est de même par rapport à l'investissement dans les rencontres. Certaines résidentes y participent et se réjouissent d'y aller, tandis que d'autres voient ça plutôt comme un passe-temps.

Paulette, le Bois du Manil : « Ce n'est pas tous les jours ...Aller les voir, tu sais, j'aimerais bien, mais enfin... [...] Ils ont aussi leur espace à eux, et on n'a pas toujours demandé qu'ils viennent chez nous. Moi j'aimerais bien ! »

Jeannie, le Bois du Manil : « Je suis ici en attente de beaucoup de choses. Et peut-être jusqu'à ma mort. Mais, non..., ce n'est pas mon attente préférée. »

Louisa, le Bois du Manil : « La première fois, c'était un premier contact, mais la deuxième fois, quand on a été, ça s'est mieux passé. C'est un bon passe-temps. Oui, oui, c'est chouette. »

En réalité, bien que les résidentes apprécient la présence des enfants, elles aiment aussi avoir leur espace dédié et ne souhaitent pas particulièrement vivre réellement avec les enfants. L'une des premières raisons est le bruit que font les enfants : il dérange parfois ...

Suzanne, l'Auberge du Vivier : « Ce que je n'aime pas, c'est le bruit. Ça me gêne un peu maintenant le bruit des enfants... »

Jeannie, le Bois du Manil : « Mais quand il est l'heure de remonter, on est quand même contents parce que c'est un peu fatigant ... Pourtant, ça ne criaille pas. »

Ensuite, selon certaines résidentes, il est important de garder cette séparation des institutions pour respecter les besoins des enfants.

Colline : « Ça vous plairait qu'ils soient là tout le temps par exemple ? »

Paulette, le Bois du Manil : « Non, non, non. Pour ça, non. Malgré le fait que j'aime bien, mais non. Parce que, même pour eux, qu'est-ce que tu veux ? Ils sont là, avec nous, avec des vieilles personnes. Et qu'est-ce que tu veux faire ? »

Paulette, le Bois du Manil : « Ils ont vraiment tout séparé [...] Moi je trouve ça bien parce que, sinon, premièrement, ils comprennent peut-être que nous, nous sommes plus âgés qu'eux et qu'il y a des personnes qui ne savent plus marcher, qui sont en chaise roulante... Tout ça, ça les marque peut-être, ça, je ne sais pas dire. »

En effet, cette séparation des différentes fonctions est assez bien marquée dans les trois projets comme nous l'avons dit. Cette distinction semble très claire pour chacune des résidentes et elle est appréciée.

Louisa, le Bois du Manil : « C'est tout à fait séparé. La crèche est là et on n'y va pas, on n'y rentre pas. Sauf quand on a une invitation. Donc on vient nous chercher, on a rendez-vous à l'accueil en bas, et puis on va en groupe là-bas. [...] Ça doit rester séparé je trouve. »

Enfin, certaines nuances doivent être apportées. **Bien que les résidentes apprécient les rencontres, certains éléments peuvent déplaire.** Par exemple, une résidente nous a confié ne plus participer aux activités avec les enfants, car ils lui rappelaient une période triste de sa vie pendant laquelle elle a perdu un enfant. Une autre résidente, venant du Balloir, nous a dit qu'elle préférerait l'époque où la maison de repos organisait des rencontres avec des enfants plus âgés résidant dans la maison d'enfants placés, car la rencontre et les conversations avec des enfants plus grands sont

plus riches à ses yeux. Enfin, une autre résidente, nous a confié trouver ces rencontres parfois assez froides et trop cadrées. **Ces témoignages montrent donc que les formes de rencontres intergénérationnelles sont multiples et qu'il n'existe pas une bonne ou une mauvaise façon de faire, tant le ressenti des résidentes peut différer, et ce à plusieurs niveaux.**

Jeannie, le Bois du Manil : « *Moi j'aime bien... Mais tu vois, on se sent un peu privés. On dit « voilà, c'est ta filleule », mais tu ne sais pas ce qu'elle devient cette petite-là. »*

2.3.2. Le confort dans l'espace

Le confort dans l'espace et la perception des espaces est l'un des points sur lequel nous avons beaucoup insisté lors de nos conversations avec les résidentes. En général, que cela soit pour les espaces d'activités intergénérationnelles, les espaces partagés de la maison de repos ou leur chambre, les résidentes s'y sentent bien et apprécient les lieux.

2.3.2.1. Les lieux de rencontres intergénérationnelles

En ce qui concerne le confort dans les lieux de rencontres, les résidentes n'émettent globalement ni critiques ni réserves quant à l'aménagement des lieux ou à son architecture. Lorsque nous les avons questionnées à ce sujet, elles nous ont parlé principalement de la crèche. En effet, les autres lieux de rencontres étant également des lieux communs de la maison de repos, les résidentes n'ont pas émis de commentaire particulier à ce sujet.

Jeannie, le Bois du Manil : « *Écoute, là, ils trouvent ce qu'ils veulent : leur tapis, leur tabouret, leurs jeux. [...] J'ai mon rollateur et il y a des fauteuils là-bas et des tapis et tout ce que tu veux...[...] Il n'y a pas beaucoup de bruit, pas beaucoup d'enfants qui crient, non... »*

Suzanne, l'Auberge du Vivier : « *C'est bien là-bas. [...] Ah oui, il y a de l'espace chez eux. »*

Thérèse, le Balloir : « *Oui, moi je trouve que c'est bien aménagé parce que ça casse tout, les enfants. »*

Toutefois, la question de l'accessibilité et du cheminement jusqu'aux lieux de rencontres que nous avons déjà traitée précédemment reste importante. Elle est aussi sujette à des avis différents. Pour un même projet, certaines résidentes trouvent que le lieu de rencontres est loin, tandis que d'autres le trouvent très facile d'accès. Bien évidemment, l'âge et la condition physique des deux résidentes en question n'étaient pas les mêmes.

Paulette, le Bois du Manil : « *Ce n'est pas loin. On peut y aller à pied et on peut aller par l'intérieur aussi quand il fait trop mauvais, donc on n'est pas loin. En deux minutes, on y est. »*

Jeannie, le Bois du Manil : « *Ce n'est pas si proche que ça, tu sais... »*

En ce qui concerne les lieux de rencontres spontanées, le critère de l'accessibilité revient aussi. Par exemple, dans le cas de l'Auberge du Vivier, comme nous l'avons vu dans la partie réservée à l'analyse du zonage, les relations spatiales ne sont pas toutes les mêmes en fonction des ailes de la maison de repos. Le ressenti des résidents diffère donc en fonction de la relation de leur chambre avec les espaces extérieurs. Les deux résidentes que nous citons ci-dessous ont des chambres situées dans deux ailes opposées de la maison de repos, et n'ont donc pas les mêmes

vues sur l'extérieur (cf. Figure 41). La résidente se trouvant dans l'aile A n'est pas en relation directe avec le parc et la plaine de jeu, à l'inverse de la résidente se trouvant dans l'aile B. D'ailleurs, comme nous pouvons le voir, leurs ressentis diffèrent.

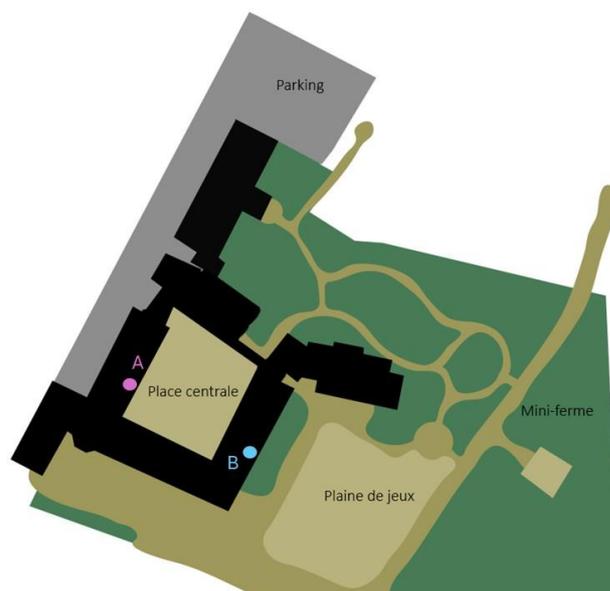


Figure 41 : Position approximative des résidentes.

Danielle, l'Auberge du Vivier : « Disons qu'on les voit à la salle d'activités. Je les vois parce que je ne sais pas aller trop loin non plus, donc je les vois au moment des anniversaires. Sinon, on ne les voit pas beaucoup par ici [...] Et puis ils sont aussi à l'extérieur, mais on n'a pas l'occasion de les voir nous, parce que c'est dans les autres chambres qui donnent vers l'extérieur, alors là, ils ont l'occasion de les voir plus. [...] Disons que comme je ne sais pas aller à l'extérieur, je ne sais pas marcher assez loin. Sinon je pourrais y aller. Il y en a qui font le tour et qui vont se promener du côté des enfants, où ils ont leur vélo, et cetera, mais pour ça, il faut savoir le faire. »

Suzanne, l'Auberge du Vivier : « On pourrait les voir quand ils jouent à quatre heures... Là, on pourrait aller près d'eux... »

En effet, les rencontres spontanées sont aussi revenues lors de nos conversations. Les résidentes disent parfois croiser les enfants dans les couloirs ou dans le parc sans y effectuer une activité particulière. Pour certaines, c'est un plaisir ; pour d'autres, un événement plus quelconque. En revanche, aucune des résidentes interrogées n'a dit être gênée par ces venues dans leurs lieux de vie.

Paulette, le Bois du Manil : « Ils viennent de temps en temps. C'est ça qu'ils font, quand il fait bon, tu les vois se promener ici dans le parc avec les grandes poussettes. Et puis alors après, comme tout est bien clôturé, on les sort de la poussette et ils courent un peu partout. Et quand ils viennent avec leur grande poussette, ils rentrent dans la résidence et ils vont voir les animaux qu'il y a ici. Parce qu'il n'y a pas que le chat, il y a le perroquet, un petit chien maintenant. »

2.3.2.2. *Mon nouveau chez moi ?*

En ce qui concerne la notion du chez-soi, les réponses des résidentes divergent encore une fois. Certaines se sentent comme à la maison, dans un petit paradis, d'autres disent s'être adaptées, mais ne se sentent pas non plus tout à fait chez elles. Le parcours de vie et le choix de vivre en maison de repos peuvent être des facteurs qui influencent aussi ce sentiment de bien-être. En effet, pour certaines des résidentes, vivre en maison de repos a été une sorte de choix par défaut, car elles n'étaient plus suffisamment en bonne santé pour rester chez elles.

Danielle, l'Auberge du Vivier : « Chez moi, c'est beaucoup dire..., mais il faut dire qu'on est très bien soignés. [...] Et puis, tout le monde est très gentil. »

Suzanne, l'Auberge du Vivier : « Ah oui, on est comme chez soi. Vous savez qu'il y a des maisons de retraite où on ne peut pas mettre un cadre... ».

Louisa, le Bois du Manil : « Je me contente de ce qu'il me reste... »

En revanche, comme le montre ces extraits, la gentillesse du personnel participe au bien-être des résidents et à leur acclimatation à leur nouveau lieu de vie. La décoration et l'ambiance créées dans les espaces y participent aussi. De plus, comme le montre le dernier extrait ci-dessus, les exigences des résidents en maison de repos semblent s'alléger. « Se contenter du nécessaire, revenir à la simplicité... », ces idées sont revenues plusieurs fois lors de nos conversations.

Paulette, le Bois du Manil : « On a un grand parc pour se promener. Quand il fait bon, on est dehors. Et on fait un peu de tout dehors aussi. On peut jouer à la pétanque, on peut faire de la gymnastique, on peut aller se promener et moi, c'est ce qu'il me faut [...] Pour une personne seule, qu'est-ce qu'il faut de plus ? Ici, on a tout... »

La vie en communauté est également un facteur influençant le bien-être des résidents. En effet, la vie en maison de repos oblige, d'une certaine manière, la vie en communauté aux résidents. L'adaptation à cette vie en communauté et la création de liens participent aussi à l'acclimatation des résidents à leur nouveau lieu de vie. **La participation aux activités proposées dans la résidence permet de faciliter la création de liens et offre aussi aux résidentes une manière d'occuper leur journée. C'est d'ailleurs comme cela que certaines résidentes perçoivent les rencontres intergénérationnelles elles aussi.**

Louisa, le Bois du Manil : « Je participe à toutes les activités, donc il y en a assez bien. Il y a des fois où ça plaît, il y a des fois où c'est moins bien, moins à mon goût, mais j'y retourne, donc c'est un bon passe-temps, pour ne pas rester toute la journée à regarder la télé. [...] Le mercredi, on a tricot, on fait du tricot, il y en a qui font du crochet. Et il y a une autre dame qui vient, qui fait des préparations pour garnir un petit peu à Noël, à Pâques. On découpe, on colle des choses, j'aide, et ça me va. »

Danielle, l'Auberge du Vivier : « Je participe quand même à beaucoup de choses et c'est ça qui est gai. Et puis les après-midis aussi, on vient faire des jeux, des Rummikub. [...] Parce qu'avant, les premiers mois, je me suis posé des questions parce que je me disais, « mais en hiver, qu'est-ce que je vais bien faire enfermée dans la chambre ? », j'avais l'ordinateur pour jouer aux cartes, j'avais l'ordinateur pour faire mes paiements, pour faire beaucoup de choses et puis mes mots fléchés. Mais je me dis « rester dans la chambre tout le temps, ce n'est pas possible quoi. » Puis je me suis mise à « voyager » un peu, ça a été mieux. »

Comme cette section l'a montré, les conclusions sur la perception des résidentes sont assez difficiles à énoncer car les parcours de vie, l'état d'esprit dans lequel elles abordent la maison de repos, la santé physique de chacune ..., tout cela influence la perception qu'elles ont des espaces et des rencontres. Toutefois, **nous pouvons retenir de ce chapitre que les lieux de rencontres conviennent en général aux résidentes. En revanche, les cheminements et la distance à parcourir peuvent parfois être un frein et les fatiguer. Les relations spatiales et les vues** créées influencent aussi la manière dont les personnes âgées perçoivent les rencontres et la présence des enfants. Enfin, **garder un modèle dans lequel les institutions restent distinctes et se retrouvent ponctuellement pour des rencontres semble convenir aux résidentes.** Enfin, les rencontres avec les enfants n'ont pas toutes la même signification pour les résidentes, elles n'ont dès lors pas toutes les mêmes envies. Ces facteurs sont importants à notre sens et seront développés dans le chapitre suivant.

Cette section clôture aussi le chapitre d'analyses de nos données et des résultats de ce travail. Comme nous avons pu le voir, **ces quatorze entretiens nous ont offert une richesse de points de vue de la part de l'ensemble des profils étudiés.** Ils ont aussi permis de mettre en exergue les subtilités et les difficultés de ce genre de programmes, ce qui va nous être d'un grand apport pour la formulation de la réponse à notre question de recherche. Les trois cas que nous avons étudiés sont en réalité assez différents. Chacun des architectes a abordé le projet différemment, chacun des membres du personnel a ses propres convictions, ses contraintes et ses besoins, et chacun des résidents a son propre parcours de vie. L'ensemble de ces témoignages et des ces profils fait de l'architecture de ces projets un véritable défi auquel l'architecte doit tenter de répondre afin de satisfaire au mieux les besoins de chacun.

DISCUSSION

Discussion

Le présent chapitre s'inscrit dans la continuité du précédent et ambitionne de traduire spatialement les différents résultats présentés précédemment en offrant quelques recommandations et en proposant des pistes de conception pour des programmes intergénérationnels mêlant maisons de repos et crèches. Pour cela, nous nous appuyons sur ce que nous avons observé et sur ce que les différents intervenants nous ont confié. Il nous semble important de préciser que notre travail se base sur trois cas. Bien que ce chiffre ait été réfléchi et corresponde aux ambitions de ce travail, ces résultats ne constituent pas une vérité universelle et il est important de garder ce paramètre à l'esprit lors de la lecture de ce chapitre.

1. Analyse des espaces conçus, perçus et vécus

Avant de passer à la réponse à notre question de recherche, nous souhaitons synthétiser la manière dont les espaces ont été conçus, vécus et perçus et comparer ces différents ressentis.

Si l'on souhaite comparer la manière dont les espaces sont perçus par les résidents et par les membres du personnel, et la manière dont ils ont été conçus, en général **l'ensemble des utilisateurs apprécie la manière dont les lieux ont été conçus et trouvent qu'ils répondent bien à l'usage pour le(s)quel(s) ils ont été destinés**. En effet, les principales remarques que nous avons recueillies concernent les lieux de rencontres intergénérationnelles, la sécurité de ces espaces, leur aménagement et la manière d'y accéder. Cela semble assez logique, puisqu'aucun des espaces utilisés n'a été créé dans ce but. De manière générale, les résidents s'y sentent bien. Nous remarquons toutefois que la manière d'envisager leur vie en maison de repos (par exemple s'ils y ont été « contraints » ou s'il s'agit d'un choix) influence aussi la manière dont ils perçoivent les lieux et la manière dont ils s'investissent dans les rencontres. Certains résidents disent se trouver « au paradis », comme nous l'a dit une résidente du Balloir. D'autres se situent plutôt dans une optique d'adaptation et se « contentent de ce qu'il leur reste ». Toutefois, l'architecture des lieux ne semble pas particulièrement influencer leur bien-être. Celui-ci est plutôt lié aux rencontres quotidiennes, à la gentillesse du personnel et à la qualité des activités qui rythment leurs journées.

En général, les membres du personnel apprécient aussi les lieux dans lesquels ils travaillent. Certains ont même participé à la conception de ces lieux. En effet, pour l'ensemble des cas étudiés, les membres du personnel sont satisfaits des lieux dans lesquels ils évoluent et estiment qu'ils sont bien adaptés à leur usage.

Marie- Hélène, le Bois du Manil : « Nous, on est 5 étoiles !! Quand on voit les autres crèches... Sincèrement, la crèche est vraiment bien pensée, bien décorée. ... Au niveau des enfants, c'est tout à fait fonctionnel et agréable, vraiment bien ! »

Maité, le Bois du Manil : « Tout a été pensé, tout est escamotable pour qu'on puisse laver les résidents au lit. C'est génial quoi ! Tout a été pensé pour le bien-être du résident et on a les lève-personnes... »

Jocelyne, l'Auberge du Vivier : « En tout cas, les échos sont positifs, que cela soit des résidents ou des familles... Donc je pense que oui, on essaie de faire au mieux ! »

À titre personnel maintenant, nous trouvons que chacun des projets possède ses propres forces et faiblesses.

En ce qui concerne l'Auberge du Vivier, nous trouvons que la disposition des espaces, ainsi que les lieux de rencontres, sont ceux qui fonctionnent le mieux. L'âge des enfants diffère toutefois des autres cas, ce qui facilite le choix du lieu de rencontres, mais également son architecture. Comme nous l'avons dit, l'architecture actuelle de ce projet est l'objet de plusieurs phases de travaux, de déconstruction et de reconstruction. Les enfants faisaient déjà partie du projet lors de la construction de la nouvelle maison pour enfants, et les maîtres d'ouvrage avaient déjà un recul sur la manière dont les activités s'y organisaient et sur les améliorations à apporter. De plus, la création de lieux de rencontres a vraiment été au cœur du travail de l'architecte, ce qui se traduit par une multitude d'espaces ayant chacun leur spécificité et, en conséquence, par une grande variété d'activités. La confrontation entre « espace vécu, perçu et conçu » dans ce lieu est donc ici positive et convient, selon nous, très bien à l'organisation d'activités intergénérationnelles. Il est important toutefois de rappeler qu'aucune pièce n'a été spécialement conçue pour les rencontres intergénérationnelles, et c'est en réalité ce qui manque peut-être le plus afin que le projet remplisse en tous points les besoins de tels programmes. Une idée serait peut-être d'imaginer une pièce supplémentaire ne faisant partie ni de la maison de repos ni de la maison des enfants, mais qui serait complètement adaptée aux besoins des deux générations et qui permettrait d'organiser une multitude d'activités.

Le projet du Bois du Manil est, quant à lui, assez récent et assez moderne. L'architecte a beaucoup travaillé sur l'accès PMR, les ambiances à la fois dans la crèche et dans la maison de repos pour favoriser une appropriation de l'espace. Les espaces y sont très agréables, lumineux et confortables, et le bâtiment est très bien adapté à chacune des générations indépendamment l'une de l'autre. En revanche, comme nous avons pu le voir, le bâtiment n'a pas été conçu pour que des rencontres intergénérationnelles s'y déroulent, en tout cas à l'intérieur. Cela se ressent dans l'organisation de ces rencontres. De plus, l'une des problématiques dans ce projet est la liaison intérieure entre la maison de repos et la crèche. Les liens logistiques existants restent inconfortables pour les utilisateurs, car ces liens logistiques traversent soit des espaces techniques et de réserve sans lumière, soit des espaces de bureaux dans lesquels les employés ne souhaitent pas être perturbés par le bruit des enfants ou des résidents. Ces deux liens ne sont utilisés qu'occasionnellement. En réalité, les rencontres intergénérationnelles à l'intérieur n'ont pas été anticipées, cela manque au projet et induit des difficultés pour les membres du personnel. La confrontation entre « espace conçu, perçu et vécu » est donc ici relativement positive, le seul bémol concerne l'absence d'espace spécifiquement conçu pour les rencontres et donc finalement, un espace qui n'a pas été conçu !

Dans le cas du Balloir, l'atout majeur est le grand parc central qui permet que les enfants et les résidents se croisent de manière régulière et spontanée tout en gardant chacun leur intimité. La disposition des bâtiments est idéale, car elle permet de complètement scinder les deux fonctions au quotidien et de laisser la rencontre se faire lorsqu'elle est choisie et désirée. Comme nous avons pu le voir, le bâtiment ne prévoyait pas de pièce intergénérationnelle non plus, et à l'inverse

du Bois du Manil, c'est dans la pièce de vie de la maison de repos que le choix s'est porté pour y organiser les rencontres. Toutefois, ce projet est à plus petite échelle que celui du Bois du Manil, la pièce est moins grande et elle a été sécurisée pour y accueillir les enfants. De plus, du mobilier adapté a été rajouté, ce qui permet d'en faire une véritable pièce intergénérationnelle lorsque les rencontres ont lieu. En réalité, très peu de points négatifs (si ce n'est la chaleur) ont été abordés par les membres du personnel et les résidents. Pourtant, une partie des remarques que nous avons soulignées dans le paragraphe précédent au sujet du Bois du Manil pourraient être également d'application dans ce projet, mais elles n'ont pas été évoquées lors de nos conversations. Toutefois, la reprise de ces rencontres intergénérationnelles remonte au mois de décembre 2023 (après l'arrêt dû au Covid), il est donc possible que de nouvelles difficultés soient rencontrées dans les prochains mois.

2. Réponse à la question de recherche

Pour rappel, la question de recherche à laquelle nous souhaitons répondre est la suivante :

Comment enrichir la conception d'espaces intergénérationnels au sein de crèches et de maisons de repos en confrontant la conception de l'architecte à la manière dont les lieux sont perçus et vécus par les différents utilisateurs ?

Comme nous venons de le voir, il n'existe pas de recette miracle pour la conception d'espaces de rencontres intergénérationnelles. Selon nous, l'architecture doit plutôt réussir à allier praticité, sécurité et offrir des prétextes à la rencontre.

Bien évidemment, l'aménagement de ces espaces diffère en fonction de l'âge des enfants. Toutefois, nous avons constaté que, même dans le cas de l'Auberge du Vivier, des poupons faisaient partie des enfants placés, et la gestion des espaces demeure la même pour eux, à l'image d'une crèche. Dès lors, les différents éléments que nous abordons dans cette discussion concernent plutôt la conception d'espaces accueillant des enfants en bas âge car, si l'espace est sécurisé pour eux, il l'est également pour des enfants plus grands. De plus, nos autres cas abritent uniquement une crèche. **Se concentrer sur la conception d'espaces adéquats pour enfants en bas âge constitue donc le socle commun de nos trois cas.**

Selon nous, la première étape consiste à réfléchir judicieusement à la position des différentes fonctions et à leurs interconnexions. Il s'agit, en réalité, de ce qui va conditionner la manière dont les rencontres se passent et s'organisent. Bien que cela ait fait partie des réflexions des trois architectes, nous avons vu que certaines dispositions fonctionnaient mieux que d'autres. **Par exemple, nous pensons que le mieux à faire est de placer les deux générations dans deux zones bien distinctes et contrôlées afin de s'assurer que l'intimité de chacune soit préservée.** En effet, selon nous, laisser tout un chacun se promener et entrer comme bon lui semble dans les espaces de l'autre génération n'est pas une solution optimale. En séparant les deux générations, on s'assure également que les moments de rencontres résultent d'un choix de l'ensemble des participants et ne sont pas imposés. Enfin, garder les deux générations bien séparées leur permet de pouvoir profiter du calme après l'effervescence de la rencontre et respecter ainsi les rythmes

de vie de chacun qui -comme nous le savons maintenant- sont très différents. La connexion entre les deux zones (bien que séparées) doit être travaillée afin de permettre que résidents et enfants puissent passer d'un côté à l'autre dans un environnement confortable et sans devoir sortir à l'extérieur. Prévoir des couloirs communs et une entrée commune (comme dans le cas de l'Auberge du Vivier) nous semble être une disposition qui fonctionne bien, alors que le passage par le lien logistique en cas de mauvais temps (comme dans le Bois du Manil) n'est pas une solution particulièrement appréciée par les membres du personnel. Cette disposition et cette mutualisation des espaces favorisent aussi les rencontres spontanées, comme dans les cas de l'Auberge du Vivier et du Balloir. En effet, comme il s'agit d'un lieu de passage quotidien pour les enfants allant à l'école et pour les résidents aussi -qui se promèneraient dans les couloirs ou le jardin-, les rencontres fortuites y sont possibles. La répartition des fonctions peut également permettre de mutualiser certains services communs à la maison de repos et à la crèche. Par exemple, dans le cas de l'Auberge du Vivier et du Bois du Manil, la cuisine prépare des repas à la fois pour les enfants et pour les résidents. **On pourrait donc imaginer une sorte de bloc commun et central entre les deux institutions qui contiendrait les services communs et les espaces de rencontres.** D'autres espaces peuvent être mutualisés : au Balloir, par exemple, l'espace où dîne le personnel de la crèche se situe dans la tour octogonale et est, en réalité, l'espace de vie des appartements de la résidence-service se trouvant dans cette même tour. Dès lors, **la mutualisation des fonctions peut également encourager les rencontres autres qu'entre enfants et personnes âgées.**

Pour ce qui est des rencontres spontanées, nous avons vu que dans l'ensemble des cas, les espaces extérieurs avaient été pensés pour que les différentes générations s'y croisent et cela fonctionne bien dans la réalité. **À nos yeux, prévoir un espace extérieur partagé doit donc faire partie du programme de ce genre de projets.** Sa position et son accessibilité ont bien évidemment aussi un impact. **Comme dans les espaces intérieurs, l'accès à cet espace doit être facile pour les deux générations.** Pour nous par exemple, cet espace doit être atteignable directement depuis les espaces intérieurs des deux générations sans que celles-ci doivent se retrouver sur le parking, la route ou marcher pendant plusieurs minutes. À titre d'illustration, dans le cas du Balloir, l'espace extérieur agit comme lien véritable entre les deux générations, il est d'ailleurs traversé tous les jours pour permettre d'accéder aux deux bâtiments et est donc directement accessible depuis les deux espaces. À l'inverse, dans le cas du Bois du Manil, le jardin partagé ne se trouve pas au même niveau que la crèche et aucune relation visuelle depuis la crèche vers cet espace n'est possible. Les enfants doivent donc sortir et contourner le bâtiment pour y avoir accès. Bien que les membres du personnel ne s'en plaignent pas, nous pensons personnellement que si cela est possible, il serait plus pratique que ce jardin partagé soit directement accessible depuis la crèche. En effet, nous pensons que **plus l'espace est proche des lieux de vie des deux générations, plus la facilité et l'envie de s'y rendre -et donc aussi la probabilité que des rencontres spontanées s'y déroulent -augmentent.** Une résidente nous a confié par exemple ne pas croiser souvent les enfants, car sa chambre ne donne pas sur l'espace de la plaine de jeux. En plus de réfléchir aux cheminements jusqu'à cet espace et aux vues que les espaces intérieurs ont vers celui-ci, la position de l'espace extérieur par rapport aux espaces intérieurs est donc aussi importante.

En lien avec cet espace extérieur, **les relations visuelles** ne doivent pas être négligées non plus. Elles **jouent, de notre point de vue, un rôle aussi dans la création de liens.** En effet, nous

pensons que voir les enfants jouer dans leur espace extérieur suscite l'intérêt des personnes âgées pour les enfants et l'envie d'aller à leur rencontre spontanément. Toutefois, ces relations visuelles doivent être travaillées pour ne pas nuire à l'intimité de chacun. Par exemple, dans le cas du Bois du Manil, un membre du personnel nous a confié avoir été perturbé pendant quelques jours par le patio et le principe d'être potentiellement observé tout le temps. Il s'agit bien d'une vue sur l'espace extérieur comme dans les autres cas que nous avons étudiés, mais le sentiment d'être entre ces quatre hauts murs renforce cette impression d'être épié. **Il faut donc veiller à créer des relations visuelles et à la forme qu'elles prennent. Selon nous, le mieux à faire est d'offrir des vues dégagées sur des espaces extérieurs partagés.** Par exemple, dans le cas de l'Auberge du Vivier, on retrouve différents types d'espaces extérieurs interagissant de manière différente avec les espaces intérieurs. Et bien que l'on y ait un espace comme la place centrale qui est également entourée de quatre murs, le fait d'avoir des bâtiments plus bas ne donne pas cette sensation d'être épié tout en restant un lieu central du projet. Ensuite, nous avons vu dans notre état de l'art que certains projets mettaient en place des fenêtres intérieures pour que les personnes âgées puissent venir regarder les enfants et éventuellement échanger quelques mots avec eux. Cela n'a été mis en place dans aucun des trois cas que nous avons traités, bien que cela ait été envisagé à l'Auberge du Vivier. En effet, pour des raisons d'intimité, nous pensons que ce genre de relations visuelles n'est pas souhaitable. Toutefois les relations spatiales et visuelles doivent être gérées intelligemment afin de laisser l'opportunité aux personnes ne souhaitant pas croiser les enfants de trouver des espaces calmes, et ne donnant pas sur l'extérieur. De manière similaire, il est important de laisser aux enfants le choix de pouvoir être au calme sans devoir être forcés de participer à l'activité. En effet, comme nous l'avons vu, il est important aussi d'écouter les besoins de l'enfant. Dès lors, **la vie intergénérationnelle ne doit pas être imposée, mais faire l'objet d'un choix et l'architecture doit en tenir compte.** C'est la raison pour laquelle nous pensons que si un espace est expressément prévu dans ce but, il permet à chacun de faire la démarche de se rendre à l'activité tout en permettant aux personnes âgées ou aux enfants qui ne souhaitent pas participer aux rencontres d'avoir l'opportunité de rester au calme dans leur lieu de vie.

Cet espace extérieur peut aussi bénéficier d'aménagements particuliers permettant aux enfants et aux résidents de s'y rencontrer, voire d'y organiser une rencontre autour d'une activité. Par exemple, dans le cas du Balloir, du mobilier amovible prend place dans les jardins en été et peut permettre aux résidents de venir discuter avec les enfants. À l'Auberge du Vivier et au Bois du Manil, comme nous l'avons vu, un réel travail de l'espace extérieur a été effectué et offre plusieurs zones et possibilités de rencontres. Toutefois, prévoir uniquement un espace partagé extérieur n'est, selon nous, pas suffisant pour ce genre de programmes. Il est, bien évidemment, plus simple à mettre en place et à intégrer dans le projet ; cependant, les espaces extérieurs sont assez limités en termes d'usages. Comme nous l'avons dit dans notre chapitre Résultats, il est difficile de tirer pleinement profit de ces espaces, car les personnes âgées et les enfants ne s'y croisent que lorsque la température le permet. Il faut donc réussir à trouver le bon créneau horaire et la bonne température..., ce qui n'est pas toujours simple. Dès lors, **il est pour nous nécessaire de prévoir des espaces de rencontres intérieurs également « pour s'assurer » que les rencontres puissent s'organiser tout au long de l'année, en plus de cet espace extérieur.** Pour nous en effet, et selon les témoignages des différents membres du personnel, il est primordial que les rencontres intergénérationnelles puissent s'organiser sur la longue durée afin que la création de liens puisse s'effectuer. Il est important à cette fin qu'enfants et résidents se voient régulièrement. Dès lors, un

seul espace extérieur ne permet pas de répondre à ces besoins et à cette nécessité de continuité sur le long terme.

En ce qui concerne les lieux de rencontres à proprement parler, nous pensons qu'il doit y avoir un espace dédié spécifiquement à ces rencontres et que cet espace fasse l'objet d'une conception et d'une attention particulières. En effet, à la suite des témoignages, et selon les trois cas observés, nous avons constaté qu'aucun des lieux n'avait été conçu pour l'usage des deux générations. Bien que, pour certains établissements, cela ne pose pas spécialement de problème - puisque les membres du personnel se sont adaptés aux lieux et les ont sécurisés-, nous trouvons tout de même plus pratique et sécurisant qu'un espace y soit dédié.

Comme nous l'avons observé **au Balloir par exemple**, les lieux de rencontres se font dans l'espace de vie des résidents ; dès lors, les résidents qui souhaiteraient venir se reposer dans leur lieu de vie sans voir les enfants n'en ont pas l'opportunité quand une activité s'y déroule. De la même manière, **à l'Auberge du Vivier**, les rencontres ont lieu dans les espaces de vie des résidents ou des enfants. Nous pensons donc qu'un espace spécifique dans lequel seraient organisées les rencontres serait un plus dans ce genre de programmes. Bien sûr, en plus de cet espace spécifique, plusieurs autres espaces tels que des petits salons peuvent aussi servir de lieux de rencontres plus informelles, voire spontanées. Ces petits espaces partagés seraient en réalité des espaces déjà prévus pour tous types de rencontres dans les deux institutions et pourraient servir de lieux de rencontres ponctuelles. Si nous reprenons par exemple l'idée de « Mamy lecture » qui est organisée au Bois du Manil, il est logique que cette activité soit organisée dans les lieux de la crèche, puisqu'il s'agit d'un seul résident qui se rend dans les lieux de la crèche et d'une activité plutôt dédiée aux enfants.

Nous pensons aussi que l'idée d'amener une fonction connexe à ce genre de programmes est assez intéressante, elle permet à la structure de créer un lien avec le monde extérieur, mais aussi d'inviter d'autres générations. Exemple : une fonction connexe pourrait servir à inviter une classe d'enfants plus grands pour y organiser des rencontres d'un autre genre avec les résidents. Cette fonction connexe permet aussi de faire du lieu un véritable îlot/ village intergénérationnel ouvert sur l'extérieur et sur les rencontres en tous genres. Bien évidemment, la localisation de cet espace doit être légèrement excentrée des lieux de vie des enfants et des résidents de manière à éviter toute intrusion non désirée et à assurer que leur intimité et leur sécurité restent préservées. Cet espace doit plutôt être proche de l'entrée, tout en étant accessible aux résidents ou aux enfants qui souhaiteraient s'y rendre, comme c'est le cas pour la salle polyvalente de l'Auberge du Vivier qui bénéficie de son propre accès et qui n'influe pas sur le fonctionnement quotidien des deux institutions. Encore une fois, la disposition des fonctions et la définition de limites revêtent un certain degré d'importance pour ce genre de fonctions.

À propos du lieu de rencontres spécifiquement dédié aux rencontres intergénérationnelles, nous pensons que cet espace doit se trouver le plus près possible des deux générations et donc avoir une position assez centrale lors de l'aménagement des lieux. De cette manière, enfants et personnes âgées en sont proches et l'accès y est facilité. Toujours dans cette idée de respect de l'intimité, nous pensons que cet espace doit être aussi accessible depuis un lieu neutre -tel qu'une circulation partagée- afin qu'il n'y ait pas un sentiment de pénétrer chez l'une des générations. Nous estimons que cet espace ne doit pas spécialement faire partie de la structure de la maison de repos ni de celle de la crèche, mais peut fonctionner de manière

indépendante. Le choix de le positionner de manière assez centrale en facilite aussi l'accès. Comme nous avons pu le voir, l'accessibilité et le cheminement jusqu'aux lieux de rencontres constituent en effet un critère assez déterminant, et principalement pour les résidents. La distance et le parcours à emprunter doivent être optimisés pour éviter que les résidents y arrivent fatigués.

En ce qui concerne l'espace en lui-même, nous pensons que celui-ci doit être relativement modulable et permettre d'y aménager plusieurs dispositions de mobiliers et d'activités. Cet espace doit pouvoir accueillir des rencontres en grand comité ou en petit comité, et peut être divisé pour permettre plusieurs petites « sous-activités » afin que la rencontre se passe de la manière la plus fluide possible. Exemple : une fête de Saint-Nicolas nécessite plutôt un grand espace libre, alors qu'une activité bricolage avec une quinzaine de personnes nécessite un espace plus petit et meublé. Un petit espace cuisine peut aussi être prévu pour que des ateliers culinaires avec les enfants y soient organisés, cet espace pourrait également servir lors de grosses rencontres -telles que la Saint-Nicolas- pour y servir des repas. Cette modularité peut se gérer avec des variations dans la disposition du mobilier et un choix de mobilier qui diviserait l'espace en plusieurs sous-zones. Des cloisons coulissantes/ amovibles peuvent aussi être mises en place pour permettre de faire varier la taille de l'espace. Cet espace doit pouvoir accueillir différents types d'activités et donc, s'y adapter.

Comme nous l'avons dit, cet espace doit faire l'objet d'une conception particulière et répondre aux besoins des deux générations. Il doit donc être **accessible pour des personnes à mobilité réduite et respecter les normes qui s'y rapportent.** Pour la sécurité des enfants, l'espace doit être bien cloisonné et délimité afin qu'il n'y ait pas de risque que les enfants puissent s'en échapper. Les portes, par exemple, doivent être adaptées à la sécurité des enfants en plaçant des clinches suffisamment hautes. Le mobilier doit aussi faire l'objet d'une attention toute particulière. Selon nous, les deux échelles de mobiliers doivent se retrouver dans l'espace, en prévoyant par exemple le même nombre de chaises basses que de chaises hautes, ou en prévoyant des tables pour enfants et pour personnes âgées. Pour l'espace cuisine, on pourrait imaginer se servir d'un plan de travail à hauteur réglable. Toutefois, ce mobilier étant assez coûteux, des éléments de mobilier peuvent être utilisés pour que les enfants montent dessus, comme dans le cas de la pièce de snoezelen que nous avons abordée précédemment. Qu'enfants et résidents se trouvent en effet à la même hauteur pendant la réalisation de l'activité nous semble important pour que l'activité se déroule de la meilleure manière possible et que la création de liens soit fluide. Selon nous, ces espaces doivent aussi faire l'objet d'un **traitement acoustique particulier** afin que le confort y soit garanti car, comme nous l'avons vu, les personnes âgées supportent difficilement le bruit en vieillissant ; ils doivent aussi bénéficier de **lumière naturelle**. En ce qui concerne l'**ambiance**, la **carte de la neutralité** semble s'imposer pour assurer une appropriation de l'ensemble des participants.

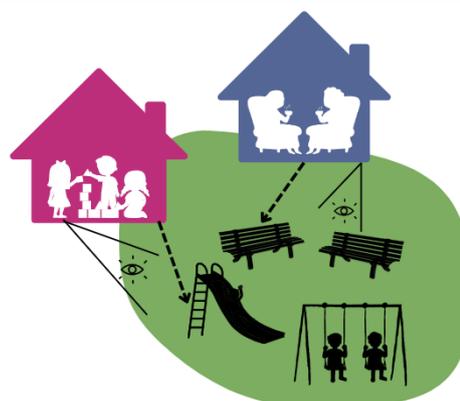
Avant de clôturer cette section de discussion, nous avons souhaité donner notre perception de ces rencontres et donner un avis sur leur pertinence. À nos yeux, ces rencontres valent la peine d'être organisées. Bien que cela ne soit pas toujours simple à gérer et que de nombreux facteurs soient à prendre en compte constamment, ces projets offrent de nombreux bienfaits à leurs participants et rendent possible la création de véritables liens plus ou moins forts. De plus, ces rencontres permettent aux personnes âgées de rester en activité comme elles nous

l'ont dit et de rester en contact avec des enfants. Comme nous l'avons vu, certains voient ces rencontres comme des passe-temps, d'autres s'y investissent plus intensément. Les enfants quant à eux apprennent à sociabiliser et s'ouvrent ainsi à de nouvelles personnes. Les membres du personnel appuient aussi les bienfaits qu'ils y voient, tant sur les résidents que sur les enfants. De plus, il nous a semblé que ce projet animait les membres du personnel, les stimulait. Bien qu'il ne s'agisse pas de leur priorité numéro une au quotidien, nous avons senti que ce projet amenait une autre dynamique à la fois dans et entre les équipes, ce qui est un point positif. Ce projet amène aussi de la réflexion et motive à trouver des solutions, de nouvelles activités et formes de rencontres. Les bénéfices sur les membres du personnel sont encore absents de la littérature existante, mais de ce que nous avons pu observer, ils mériteraient de faire l'objet de recherches plus approfondies. Évidemment, ces rencontres restent perfectibles. On peut imaginer par exemple que si les personnes âgées étaient plus jeunes et plus en forme, ces rencontres pourraient encore plus apporter aux enfants, car l'interaction serait plus riche encore et la capacité de jouer avec les enfants serait aussi plus grande. Toutefois dans le cas qui nous occupe, qui est celui des maisons de repos, nous pensons que ces rencontres ont leur place. Elles permettent aux personnes âgées, n'ayant plus la capacité d'être seules car souffrant d'un problème cognitif ou physique, de rester en contact avec la vie et la jeunesse. En effet, bien que souvent décriées (et ce, de manière plus importante depuis la crise sanitaire), nous pensons personnellement que les maisons de repos – bien que leur modèle puisse évoluer pour revenir à une échelle plus humaine et encore plus proche du domicile- restent indispensables à notre société. Les résidentes rencontrées sont d'ailleurs globalement toutes contentes de leur nouveau lieu de vie, de la facilité qu'elles y trouvent, des soins dont elles bénéficient.

Pour clôturer, nous avons réalisé un tableau synthétique des différentes stratégies de conception qui nous semblent importantes à mettre en place dans la réalisation de projets intergénérationnels (cf. Tableau 8).

Espace extérieur

- Accessible depuis les espaces de vie de chacune des générations
- Doté de mobilier pour enfants (plaine de jeux par exemple) et pour résidents (bancs, ...)
- Placé de manière à favoriser les rencontres spontanées et les relations visuelles pour un maximum d'utilisateurs



Lieu de rencontre intérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Placé de manière centrale pour être accessible facilement • Fonctionne de manière indépendante des deux institutions • Fait l'objet d'un traitement acoustique • Doté d'un mobilier pour enfants et d'un mobilier pour personnes âgées, possibilité de placer un mobilier adaptable • Meublé de manière à permettre aux enfants et aux personnes âgées d'être à la même hauteur et d'interagir plus facilement 	
Circulation commune	<ul style="list-style-type: none"> • Permet les rencontres fortuites grâce au passage quotidien des deux générations • Placé de manière centrale afin d'y favoriser les rencontres spontanées • Suffisamment large que pour pouvoir accueillir ces rencontres fortuites tout en laissant la possibilité de les utiliser (simultanément et en parallèle) comme de simples axes de cheminements si on ne désire pas s'engager dans l'échange • Peut-être ponctuée d'espaces de salons afin d'y inciter les personnes à la discussion, et en faire un lieu de vie 	
Répartition des fonctions	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition judicieuse des espaces afin de favoriser les relations spatiales et visuelles • Mise en place de limites claires afin d'identifier facilement l'usage des différents lieux qui garantissent aussi un respect de l'intimité de chacune des générations 	

Tableau 8 : Tableau synthétique des stratégies de conception.

CONCLUSION

Conclusion

1. Apports et conclusion générale

Dans ce travail, trois cas ont été étudiés. Le but était d'analyser leur fonctionnement et de comprendre comment des rencontres intergénérationnelles entre deux structures que sont une maison de repos et une crèche s'organisent. En choisissant de baser ce travail sur une comparaison des espaces « conçus, vécus et perçus », nous avons pu saisir les différentes contraintes auxquelles les architectes ont fait face et comment ils ont tenté de répondre aux besoins de chacun, tout en respectant les différentes législations et obligations auxquelles ils étaient soumis. Nous avons pu découvrir comment les membres du personnel et les résidents vivaient ces espaces et quels étaient les grands défis de ce genre de programmes.

Dans ce travail, nous avons aussi pu saisir à quel point l'impact sociologique de ces programmes avait son importance et à quel point cet impact sociologique influençait l'architecture des lieux. En effet, **le vivre ensemble tel qu'on l'entend n'est pas toujours chose possible dans de tels programmes tant les besoins de chacune des générations et les rythmes de vie diffèrent**. En réalité, un programme de ce genre nécessite un réel travail de gestion et d'identification des limites afin que chacun s'approprie les lieux et s'y sente bien. Cette gestion des limites spatiales se traduit aussi par une mise en relation intelligente des différentes fonctions du site. Les relations spatiales et visuelles créées au sein des bâtiments influencent grandement la manière dont les rencontres et les liens vont se tisser.

Toutefois, la création de liens entre les enfants et les personnes âgées est bel et bien possible dans ce genre de programmes. Permettre les rencontres spontanées et organiser des rencontres sont bien évidemment des méthodes facilitant la création de tels liens. Ce travail nous a aussi permis de vérifier ce que nous avançons dans notre état de l'art au sujet des lieux de rencontres. Les lieux de rencontres ne sont souvent pas prévus pour des activités intergénérationnelles à proprement parler, bien que la plupart des utilisateurs s'y habituent ; les lieux manquent souvent de sécurité, d'adaptation pour l'une ou l'autre génération. Il serait plus agréable pour chacun qu'un espace y soit dédié et aménagé dans ce but.

Ce travail met en exergue l'importance de la disposition des différentes fonctions au sein d'un projet et quel est son impact sur le fonctionnement du lieu. En comparant les ressentis aux volontés de l'architecte, nous avons aussi pu constater « ce qui fonctionnait et ce qui ne fonctionnait pas ». Par exemple, les jardins partagés sont appréciés, mais restent d'usage limité puisqu'ils dépendent à la fois des conditions météorologiques et des besoins des personnes âgées et des enfants. Ensuite, **notre travail permet d'apporter des pistes de solutions pour des programmes encore assez rares et sur lesquels peu de recherches ont été faites**. Pourtant, notre objectif n'est pas ici de généraliser ces résultats pour l'ensemble de ce genre de programmes en donnant une ligne de conduite à suivre. L'objectif est plutôt d'offrir **une liste des conseils** à la suite des observations que nous avons pu faire sur les lieux.

Ensuite, d'un point de vue personnel, ce travail nous a permis de nous confronter « au monde extérieur », il nous a forcée à nous structurer et à être organisée. Il nous a aussi poussée à prendre les devants, à communiquer avec les différents intervenants. Nous nous sommes retrouvée en situation inconnue et cela nous a permis de nous familiariser avec ce genre de

situations. Enfin, nous avons eu la chance de rencontrer des personnes disponibles, à l'écoute et passionnées, qui ont réellement pris à cœur les moments partagés.

2. Limites

Au cours de notre travail, diverses limites ont été rencontrées, la première étant l'accès aux contacts avec les parents. En effet, comme nous l'avons précisé dans notre méthodologie, nous aurions souhaité avoir le retour de parents ayant un enfant dans l'une des crèches étudiées. Toutefois, cela n'a pas été possible pour des raisons organisationnelles. En effet, les membres du personnel nous ont souvent fixé rendez-vous pendant les périodes de sieste des enfants, car il s'agit de leur moment de pause, et cela ne correspondait pas au moment où les parents venaient. Cela nous aurait toutefois permis d'avoir des retours sur la manière dont les enfants vivent ces rencontres, mais également comment les parents les perçoivent.

Toujours par rapport aux profils des répondants, il aurait été aussi intéressant d'avoir l'un ou l'autre témoignage de résidents ne participant pas aux rencontres, ou de résidents ayant un avis négatif sur celles-ci, afin de nuancer encore davantage nos résultats. Cela n'a pas été possible pour des raisons de disponibilité des résidents.

Ces deux premières limites auraient surtout permis d'approfondir notre travail, mais elles n'ont pas constitué de réel frein à sa réalisation.

Une troisième limite est que nous n'avons pas eu l'opportunité d'assister à une rencontre intergénérationnelle. Les dates de rendez-vous ne correspondaient pas aux dates de rencontres intergénérationnelles. Assister à l'une de ces rencontres aurait permis de mettre des images sur nos conversations avec les différents utilisateurs des lieux. Cela nous aurait aussi peut-être permis de saisir plus de points à améliorer ou de pointer d'autres difficultés, d'autres enjeux. Nous aurions pu voir comment l'espace est utilisé lors de ces rencontres et comment les différents utilisateurs s'y comportent. Cette limite se traduit aussi par le fait que seuls des parcours commentés ont pu être réalisés.

Ensuite, nous pensons que nos différentes analyses -et principalement celles que nous avons réalisées avec les architectes- auraient pu être davantage développées. Par exemple, la qualité des ambiances, le choix des matériaux, la luminosité ou encore l'acoustique sont des aspects que nous aurions pu détailler. Nous pensons que cela est principalement dû aux questions que nous avons préparées et qui n'étaient pas axées sur ces points, elles n'ont donc pas spécialement poussé les architectes à en parler. En effet, même si certaines questions portaient sur l'appropriation de l'espace et sur la notion du chez-soi, elles restaient assez secondaires par rapport aux lieux de rencontres.

Ensuite, nous avons terminé l'ensemble de nos entretiens avec une grosse quantité de données à gérer, que cela soit des plans, des photos, des notes, ou la retranscription des entretiens. Il était difficile de pouvoir les utiliser toutes avec la même intensité, tout en restant claire et concise dans nos résultats. En conséquence, nous avons choisi de baser principalement nos résultats sur les témoignages, car il s'agissait de l'objectif principal de notre travail.

3. Perspectives

Notre travail a permis d'ouvrir des pistes de conception sur les programmes intergénérationnels et d'en analyser les différents tenants et aboutissants. Nous avons ainsi pu découvrir une partie des paramètres à prendre en compte à la fois d'un point de vue sociologique et architectural.

Toutefois, **il serait intéressant de pouvoir généraliser ce que nous avons observé en analysant un nombre de cas plus important.** En effet, le nombre de trois était suffisant pour ce travail, mais la généralisation reste difficile tant le contexte, l'historique et les contraintes initiales de chaque cas diffèrent. Analyser plus de cas permettrait aussi de compléter notre analyse qualitative avec des données quantitatives.

De plus, notre analyse s'est concentrée sur l'approche « espaces vécus, perçus, conçus » de tels programmes. Pourtant, d'autres approches auraient pu être abordées, une analyse plus en profondeur des différentes normes des maisons de repos et des crèches (et comment les concilier) serait par exemple intéressante dans ce genre de projets. Nous l'avons un peu abordé, mais de manière assez succincte.

Il serait aussi intéressant d'étudier des cas dans lesquels un espace de rencontres a été conçu expressément dans ce but afin de voir si les observations que nous avons pu faire s'appliquent et, si pas, de tenter de comprendre comment les espaces ont été conçus et de saisir le raisonnement derrière les choix posés. En effet, d'autres programmes intergénérationnels similaires à ceux que nous avons étudiés vont probablement voir le jour, des programmes dans lesquels des lieux de rencontres seront peut-être déjà prévus. Comparer nos résultats avec ces lieux et ces programmes serait donc intéressant pour approfondir la recherche.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

- AAU Archi. (2023). *Construction d'une maison de repos et d'une crèche à Wavre* -. <https://aauarchi.be/projets/residence-du-bois-du-manil-et-creche-les-farfadets-a-wavre/>
- Adam, S. (2011). « *Les stéréotypes agistes sont présents dès le plus jeune âge ! Mais ...* ».
- Amnesty International Belgique. (2022, septembre 14). « *Les maisons de repos ressemblent à un hôpital où, accessoirement, les personnes âgées vivent* ». Amnesty International Belgique. <https://www.amnesty.be/infos/notre-magazine-le-fil/automne-2022/article/maisons-repos-ressemblent-hopital-accessoirement-agees-vivent>
- Amphoux, P., & Mondada, L. (1989). Le chez-soi dans tous les sens. *Architecture et Comportement*, 5, 135-152.
- AVIQ. (s. d.). *Court-séjour*. Consulté 10 mars 2024, à l'adresse <https://www.aviq.be/fr/hebergement/aines/court-sejour>
- Baie, F. (2022). *Maisons de repos et écoles : Un enrichissement mutuel ? Analyse UFAPEC 2022 n°14.22*.
- Barlatier, P.-J. (2018). Chapitre 7. Les études de cas: In *Les méthodes de recherche du DBA* (p. 126-139). EMS Editions. <https://doi.org/10.3917/ems.cheva.2018.01.0126>
- Bizzini, L. (2007). L'âgisme : Une forme de discrimination qui porte préjudice aux personnes âgées et prépare le terrain de la négligence et de la violence. *Gérontologie et société*, 30 / n° 123(4), 263-278. <https://doi.org/10.3917/gs.123.0263>
- Caradec, V., Mallon, I., & Hummel, C. (Éds.). (2014). *Viellesses et vieillissements : Regards sociologiques*. Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.68351>
- CAUE28. (2014). *Architecture et personnes âgées*. CAUE28 : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Eure-et-Loir.

- Chapon, P.-M., Werner, O., & Olivry, I. (2011). Architecture et grand âge: *Retraite et société*, n° 60(1), 241-252. <https://doi.org/10.3917/rs.060.0241>
- Ciesielska, M., & Jemielniak, D. (Éds.). (2018). *Qualitative Methodologies in Organization Studies*. Springer International Publishing. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-65442-3>
- Claude, G. (2019, décembre 4). *La méthode de l'observation pour vos recherches : Définition, types et exemple*. Scribbr. <https://www.scribbr.fr/methodologie/observation/>
- Code Bruxellois du Logement (2003).
- Collinet, C., & Delalandre, M. (2014). L'injonction au bien-être dans les programmes de prévention du vieillissement: *L'Année sociologique*, Vol. 64(2), 445-467. <https://doi.org/10.3917/anso.142.0445>
- Coniasse, L. (2023). *Travail de fin d'études / Projet de fin d'études : Projets d'habitats groupés en autopromotion : Apprendre à rêver en gardant les pieds sur terre—Analyse de 3 cas d'étude belges*.
- Couturier, Y., & Audy, E. (2016). Isolement social des personnes âgées : Entre le désir de désengagement et le besoin d'un soutien concret: *Gérontologie et société*, vol. 38, n° 149(1), 125-140. <https://doi.org/10.3917/gs1.149.0125>
- Dion, L. (2021, octobre 6). *Une crèche dans une maison de retraite : Une « bouffée de vie » pour rompre l'isolement*. actu.fr. https://actu.fr/societe/une-creche-dans-une-maison-de-retraite-une-bouffee-de-vie-pour-rompre-l-isolement_45420930.html
- Djanaraliev, L. (2022). *Travail de fin d'études / Projet de fin d'études : La vulnérabilité résidentielle face au risque d'inondation : Comment les habitants adaptent-ils leur logement en phase de crise ?*
- Ernens Catherine, moustique. (2022, février 11). *Maisons de repos : Comment repenser le modèle*. Moustique. <https://moustique.lalibre.be/actu/sante/2022/02/11/maisons-de-repos-comment-repenser-le-modele-226915>

- FNAU. (2021). Comment la ville s'adapte aux seniors ? Vieillir en ville. *Les Dossiers FNAU*, 51.
- Fondation Roi Baudouin. (s. d.). *Nous connaître*. Koning Boudewijnstichting. Consulté 29 mars 2024, à l'adresse <https://kbs-frb.be/fr/nous-connaître>
- Fondation Roi Baudouin. (2022). *Choix de vie chez les plus 60 ans n'ayant pas besoin d'aide*. calameo.com.
<https://www.calameo.com/read/00177429518e93641f8e7?authid=KtQqarOqXk32>
- Gauneau, M., Labarchède, M., & Tapie, G. (2022). Habitat des personnes âgées, l'intergénérationnalité au pouvoir ? : Article. *Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*. <https://doi.org/10.4000/craup.10184>
- Gesami, B., & Cramer, T. (2021). *Henri Lefebvre The Production of Space : A Summary* (SSRN Scholarly Paper 4086652). <https://doi.org/10.2139/ssrn.4086652>
- Goossens, X. (2018). *Au Quotidien : À la recherche de la vitamine verte ou comment investir et aménager l'espace extérieur avec de jeunes enfants*.
- Gottdiener, M. (1993). A Marx for Our Time : Henri Lefebvre and the Production of Space. *Sociological Theory*, 11(1), 129-134. <https://doi.org/10.2307/201984>
- HCLPD. (2012). *Habitat et vieillissement : Vivre chez soi, mais vivre parmi les autres !* (17; p. 82). Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées.
- Hertzberger, H. (s. d.). *Seuil et limite en architecture*.
- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : À la frontière de la santé publique et de l'anthropologie: *Recherche en soins infirmiers*, N° 102(3), 23-34.
<https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>
- *Intergenerations.be—Une porte d'entrée sur l'intergénération !* (s. d.). Consulté 21 octobre 2023, à l'adresse <https://www.intergenerations.be>
- Iweps. (2023). Pyramides des âges en Wallonie. *Iweps*. <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/pyramides-des-ages/>

- Iweps. (2024). Population des 65 ans et plus en Wallonie. *Iweps*.
<https://www.iweps.be/indicateur-statistique/population-des-65-ans-et/>
- La ligue des familles. (s. d.). *Combien de places dans les crèches de votre commune ?* Pour en finir avec le manque de places en crèche. Consulté 31 mars 2024, à l'adresse <https://manquedeplaces.be>
- *La Résidence Bois du Manil asbl—Résidence Bois du Manil*. (s. d.). Consulté 5 mars 2024, à l'adresse <http://residenceboisdumanil.be/presentation>
- Lapassade, G. (s. d.). *L'OBSERVATION PARTICIPANTE*. Consulté 9 juin 2024, à l'adresse <http://vadeker.net/corpus/lapassade/ethngr1.htm>
- Larousse, É. (s. d.-a). *Définitions : Intergénérationnel - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 20 octobre 2023, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/interg%C3%A9n%C3%A9rationnel/10909973>
- Larousse, É. (s. d.-b). *Définitions : Solitude - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 21 mai 2024, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/solitude/73340>
- Laura-Montessori. (2022, novembre 18). Les 12 Principes de la Méthode Montessori pour Personnes Âgées. *Montessori Easy*. <https://montessori-easy.com/methode-montessori-personnes-agees>
- Le Goff, J.-L., & Poupart, R. (2021). Lutter contre l'isolement social des personnes âgées : Enjeux et risques d'une prévention du « mal vieillir » par un Conseil départemental. *Gérontologie et société*, 43 / n° 166(3), 233-249. <https://doi.org/10.3917/g1.166.0233>
- Lefebvre, H. (1974). La production de l'espace. *L Homme et la société*, 31(1), 15-32. <https://doi.org/10.3406/homso.1974.1855>
- Lejeune, C. (2019). *Manuel d'analyse qualitative : Analyser sans compter ni classer* (De Boeck Supérieur).

- Lemieux, M.-F. (2009). *Repenser l'architecture pour la petite enfance : La pratique européenne comme modèle pour le Québec.*
- Les Cahiers de la Silver Economie, & Faure, A. (2023, décembre 21). *Comment adapter l'espace public au vieillissement ?* Les Cahiers de la Silver Economie. <https://www.cahiers-silvereconomie.fr/p/comment-adapter-espace-public-vieillessement>
- Loriaux, M., & Remy, D. (2013). Rapprocher les âges de la vie : Une analyse de projets intergénérationnels en Belgique: *Retraite et société*, n° 64(1), 21-52. <https://doi.org/10.3917/rs.064.0021>
- Ma vie de Seniors. (s. d.). *Le guide pour tout comprendre de la méthode Snoezelen.* Consulté 27 mars 2024, à l'adresse <https://maviedesenior.com/bien-etre/methode-snoezelen-de-quoi-parle-t-on>
- Martin, J.-Y. (2006). Une géographie critique de l'espace du quotidien. L'actualité mondialisée de la pensée spatiale d'Henri Lefebvre. *Articulo - Journal of Urban Research*, 2, Article 2. <https://doi.org/10.4000/articulo.897>
- Ministère chargé de l'Autonomie. (2021). *Isolement social des aînés : Des repères pour agir.*
- NEXT GEN BELGIUM. (s. d.). *Plan de création et de rénovation des milieux d'accueil de la petite enfance.* NEXT GEN BELGIQUE. Consulté 31 octobre 2023, à l'adresse <https://nextgenbelgium.be/fr/projet/plan-de-cr%C3%A9ation-et-de-r%C3%A9novation-des-milieux-daccueil-de-la-petite-enfance>
- Ngo, M.-T. (2023). *Travail de fin d'études / Projet de fin d'études : La cohabitation au sein des logements intergénérationnels à Ho Chi Minh : Étude du mode de vie des personnes âgées.*
- Norimatsu, H., & Cazenave-Tapie, P. (2017). *Techniques d'observation en Sciences humaines et sociales.*

- Norouzi, N., & Angel, J. L. (2023). Intergenerational Day Centers : A New Wave in Adult and Child Day Care. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 20(1), 809. <https://doi.org/10.3390/ijerph20010809>
- Norouzi, N., Chen, J.-C., Jarrott, S., & Satari, A. (2023). Designing Intergenerational Spaces : What to Learn From Children. *HERD: Health Environments Research & Design Journal*, 16(2), 174-188. <https://doi.org/10.1177/19375867221138929>
- Norouzi, N., Jarrott, S., & Chaudhury, H. (2019). DESIGNING INTERGENERATIONAL SPACE THROUGH A HUMAN-DEVELOPMENT LENS. *Journal of Architectural and Planning Research*.
- Norouzi, N., Swenson, A., & Harvey, S. (2022). Designing for Success : Integrating Theories of Human Development into Architectural Design for Intergenerational Programming. *Journal of Intergenerational Relationships*, 1-16. <https://doi.org/10.1080/15350770.2022.2113951>
- OMS. (2021a, mars 18). *L'âgisme, un enjeu mondial*. <https://www.who.int/fr/news/item/18-03-2021-ageism-is-a-global-challenge-un>
- OMS. (2021b, mars 18). *Viellissement : L'âgisme*. <https://www.who.int/fr/news-room/questions-and-answers/item/ageing-ageism>
- OMS. (2022, octobre 1). *Viellissement et santé*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ageing-and-health>
- Pereira, L. (2017a). *Au Quotidien : Penser l'aménagement des espaces intérieurs- partie 2*.
- Pereira, L. (2017b). *Au Quotidien : Penser l'aménagement des espaces intérieurs- partie 3*.
- Pereira, L., Robson, M., Billiau, C., & Goossens, X. (2016). *Au Quotidien : Penser l'aménagement des espaces intérieurs—Partie 1*.
- Petits Frères des Pauvres. (2019). *Quelle est la différence entre la solitude et l'isolement ?* <https://www.petitsfreresdespauvres.fr/informer/nos-actualites/quelle-est-la-difference-entre-la-solitude-et-l-isolement>

- Petits Frères des Pauvres. (2021). *Baromètre solitude et isolement : Quand on a plus de 60 ans en France en 2021*.
- Picon, A. (2005). Repenser les limites de l'architecture : Un acte politique. In A. Thomine-Berrada & B. Bergdol (Éds.), *Repenser les limites : L'architecture à travers l'espace, le temps et les disciplines : 31 août—4 septembre 2005*. Publications de l'Institut national d'histoire de l'art. <https://doi.org/10.4000/books.inha.2034>
- Pinson, D. (2016). L'habitat, relevé et révélé par le dessin : Observer l'espace construit et son appropriation: *Espaces et sociétés*, n° 164-165(1), 49-66. <https://doi.org/10.3917/esp.164.0049>
- Pinson, D. P. D. (2020). *Sur le relevé habité : Exposé introductif donné dans le cadre du Cours Habiter les intérieurs (Nadja Monnet)- Licence 3e année- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille*. halshs-03034612
- Plan, O., Zekopoulos, K., Dancourt, S., & Raoult, N. (2022). L'âgisme: *Pour*, N° 242(1), 61-72. <https://doi.org/10.3917/pour.242.0061>
- Quintilla-Castán, M. (2023). Análisis del diseño de escuelas infantiles desde una visión pedagógica. *CONTEXTO. Revista de la Facultad de Arquitectura de la Universidad Autónoma de Nuevo León*, 17(26). <https://doi.org/10.29105/contexto17.26-383>
- Raport, L. (2020). *Usages des récits visuels comme outils de compréhension et de médiation des modèles et pratiques d'habiter au Rif. 04*.
- Ritchie and Al. (2003). Qualitative research practice : A guide for social science students and researchers. *Choice Reviews Online*, 41(03), 41-1319-41-1319. <https://doi.org/10.5860/CHOICE.41-1319>
- RTBF. (2023, octobre 17). *Des crèches intergénérationnelles pour le mieux-être des aînés et l'empathie des bébés*. RTBF. <https://www.rtbef.be/article/des-creches-intergenerationnelles-pour-le-mieux-etre-des-aines-et-lempathie-des-bebes-11272491>

- Salle, C. D., Cordier, C., Riga, V., Denys, F., Herbaux, V., & Kullak, A. (2021). Réformer nos maisons de repos & développer une authentique politique d'accompagnement des seniors. *Les études du Centre Jean Gol*.
- Salon, D. (2006). Espace privé et espace institutionnel: *Gérontologie et société*, 29 / n° 119(4), 25-37. <https://doi.org/10.3917/g.s.119.0025>
- Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide? *Recherche Qualitative : Les questions de l'heure, Hors série-numéro 5*, 99-111.
- SeniorieWeb. (s. d.). *Définition : Résidence-services (RS)*. Consulté 10 mars 2024, à l'adresse <https://www.seniorieweb.be/dossiers/residences-services/definition-residence-services-rs>
- Serfaty-Garzon, P. (2003). *Chez soi, Les territoires de l'intimité* (Armand Colin). Armand Colin.
- Serres, J.-F. (2017). *Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité* (Les avis du CESE). Conseil économique, social et environnemental.
- Statbel. (2023a). *Naissances* / Statbel. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mouvement-de-la-population/naissances#panel-11>
- Statbel. (2023b, juin 8). *Ménages*. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population/menages>
- Statbel. (2024). *Perspectives de la population* / Statbel. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/perspectives-de-la-population>
- Thibaud, J.-P. (2001). In *L'espace urbain en méthodes*. Michèle Grosjean et Jean-Paul Thibaud (Eds.) Editions Parenthèses, Marseille. 79-99.
- *Tom & Josette, réseau de micro-crèches intergénérationnelles*. (s. d.). Tom & Josette. Consulté 28 février 2024, à l'adresse <https://tometjosette.fr/>
- *Tubbe*. (s. d.). Tubbe. Consulté 6 mars 2024, à l'adresse <https://tubbe.be/fr/>

- United Nations, DESA, Population Division. (2022). *World Population Prospects—Population Division—United Nations*.
<https://population.un.org/wpp/Graphs/DemographicProfiles/Line/56>
- Vassart, S. (2006). Habiter: *Pensée plurielle*, n o 12(2), 9-19.
<https://doi.org/10.3917/pp.012.09>
- Von Meiss, P. (1993). *De la forme au lieu : Une introduction à l'étude de l'architecture*.
<http://archive.org/details/de-la-forme-au-lieu-une-introduction-a-l-etude-de-l-architecture>
- Vulgaris-medical. (2006). *Syndrome de Glissement*. Vulgaris-medical. <https://www.vulgaris-medical.com/encyclopedie-medicale/syndrome-de-glissement/>
- Wallonie. (2019, février 27). *Réforme du secteur des maisons de repos*.
<https://www.wallonie.be/fr/actualites/reforme-du-secteur-des-maisons-de-repos>
- Watkins, C. (2005). Representations of Space, Spatial Practices and Spaces of Representation : An Application of Lefebvre's Spatial Triad. *Culture and Organization*, 11(3), 209-220.
<https://doi.org/10.1080/14759550500203318>
- Wendland, J., & Parizet, L. (2023). Benefits and challenges of intergenerational child daycare and senior programs or facilities : A systematic review of the literature. *Annales Médico-Psychologiques, Revue Psychiatrique*, 181(6), 487-494.
<https://doi.org/10.1016/j.amp.2022.02.020>
- Yin, R. K. (s. d.-a). *Case Study Research, Design and Methods. Third Editions*.
- Yin, R. K. (s. d.-b). *The Case Study Crisis : Some Answers*.
- Zanini, P., & Bonnin, P. (2007). L comme Limite. In *L'espace anthropologique* (p. 103-106).

ANNEXES

- 1 -

Annexes

1. Guides d'entretiens

1.1. Introduction

- Rappel des objectifs du travail et de la question de recherche. Réexpliquer brièvement l'objectif de l'entretien et me représenter en quelques mots.
- Donner les thématiques générales que je souhaite aborder pour chaque questionnaire.
- Redonner les modalités de l'entretien : durée estimée, formulaire de consentement à signer, enregistrement audio à l'aide du téléphone et ce que je vais faire de ceux-ci.
- Légende : Phrases en bleu = Dessin sur plan, ou appui du plan pour répondre à la question.

1.2. Guide d'entretiens des architectes rencontrés

Préambule :

- Rappel du projet étudié pour chaque architecte et des informations générales.
- Résumer moi-même leur projet en quelques mots sur base de mon analyse personnelle effectuée au préalable. Demander confirmation de l'architecte à la suite de ce résumé afin de s'assurer que celui-ci lui convient et correspond à la réalité.
- Donner les thématiques générales que je souhaite aborder : expérience et carrière (dans le domaine intergénérationnel), gestion de la cohabitation des deux générations et comment les deux besoins ont été anticipés, idées directrices du projet et gestion de l'intimité et des frontières dans l'espace.

Thématiques	Questions
Expérience professionnelle (générale et intergénérationnelle)	<ul style="list-style-type: none"> - Pourriez-vous commencer par me parler un peu de vous ? - Quel est votre parcours professionnel ? - Comment le projet est-il venu à vous ? Question complémentaire : Est-ce un projet résultant d'un souhait particulier ou plutôt le fruit du hasard ? - La conception d'espaces intergénérationnels est-elle quelque chose de nouveau pour vous ? Ou est-ce plutôt quelque chose auquel vous êtes familier ? Question complémentaire : Quels sont les projets précédents sur lesquels vous avez travaillé qui vous ont permis d'acquérir de l'expérience dans ce domaine ?

	<ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous des convictions personnelles sur les programmes intergénérationnels ? Si oui, lesquelles ?
Idées directrices	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle était la structure du processus de conception de ce projet ? - Quels éléments étaient pour vous primordiaux ? Ou quelles étaient les contraintes majeures pour la réalisation de ce programme ? - Avez-vous fait des études préalables (sur des stratégies de conception par exemple) avant de passer à la phase de conception ? - Comment avez-vous conçu le projet ? Quelles étaient les lignes directrices de votre aménagement et dans quel ordre avez-vous organisé les différentes fonctions ? Question supplémentaire : Comment avez-vous organisé les espaces communs et les privés ? Pouvez-vous me dessiner le zoning principal des différentes fonctions tel que vous l'avez imaginé ? - Si vous deviez me tracer une ligne du temps de la conception de ce projet, comment me la décririez-vous ? - Les activités intergénérationnelles faisaient-elles partie du programme lors de la conception du bâtiment ? - Avez-vous conçu le projet en intégrant les activités intergénérationnelles dans votre conception ? Si oui, pouvez-vous me montrer où vous les avez imaginées ? Et si non, où les auriez-vous mises ? Et comment pensez-vous pouvoir les intégrer spatialement ? Comment avez-vous imaginé ces rencontres ? Quel est, selon vous, le parcours effectué par les résidents et/ou les enfants pour rendre visite à l'autre génération ? Pourquoi avoir choisi cette séquence de cheminement ? - Avez-vous étudié les besoins et les usages architecturaux des enfants et des personnes âgées respectivement dans les espaces partagés ? Comment les avez-vous traduits en plan ? Pouvez-vous me le montrer ? Si non, pourquoi pas ? - Avez-vous rencontré des professionnels de la santé, des résidents et- ou des enfants avant de concevoir le projet ? Si oui, comment cela a-t-il influencé votre conception ? Si non, pourquoi ne pas l'avoir fait ?

<p>Présence des deux générations aux besoins différents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Y a-t-il eu des particularités de conception auxquelles vous avez dû faire attention lors de la conception puisque l'espace s'adresse à des enfants et à des personnes âgées ? Avez-vous pris en compte et anticipé les différents besoins dans votre conception ? Si oui, comment ? - Et comment les avez-vous traduits spatialement ? (Sur base du plan) - L'architecture des espaces tels que les crèches et les maisons de repos est soumise à des nombreuses normes, comment avez-vous concilié ces deux sources normatives différentes ? - Et en particulier dans les espaces partagés ? - Comment avez-vous conçu les espaces partagés afin de garantir le confort de chacune des deux générations ? Cela a-t-il été fastidieux ou au contraire assez simple ? Avez-vous créé des aménagements spécifiques pour chacune des générations ? Question supplémentaire : La différence d'échelle entre seniors et enfants est-elle quelque chose qui a influencé de près ou de loin votre conception ? Pouvez-vous me montrer un exemple sur le plan ?
<p>Définition des seuils et gestion de l'intimité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Que pensez-vous de la gestion de l'intimité dans les résidences ? Comment l'avez-vous gérée et comment avez-vous tenté de préserver l'intimité des résidents et des enfants ? Quels sont pour vous les différents seuils d'intimité présents dans l'espace ? - Comment avez-vous géré les limites entre les différents espaces ? Quelles ont été vos stratégies pour permettre une claire différenciation et une bonne compréhension de ces limites ? Pouvez-vous me tracer ces différentes limites sur le plan ? Quels espaces appartiennent à qui ? - Pensez-vous avoir réussi à concevoir des limites permettant aux deux générations de sentir quels espaces sont partagés ou réservés à leur propre génération et quels espaces sont privés ? Si oui, comment ? - Comment avez-vous conçu l'espace pour que chacun des participants puisse se l'approprier ? Quels sont les éléments que vous avez mis en place ? - Avez-vous mis quelque chose en place pour faciliter le

	<p>bien-être des personnes dans l'espace et un sentiment d'appropriation afin qu'elles se sentent chez elles ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment avez-vous concilié l'aspect médical et l'aspect résidentiel des espaces ? Avez-vous intégré des éléments particuliers pour que les résidents s'approprient l'espace ? Si oui, lesquels ?
--	---

1.3. Guides d'entretiens des participants aux programmes intergénérationnels

1.3.1. Pour les personnes âgées

- Donner les thématiques générales que je souhaite aborder : les rencontres intergénérationnelles, l'appropriation de l'espace, le bien-être au quotidien, la perception des aménagements.

Thématiques	Questions
Présentation du participant	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvez-vous me parler un peu de vous ? Depuis combien de temps êtes-vous ici ? - Parlez-moi un peu de votre famille, avez-vous des petits-enfants ? Quelle relation entretenez-vous avec eux ?
Rencontres intergénérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Quand rencontrez-vous les enfants de la crèche ? Les voyez-vous plusieurs fois par semaine ? - Quelles activités faites-vous avec eux ? Laquelle préférez-vous et laquelle aimez-vous le moins ? Pourquoi ? - Comment percevez-vous les rencontres avec les enfants ? - Comment se passent les rencontres avec les enfants ? Pouvez-vous m'en décrire une que vous aimez particulièrement ? Une autre -au contraire- qui vous déplaît davantage ? - Est-ce un moment que vous appréciez ? Que vous attendez ? Ou au contraire que vous n'appréciez pas (et pourquoi) ? - Si ces rencontres devaient s'arrêter, que ressentiriez-vous ? - Qu'aimez-vous dans ces rencontres, ou -au contraire- qu'est-ce que vous n'aimez pas, que regrettez-vous ?

Appropriation de l'espace et bien-être au quotidien	<ul style="list-style-type: none"> - Comment vous sentez-vous en général ici ? Comment trouvez-vous les espaces ? - Vous sentez-vous chez vous ? Quels sont les espaces qui vous font vous sentir bien ici ? Pourquoi ? - La présence des enfants vous gêne-t-elle ou au contraire vous plaît-elle ? Dans quel cas ? Est-ce lié à un endroit particulier ? - Durant les rencontres intergénérationnelles, comment vous sentez-vous dans l'espace ? Quels sont les éléments qui vous font vous sentir bien ou au contraire que vous n'appréciez pas ? Pourquoi ? Que changeriez-vous si vous le pouviez ? - Trouvez-vous que les espaces où vous rencontrez les enfants sont bien aménagés ? Auriez-vous aimé que ces rencontres se fassent autre part ? - D'après-vous, où se situe la distinction entre les espaces dédiés aux enfants et aux résidents ? Par quoi se traduit-elle ? - Aimerez-vous croiser les enfants plus régulièrement ? Les activités préparées sont-elles suffisantes ? Aimerez-vous les croiser de manière plus spontanée ?
Perception des aménagements	<ul style="list-style-type: none"> - Les espaces partagés sont -ils agréables selon vous, ou au contraire, désagréables ? Quels espaces préférez-vous ? Pourquoi ? - Quand vous rencontrez les enfants, comment trouvez – vous les aménagements ?

1.3.2. Pour les parents

Un petit questionnaire à l'attention des parents a également été préparé afin d'avoir un retour sur l'expérience intergénérationnelle et sur les effets qu'ils pourraient percevoir chez leurs enfants.

- Donner les thématiques générales que je souhaite aborder : le choix de la crèche, les rencontres intergénérationnelles.

Thématiques	Questions
Présentation du parent	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvez-vous simplement me donner votre nom et celui de votre enfant ainsi que son âge ?

	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis combien de temps est-il/elle dans cette crèche ?
Choix de la crèche	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi avez-vous choisi cette crèche ? - L'organisation de rencontres intergénérationnelles a-t-elle influencé votre choix ? - Que pensez-vous de l'infrastructure de la crèche ? De l'aménagement des lieux ? - Cela vous arrive-t-il de croiser les résidents de la maison de repos ? Ou de les voir dans leurs espaces en allant chercher votre enfant ? - Trouvez-vous les lieux agréables et bien adaptés aux enfants ? Ou au contraire perfectibles ? Et si oui, en quoi ? - Percevez-vous la présence des résidents au sein du bâtiment ? Remarquez-vous des éléments associés aux personnes âgées dans l'espace de la crèche ? - Avez-vous déjà visité les espaces où les rencontres intergénérationnelles ont lieu ? Comment les trouvez-vous ? Les trouvez-vous agréables et adaptés à leur usage ? Ou justement pas ? - Que penseriez-vous si les rencontres se faisaient de manière plus spontanée ? C'est-à-dire si les espaces étaient plus « mélangés » entre enfants et seniors. Pensez-vous que cela serait une bonne idée ou préférez-vous la situation actuelle ?
Les rencontres intergénérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Sentez-vous des effets sur votre enfant depuis la mise en place de ces rencontres ? - Ces effets sont -ils positifs ou négatifs ? - Pensez-vous que ces rencontres font du bien à votre enfant ?

1.4. Guide d'entretiens des membres du personnel

- Donner les thématiques générales que je souhaite aborder : expérience (générale et dans le domaine intergénérationnel), gestion de l'intimité et des limites (spatiales), mise en place des activités, gestion de la co-présence des deux générations, limites et apports de ce genre de programme.

Thématiques	Questions
Expérience (générale et dans le domaine intergénérationnel)	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvez-vous commencer par me parler de vous ? Depuis combien de temps travaillez-vous ici ? - Était-ce une volonté de travailler dans des lieux de rencontres intergénérationnelles ? Ou est-ce le fruit du hasard ? - Que pensez-vous des rencontres intergénérationnelles ? - Le programme intergénérationnel demande-t-il de la préparation ? Avez-vous reçu une formation particulière ? Portez-vous un intérêt particulier à ce type de programmes ?
Gestion de l'intimité et des frontières	<ul style="list-style-type: none"> - Comment trouvez-vous la délimitation entre les espaces dédiés aux différentes générations ? Trouvez-vous ces limites clairement définies ? - Les trouvez-vous correctement définies ? Sinon comment les amélioreriez-vous ? Question supplémentaire : Les feriez-vous plus ouvertes pour favoriser des rencontres plus libres ou plus fermées justement ? Si vous deviez mêler davantage les deux générations, comment feriez-vous ? - Trouvez-vous que l'intimité de chacun des résidents est préservée ? Comment cela se traduit-il dans l'espace selon vous ?
Mise en place des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Comment les rencontres intergénérationnelles s'organisent-elles ? Trouvez-vous cela simple, laborieux ou aucun des deux ? Cela demande-t-il beaucoup de temps de préparation ? Quels sont les points auxquels il faut prêter attention ? - Ces activités sont-elles une réussite selon vous, ou au contraire sont-elles perfectibles, et si oui, en quoi ? - Ces activités valent-elle la peine d'être organisées ou trouvez-vous que les apports sont trop limités comparé à l'organisation ? - Pouvez-vous me décrire le parcours effectué par les résidents et/ ou les enfants lorsqu'ils se rendent visite ? - Quels sont les lieux que vous trouvez les plus agréables pour les rencontres ? Pourquoi ? Dans quels autres endroits pourraient-elles être organisées ? - Les lieux où les activités se déroulent ont-ils changé depuis

	<p>la mise en place du programme intergénérationnel ? Si oui pourquoi ? Variez-vous parfois les endroits ? (Se renseigner sur les déviations d'usage)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous en tête un incident qui aurait pu arriver dans un des lieux de rencontres ? Ou un moment critique ? Cela peut aussi désigner quelque chose de positif. Cet incident a-t-il eu un quelconque impact sur les lieux des rencontres ? - Arrive-t-il parfois aux résidents et aux enfants de se croiser dans un couloir par exemple ? - Pensez-vous que les résidents se sentent bien dans leur résidence ? Selon vous, quels sont les facteurs qui influencent le bien-être des résidents dans l'espace ?
<p>Gestion de la co-présence des deux générations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sentez-vous une grosse différence entre les besoins des enfants et ceux des résidents ? Si oui, comment parvenez-vous à concilier les besoins des deux générations en parallèle ? Trouvez-vous que les générations se « gênent » l'une l'autre, ou bien pas du tout ? - Que pensez-vous de la gestion de l'espace pour deux générations ? Comment parvenez-vous à gérer cet espace justement ? Trouvez-vous cela simple, laborieux ou aucun des deux ? - Les espaces partagés où se passent les rencontres intergénérationnelles sont-ils selon vous bien adaptés aux deux générations ? - Trouvez-vous que les besoins des deux générations sont bien respectés et que les espaces et aménagements y répondent ? Comment certains aménagements pourraient-ils être améliorés ?
<p>Limites et apports de ce genre de programmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En tant que professionnel, ressentez-vous une différence chez les enfants / résidents qui participent aux activités intergénérationnelles ? Question supplémentaire : Par exemple : au point de vue de l'isolement social, de l'âgisme, ... ? - Quels sont ces changements ? Sont-ils positifs ou négatifs et pourquoi ? - Quels pourraient être selon vous les risques/ limites de ce genre de programmes ? Quels sont les points qui pourraient être améliorés ?

2. Formulaire de consentement



UNIVERSITÉ DE LIÈGE
FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – PARTICIPATION À UN TRAVAIL DE FIN D'ETUDES

Accord pour l'utilisation des données récoltées lors d'un entretien,
d'une observation participante ou d'un parcours commenté.

Chercheur : Périlleux Colline

Etudiante en Ingénieur civil architecte à l'Université de Liège

colline.perilleux@student.uliege.be

Promotrice: Elsen Catherine

Professeure et chercheuse à l'Université de Liège

catherine.elsen@uliege.be

En signant ce formulaire, vous consentez avoir pris connaissance de l'ensemble des informations suivantes :

- Les entretiens semi-dirigés et les visites sont enregistrés pour servir la présente recherche. Les données recueillies seront utilisées dans le plus strict respect de l'anonymat et de la vie privée, et ne serviront en aucun cas à des fins commerciales. Aucun enregistrement ne sera lancé sans votre accord préalable ; vous avez le droit de révoquer cette autorisation et d'interrompre l'enregistrement à tout moment, et pour quelque raison que ce soit, sans avoir à vous justifier.
- Les éventuelles photographies prises durant l'entretien ou la visite ne seront pas exploitées à des fins commerciales ou publicitaires. Elles ne seront pas non plus diffusées sans le consentement préalable du propriétaire de ces documents. Si certaines photos ou autres documents devaient apparaître au sein du travail de fins d'études, le choix de ces derniers sera soumis à votre approbation avant la publication.

- Sauf si vous nous en donnez la permission, les informations que vous nous communiquerez (tels que votre nom ou l'une de vos citations) seront anonymisées et resteront confidentielles, empêchant donc toute post-identification.
- L'entretien et la visite se font sur base volontaire. Vous n'êtes pas obligé de répondre à une question si vous ne le voulez pas, comme vous pouvez interrompre l'entretien ou la visite si vous le souhaitez.

Si vous avez des questions complémentaires sur les modalités des entretiens ou des visites, n'hésitez pas à contacter Colline Périlleux soit par mail à l'adresse colline.perilleux@student.uliege.be, soit par téléphone au + 32 489 657 617.

Je, soussigné(e) _____ (nom,prénom) déclare avoir lu et compris les informations ci-dessus, avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais. Je marque, par le présent formulaire (reçu en copie) mon accord pour participer à l'étude.

Je donne mon accord pour que l'entretien ou la visite soit :

- Enregistré
- Photographié

Je donne mon accord pour que les informations suivantes soient citées dans le travail de fin d'étude :

- Mon nom, prénom
- Des citations directes issues de l'entretien, associées à mon nom
- Des citations directes issues de l'entretien, mais non associées à mon nom
- Des photographies des documents du projet étudié lors de l'entretien

Nom du participant :

Date et signature du participant

Date et signature de l'étudiant